



WT/TPR/S/441

19 avril 2023

(23-2629) Page: 1/101

Organe d'examen des politiques commerciales

EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES

RAPPORT DU SECRÉTARIAT

LIBÉRIA

Le présent rapport, préparé pour le premier examen de la politique commerciale du Libéria, a été établi par le Secrétariat de l'OMC sous sa propre responsabilité. Ainsi qu'il est prévu dans l'Accord établissant le Mécanisme d'examen des politiques commerciales (Annexe 3 de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce), le Secrétariat a demandé au Libéria des éclaircissements sur sa politique et ses pratiques commerciales.

Les questions d'ordre technique concernant ce rapport peuvent être adressées à Jacques Degbelo (tél.: 022 739 5583), Thomas Friedheim (tél.: 022 739 5083) et Zheng Wang (tél.: 022 739 5288).

La déclaration de politique générale présentée par le Libéria est reproduite dans le document WT/TPR/G/441.

Note: Le présent rapport fait l'objet d'une distribution restreinte et ne doit pas être communiqué à la presse avant la fin de la première séance de la réunion de l'Organe d'examen des politiques commerciales portant sur Libéria. Ce rapport a été rédigé en anglais.

TABLE DES MATIÈRES

| RESUME | 6 |
|---|----|
| 1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE | 10 |
| 1.1 Principales caractéristiques de l'économie | 10 |
| 1.2 Évolution économique récente | 11 |
| 1.3 Évolution des échanges et de l'investissement étranger direct | 16 |
| 1.3.1 Commerce des marchandises | 16 |
| 1.3.2 Commerce des services | 18 |
| 1.3.3 Tendances et structure de l'IED | 19 |
| 2 RÉGIMES DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT | 20 |
| 2.1 Cadre général | 20 |
| 2.2 Formulation et objectifs de la politique commerciale | 21 |
| 2.3 Accords et arrangements commerciaux | 23 |
| 2.3.1 Organisation mondiale du commerce | 23 |
| 2.3.2 Accords et arrangements régionaux et préférentiels | 25 |
| 2.3.2.1 CEDEAO | 25 |
| 2.3.2.2 Union africaine | 26 |
| 2.3.2.3 Arrangements commerciaux préférentiels (non réciproques) | 26 |
| 2.3.2.4 Autres accords | 27 |
| 2.4 Régime d'investissement | 27 |
| 2.4.1 Législation et institutions | 27 |
| 2.4.2 Restrictions à l'investissement étranger | 28 |
| 2.4.3 Accords d'investissement | 29 |
| 3 POLITIQUE ET PRATIQUES COMMERCIALES - ANALYSE PAR MESURE | |
| 3.1 Mesures visant directement les importations | 31 |
| 3.1.1 Procédures douanières, évaluation en douane et prescriptions douanières | |
| 3.1.2 Règles d'origine | 33 |
| 3.1.3 Droits de douane | 34 |
| 3.1.3.1 Droits NPF appliqués | |
| 3.1.3.2 Consolidations dans le cadre de l'OMC | 38 |
| 3.1.3.3 Exemptions tarifaires | 39 |
| 3.1.3.4 Préférences tarifaires | |
| 3.1.4 Autres droits, impositions et taxes | 41 |
| 3.1.5 Prohibitions et restrictions à l'importation et licences d'importation | |
| 3.1.5.1 Prohibitions à l'importation | 44 |
| 3.1.5.2 Restrictions à l'importation et licences d'importation | |
| 3.1.6 Mesures antidumping, compensatoires et de sauvegarde | |
| 3.2 Mesures visant directement les exportations | |
| 3.2.1 Procédures et prescriptions douanières | |
| 3.2.2 Taxes, impositions et prélèvements | 46 |

| 3.2.3 Prohibitions et restrictions à l'exportation et licences d'exportation | 47 |
|--|----|
| 3.2.3.1 Prohibitions à l'exportation | 47 |
| 3.2.3.2 Restrictions à l'exportation et prescriptions en matière de licences | 47 |
| 3.2.4 Soutien des exportations | 47 |
| 3.3 Mesures visant la production et le commerce | 47 |
| 3.3.1 Mesures d'incitation | 47 |
| 3.3.2 Normes et autres règlements techniques | 50 |
| 3.3.3 Prescriptions sanitaires et phytosanitaires | 53 |
| 3.3.4 Politique de la concurrence et contrôle des prix | 55 |
| 3.3.4.1 Politique de la concurrence | 55 |
| 3.3.4.2 Contrôle des prix | 55 |
| 3.3.5 Commerce d'État, entreprises publiques et privatisation | 55 |
| 3.3.5.1 Commerce d'État | 55 |
| 3.3.5.2 Entreprises publiques et privatisation | 55 |
| 3.3.6 Marchés publics | |
| 3.3.7 Droits de propriété intellectuelle | |
| 3.3.7.1 Aperçu général | 59 |
| 3.3.7.2 Droit d'auteur et droits connexes | |
| 3.3.7.3 Marques de fabrique ou de commerce | 60 |
| 3.3.7.4 Indications géographiques | |
| 3.3.7.5 Dessins et modèles industriels | |
| 3.3.7.6 Brevets et modèles d'utilité | |
| 3.3.7.7 Schémas de configuration de circuits intégrés | 62 |
| 3.3.7.8 Variétés végétales | |
| 3.3.7.9 Moyens de faire respecter les droits | |
| 4 POLITIQUE COMMERCIALE - ANALYSE PAR SECTEUR | |
| 4.1 Agriculture, sylviculture et pêche | |
| 4.1.1 Agriculture | |
| 4.1.1.1 Aperçu général | |
| 4.1.1.2 Politique agricole | |
| 4.1.1.3 Accès aux marchés | |
| 4.1.1.4 Mesures à l'exportation | |
| 4.1.1.5 Riz | |
| 4.1.2 Sylviculture | |
| 4.1.3 Pêche | |
| 4.2 Industries extractives | |
| 4.2.1 Politique concernant les ressources minérales | |
| 4.2.2 Or et diamants | |
| 4.3 Énergie | |
| 4.3.1 Aperçu général | 77 |

| 4.3.2 Électricité |
|---|
| 4.3.3 Produits pétroliers |
| 4.4 Secteur manufacturier81 |
| 4.5 Services |
| 4.5.1 Aperçu général82 |
| 4.5.2 Services financiers82 |
| 4.5.2.1 Services bancaires83 |
| 4.5.2.2 Services d'assurance |
| 4.5.2.3 Marché des capitaux85 |
| 4.5.3 Services de transport |
| 4.5.3.1 Transport maritime85 |
| 4.5.3.2 Transport aérien |
| 4.5.4 Services de télécommunication et services postaux |
| 4.5.4.1 Tourisme |
| 5 APPENDICE - TABLEAUX89 |
| |
| GRAPHIQUES |
| • |
| Graphique 1.1 Prix du minerai de fer et de l'or sur le marché mondial, 2006-202112 |
| Graphique 1.2 Composition du commerce des marchandises, 2016 et 202117 |
| Graphique 1.3 Répartition géographique du commerce des marchandises, 2016 et 202118 |
| Graphique 3.1 Répartition des taux de droits NPF appliqués – 2017, 2023 et TEC de la CEDEAO |
| Graphique 3.2 Taux de droits moyens, par groupe de produits de l'OMC, 2017 et 2023 |
| Graphique 3.3 Répartition des droits consolidés |
| Graphique 3.3 Repartition des droits consolides |
| |
| TABLEAUX |
| Tableau 1.1 Principaux indicateurs macroéconomiques – Structure du PIB, 2016-202110 |
| Tableau 1.2 Principaux indicateurs macroéconomiques, 2016-2021 |
| Tableau 1.3 Balance des paiements, 2016-2021 |
| Tableau 1.4 Commerce des services, 2016-2021 |
| Tableau 2.1 Notifications du Libéria à l'OMC, juillet 2016 à mars 202324 |
| Tableau 3.1 Transition du Libéria vers le TEC de la CEDEAO |
| Tableau 3.2 Structure des droits NPF, 2017, 2023 et TEC de la CEDEAO36 |
| Tableau 3.3 Changements dans la structure tarifaire du Libéria |
| Tableau 3.4 Exemptions de droits de douane par voie de décrets exécutifs, situation en février 202340 |
| Tableau 3.5 Principaux régimes prévoyant des exemptions ou des réductions tarifaires40 |
| Tableau 3.6 Droits d'accise, 2023 |

| Tableau 3.7 Liste non exhaustive des produits faisant l'objet de restrictions à l'exportation, 2023 |
|--|
| Tableau 3.8 Entreprises publiques56 |
| Tableau 3.9 Dépenses annuelles consacrées aux marchés publics et part de ces dépenses dans le PIB, 2018-2021 |
| Tableau 3.10 Marchés publics selon diverses méthodes – exercices 2018 à 202159 |
| Tableau 3.11 Participation aux traités administrés par l'OMPI et l'ARIPO, 202259 |
| Tableau 3.12 Demandes et enregistrements de DPI, 2016-202261 |
| Tableau 4.1 Production et commerce des produits agricoles, 2019-202165 |
| Tableau 4.2 Concessions agricoles, 2019-202066 |
| Tableau 4.3 Production de bois, 2019-202170 |
| Tableau 4.4 Production et exportation de minéraux, 2019-202175 |
| Tableau 4.5 Principaux produits manufacturés, 2019-2181 |
| Tableau 4.6 Flotte nationale, 2015 et 202086 |
| Tableau 4.7 Débit des navires dans les ports du Libéria, 2016-202187 |
| Tableau 4.8 Accords bilatéraux du Libéria sur les services aériens |
| Tableau 4.9 Arrivées de passagers par transport aérien, 2016-202189 |
| Tableau 4.10 Principaux indicateurs relatifs aux télécommunications, 2018-202190 |
| Tableau 4.11 Indicateurs du tourisme, 2016-201992 |
| |
| ENCADRÉS |
| Encadré 3.1 Procédure d'importation de marchandises au Libéria32 |
| APPENDICE - TABLEAUX |
| Tableau A1. 1 Commerce des marchandises par groupes de produits, 2016-202189 |
| Tableau A1. 2 Exportations de marchandises par destination, 2016-202190 |
| Tableau A1. 3 Importations de marchandises par origine, 2016-202191 |
| |
| Tableau A3. 1 Récapitulatif des droits NPF appliqués par le Libéria, 2017, 2023 et TEC de la CEDEAO92 |
| Tableau A3. 2 Lignes tarifaires pour lesquelles le taux appliqué dépasse le taux consolidé, |

RÉSUMÉ

- 1. Le Libéria est une économie fondée sur les ressources naturelles qui exporte principalement du minerai de fer, de l'or et du caoutchouc naturel (ces produits représentent environ 80% des exportations de marchandises), ainsi que de l'huile de palme, du bois d'œuvre et des diamants. Il possède le deuxième plus grand registre maritime au monde après celui du Panama. Toutefois, le revenu par habitant des 5,2 millions de Libériens était d'environ 673 USD en 2021, soit moins de 2 USD par jour, et environ la moitié de la population reste dans la pauvreté. Les envois de fonds nets (environ 7% du PIB en 2020) et l'aide étrangère (environ 19% du PIB) sont importants pour l'économie. Parmi les principaux facteurs qui freinent le développement économique du Libéria, on peut citer l'insuffisance des infrastructures, le manque d'investissement dans le capital humain et la corruption.
- 2. Après la fin, en 2003, de la guerre civile qui a duré 14 ans, l'économie a connu une expansion rapide d'environ 7% par an entre 2004 et 2014. Au cours des années suivantes, les résultats économiques se sont détériorés, le PIB enregistrant une croissance d'environ 0,3% par an entre 2016 et 2021. Cette évolution est due à plusieurs facteurs, dont des chocs exogènes majeurs, notamment Ebola (2013-2014), le retrait de la mission de maintien de la paix des Nations Unies en 2018, qui s'est accompagné d'une forte baisse des transferts financiers, puis la pandémie de COVID-19.
- 3. La situation budgétaire a été maîtrisée, le Libéria ayant même enregistré des excédents budgétaires ces dernières années. Bien que la dette publique ait considérablement augmenté (50% du PIB en 2021), elle est jugée viable par le FMI. Les réserves internationales équivalaient à 4,5 mois d'importations à la fin de décembre 2021 (contre 2,5 mois à la fin de 2020). Le dollar libérien et le dollar EU ont tous deux cours légal dans le pays, ce qui rend la gestion de la politique monétaire et de change difficile. L'inflation est tombée à 5,5% à la fin de 2021 alors qu'elle atteignait des niveaux à deux chiffres auparavant, ce qui découle de l'application d'une politique monétaire rigoureuse et d'une politique budgétaire prudente.
- 4. Le commerce joue un rôle important dans l'économie. Le commerce des biens et des services équivalait à environ 72% du PIB en 2021, et les taxes sur le commerce perçues à la frontière représentaient plus de 40% des recettes fiscales. Le Programme du gouvernement pour la prospérité et le développement en faveur des populations pauvres pour 2018-2023 vise à promouvoir les exportations vers d'autres pays de la CEDEAO, qui sont actuellement marginales. Le Libéria manque de données commerciales fiables et actualisées. D'après les renseignements disponibles, la plupart de ses exportations sont destinées à l'Union européenne, puis à la Suisse et aux États-Unis. Les importations proviennent principalement de l'Inde, puis des pays de la CEDEAO, de la Chine et des États-Unis. Le Libéria est importateur net de produits alimentaires et dépend entièrement des importations pour ce qui est des produits pétroliers.
- 5. Le Libéria a un régime d'investissement étranger généralement ouvert. Certaines activités sont réservées aux Libériens (par exemple les activités d'agences de voyages) et certaines sont soumises à des plafonds d'investissement étranger (par exemple les services d'assurance) ou doivent faire l'objet d'un investissement étranger minimal en capital (par exemple la production de viande de volaille). Tous les accords de concessions importants sont soumis à des prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux et à l'emploi local. En 2019, le Libéria a fait passer d'une année à cinq ans la durée des visas de résidence et des permis de travail pour contribuer à améliorer les conditions de l'activité des entreprises.
- 6. Le Libéria participe à la CEDEAO mais n'a pas encore ratifié l'Accord portant création de la ZLECAf ni signé l'APE avec l'Union européenne. Le pays accorde actuellement des préférences tarifaires uniquement dans le cadre du Système de libéralisation des échanges de la CEDEAO. Il a accédé à l'OMC le 14 juillet 2016 et le présent rapport est établi pour le premier examen de sa politique commerciale.
- 7. Le Ministère du commerce et de l'industrie (MoCI) est chargé de formuler et de mettre en œuvre les politiques relatives au commerce. Le Libéria a présenté un certain nombre de notifications à l'OMC, mais a plusieurs notifications en suspens dans des domaines tels que l'agriculture, les procédures de licences d'importation, l'inspection avant expédition et l'évaluation en douane. Le processus de ratification de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche n'a pas encore

commencé. Bon nombre des lois du Libéria relatives au commerce et à l'investissement ont été promulguées au moment de l'accession du Libéria à l'OMC. Toutefois, d'une manière générale, les règlements d'application sont en attente.

- 8. Le Libéria a accepté l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE) en avril 2021. Il a mis en œuvre environ 68,5% de ses engagements au titre de l'AFE et devrait les avoir tous mis en œuvre pour février 2025. Le Libéria utilise ASYCUDA World pour ses procédures douanières. Son Code des douanes, modifié pour la dernière fois en 2019, est entièrement aligné sur la réglementation harmonisée de la CEDEAO, selon les autorités. L'inspection avant expédition a été supprimée et remplacée par l'inspection à destination par les douanes libériennes.
- 9. Le Libéria a commencé à mettre en œuvre son plan visant à passer de son tarif douanier national au tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO à cinq taux (zéro, 5%, 10%, 20% et 35%) le 1^{er} janvier 2017, deux ans plus tard que prévu initialement en raison de l'épidémie d'Ebola. En raison de l'incidence économique de la pandémie de COVID-19, les membres de la CEDEAO ont décidé de reporter leur transition vers la pleine mise en œuvre du TEC (sans exceptions) au 1^{er} janvier 2028. Le Libéria est en train d'élaborer un nouveau plan pour la transition adapté à la nouvelle échéance fixée par la CEDEAO.
- 10. Comme d'autres membres de la CEDEAO, le Libéria applique le TEC de la CEDEAO *avec* des exceptions nationales. Son tarif douanier de 2023, qui est fondé sur le SH2022, comporte neuf taux de droits (au lieu de cinq pour la CEDEAO). Les exceptions couvrent 1 443 lignes tarifaires au niveau des positions à 6 chiffres du SH en 2023 (22,4% de l'ensemble des lignes tarifaires). La moyenne des taux de droits NPF appliqués est de 10,3% en 2023, contre 11,8% en 2017. Le Libéria a consolidé 100% de ses lignes tarifaires dans une fourchette de zéro à 50%. Bien que la plupart des taux NPF appliqués soient largement inférieurs aux taux consolidés, les taux appliqués dépassent les taux consolidés pour 73 lignes tarifaires.
- 11. Dans le cas du Libéria, la migration vers le TEC de la CEDEAO pour 2028 entraînerait une augmentation du niveau global de protection tarifaire. De fait, une pleine mise en œuvre du TEC de la CEDEAO sans exceptions porterait la moyenne des droits NPF du Libéria à 12,1% (contre 10,3% en 2023). Environ 30,3% de l'ensemble des lignes tarifaires verraient leurs taux augmenter. D'importants ajustements tarifaires sont à venir, en particulier pour les produits agricoles.
- 12. S'agissant des importations, le Libéria perçoit également le prélèvement de la CEDEAO (0,5%) et des taxes intérieures telles que la taxe sur les marchandises et les services (GST) (au taux standard de 10%) et des droits d'accise. Pour un certain nombre de produits importés, les taux des droits d'accise sont plus élevés que ceux qui s'appliquent aux produits d'origine nationale. Le Libéria, qui n'a pas de législation nationale sur les mesures commerciales contingentes, ne met en œuvre aucune mesure antidumping, compensatoire ou de sauvegarde, selon les autorités.
- 13. Des prohibitions, restrictions et prescriptions en matière de permis sont appliquées à l'importation pour divers motifs, tels que la sécurité, la sûreté et la protection de l'environnement, et pour des raisons SPS. Le Libéria est passé à un régime de permis d'importation automatiques; toutes les importations nécessitent désormais un formulaire de notification d'importation à des fins statistiques.
- 14. Toutes les exportations nécessitent une licence (déclaration de permis d'exportation) délivrée par le MoCI et, en outre, plusieurs organismes de réglementation ont des prescriptions spéciales en matière de permis d'exportation.
- 15. Le Libéria a quelque peu rationalisé son régime d'incitations. Un certificat d'investissement spécial, qui prévoit des exonérations fiscales partielles et des réductions des droits d'importation et de la GST, est accordé pour 3 ans (auparavant 5 ans) à 15 secteurs/activités admissibles. Les incitations au secteur manufacturier sont subordonnées à la teneur en éléments locaux ou aux résultats à l'exportation.
- 16. Bien que le Libéria ait progressé dans la modernisation de ses régimes OTC et SPS, il est confronté à des contraintes de capacité pour ce qui est de les mettre en œuvre. La Loi sur les normes nationales portant établissement de l'Autorité des normes est entrée en vigueur en 2022 mais n'est pas encore opérationnelle. Le Libéria a présenté cinq notifications OTC et une notification SPS et aucune préoccupation commerciale spécifique n'a été soulevée dans le cadre des Comités OTC et SPS de l'OMC. Toutes les normes et mesures SPS du Libéria sont fondées sur des normes régionales

ou internationales, selon les autorités. En 2017, le Libéria a adopté une nouvelle Loi sur les produits alimentaires, qui prévoit, entre autres choses, la création d'une autorité indépendante de sécurité sanitaire des produits alimentaires (non encore établie). Le cadre juridique des mesures phytosanitaires et vétérinaires est obsolète, mais des travaux sur de nouveaux projets de loi sont en cours, selon les autorités.

- 17. Le Libéria a adopté une nouvelle Loi sur la concurrence en 2016. Le MoCI est chargé de la mettre en œuvre et de la faire respecter. Les produits considérés comme "essentiels critiques" sont soumis au contrôle des prix par le MoCI. Le Bureau des entreprises d'État est chargé de la surveillance des entreprises publiques. Selon les autorités, le Libéria compte 18 entreprises publiques, dont certaines ont des objectifs commerciaux. Il apparaît que, dans la pratique, elles n'exercent pas de droits ou de privilèges exclusifs. Le système de passation des marchés publics est décentralisé. L'appel d'offres national est la méthode recommandée pour la passation des marchés. Le Libéria vise à réserver 25% des marchés publics aux MPME et 5% à des MPME détenues par des femmes. Dans les faits, cet objectif n'a pas été atteint.
- 18. Le Libéria est membre de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO). Il est également partie contractante à des conventions et traités internationaux sur la protection des droits de propriété intellectuelle. En 2016, le pays a adopté une loi sur la propriété intellectuelle, qui porte sur le droit d'auteur, les marques de fabrique ou de commerce, les dessins et modèles industriels, les brevets et modèles d'utilité, et les schémas de configuration de circuits intégrés, ainsi que sur les indications géographiques. Toujours en 2016, il a créé l'Office de propriété intellectuelle du Libéria. Toutefois, le pays est confronté à un faible niveau de sensibilisation à la propriété intellectuelle et de production de propriété intellectuelle, ainsi qu'à la faiblesse des moyens de faire respecter les droits.
- 19. L'agriculture, la sylviculture et la pêche constituent l'épine dorsale de l'économie libérienne (représentant environ 38% du PIB). Le secteur agricole du Libéria comprend de nombreux petits exploitants qui pratiquent essentiellement une agriculture de subsistance et des exploitations commerciales, dont plusieurs grandes plantations d'hévéas et de palmiers à huile axées sur l'exportation. Le riz est l'aliment de base du pays et un produit "essentiel critique" pour la stabilité sociale. La plupart du riz est importé. Le taux légal du TEC (35%) a été suspendu pour réduire le prix des importations. En outre, le Libéria a subventionné le prix à la consommation du riz, ce qui a des conséquences défavorables telles que la contrebande vers d'autres pays et les distorsions des incitations à l'agriculture. Le soutien interne du Libéria au secteur agricole est limité; le pays s'appuie principalement sur le financement extérieur pour soutenir ses agriculteurs.
- 20. Le Libéria est riche en ressources forestières, les forêts recouvrant plus de la moitié du pays. La fin de la guerre civile a permis le lancement d'importantes réformes du régime forestier en ce qui concerne la transparence et l'obligation de rendre des comptes, ce qui a abouti à la levée des sanctions des Nations Unies sur les exportations de bois libériennes en 2006. Les réformes ont consisté à mettre en place un système de traçabilité afin de se prémunir contre l'exploitation forestière illicite et de suivre les opérations d'exploitation forestière, de la souche au point d'exportation. L'Accord de partenariat volontaire entre l'UE et le Libéria (qui n'est pas encore opérationnel) vise à permettre au pays de satisfaire aux exigences de l'UE en matière de contrôle, de vérification et d'octroi de licences pour les exportations de bois d'œuvre. Le bois d'œuvre et les produits du bois sont assujettis à des taxes à l'exportation.
- 21. Malgré ses vastes ressources halieutiques, le Libéria reste un importateur net de poisson et de produits de la pêche. Les activités les plus prisées sont la pêche au thon et la pêche à la crevette, mais les exportations officielles sont négligeables. Le pays a pris des mesures pour réformer son régime de gestion de la pêche, la lutte contre la pêche INN étant une priorité déclarée.
- 22. Le secteur minier contribue pour environ 16% au PIB, les principales activités étant l'extraction du minerai de fer et de l'or. Les grands projets miniers industriels sont ouverts à l'investissement étranger, sous réserve de la conclusion d'un accord de mise en valeur des ressources minérales. Le Libéria a pris des mesures pour améliorer la transparence et l'obligation de rendre des comptes dans le secteur minier. En conséquence, le Conseil de sécurité des Nations Unies a levé l'embargo sur les exportations libériennes de diamants bruts en 2007, date à laquelle le pays a adhéré au système de certification du Processus de Kimberley. En 2009, le Libéria est devenu membre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives. L'exploitation minière sans licence et illicite reste toutefois un problème dans le secteur minier artisanal.

- 23. L'infrastructure électrique du Libéria a été en grande partie détruite par la guerre civile. Malgré les travaux de restauration, la fourniture d'électricité à partir du réseau principal et l'accès à cette électricité restent très limités et les coupures de courant sont fréquentes. La production d'électricité repose presque entièrement sur l'hydroélectricité et le recours aux combustibles. Une nouvelle ligne de transport d'électricité raccordée au réseau régional de la CEDEAO contribue quelque peu à réduire les pénuries. Le Libéria a établi des organismes de réglementation indépendants pour l'électricité et le pétrole. Des compagnies pétrolières internationales mènent actuellement des activités d'exploration, mais le Libéria n'a pas encore découvert de pétrole brut ou de gaz naturel en quantités commerciales. La Compagnie publique de raffinage de pétrole du Libéria n'exerce pas ses droits exclusifs pour l'importation de pétrole et de produits pétroliers; ses activités se limitent actuellement au stockage, à la fourniture et à la distribution.
- 24. Le secteur manufacturier représente environ 6% du PIB et l'essentiel de la production est destiné au marché intérieur. S'il existe quelques grands producteurs de ciment et de boissons, la plupart des entreprises locales sont des MPME. Le Parc industriel de Monrovia (MIP) a été créé en 1965 dans le but d'encourager les investissements nationaux et étrangers dans le secteur manufacturier. Cinq entreprises y sont actuellement présentes.
- 25. Les services représentent environ 41% du PIB du Libéria. Le pays est importateur net de services par une grande marge, en particulier dans des sous-secteurs tels que les services de transport. Le Libéria a pris des engagements importants au titre de l'AGCS. Il a inscrit des régimes ouverts et non discriminatoires dans sa liste d'engagements pour un ensemble de sous-secteurs de services (c'est-à-dire des engagements "complets", assortis d'aucune limitation relative à l'accès aux marchés ou au traitement national, excepté pour le mode 4), notamment dans le domaine des services fournis aux entreprises, de l'éducation, de l'environnement, de la santé et des télécommunications.
- 26. Selon le FMI, le sous-secteur bancaire libérien a été relativement stable et résilient face à l'onde de choc économique de la pandémie de COVID-19. Le Libéria progresse dans le renforcement de son cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Son régime des services financiers autorise l'implantation d'institutions financières étrangères sous la forme de filiales ou de succursales. Le sous-secteur de l'assurance est actuellement supervisé par la Banque centrale, qui doit transférer ses pouvoirs de réglementation à une commission d'assurance indépendante dans un délai de quelques années.
- 27. En tant que membre fondateur de l'Organisation maritime internationale, le Libéria est partie à tous les grands traités maritimes, y compris le système de contrôle de l'État du port. En 2022, il a adhéré à la Convention visant à faciliter le trafic maritime international. Les liaisons aériennes internationales sont assurées par des compagnies aériennes étrangères, le Libéria n'ayant pas de compagnie aérienne nationale. Selon les autorités, le pays est favorable à l'inclusion des droits de cinquième liberté de l'air dans le champ d'application de ses accords internationaux sur le transport aérien.
- 28. Actuellement, le Libéria compte deux opérateurs de téléphonie mobile dominants. En 2019, l'organisme de réglementation a introduit un plancher tarifaire pour les services de téléphonie mobile et les services mobiles de données afin de rétablir la stabilité du marché et de créer des conditions égales pour les concurrents. Les services Internet sont encore sous-développés, la pénétration d'Internet étant estimée à 49%.
- 29. Le tourisme au Libéria en est aux premiers stades de son développement, la réglementation assurée par le Ministère de l'information, des affaires culturelles et du tourisme étant faible, tandis que l'Autorité nationale du tourisme du Libéria n'est pas encore opérationnelle. Dans le cadre de la Stratégie nationale libérienne d'exportation dans le secteur du tourisme, le surf, le tourisme animalier, l'écotourisme et le tourisme culturel et patrimonial sont considérés comme les domaines ayant le plus fort potentiel.

1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

1.1 Principales caractéristiques de l'économie

1.1. La République du Libéria est un pays de la côte ouest-africaine limitrophe de la Côte d'Ivoire, de la Guinée et de la Sierra Leone. Elle compte environ 5,2 millions d'habitants et son territoire couvre une superficie de 111 369 km². Son accès à la mer, ses richesses minérales et ses terres fertiles attestent d'un solide potentiel économique. Cependant, le Libéria demeure dans le groupe des pays les moins avancés (PMA), affichant un PIB par habitant de 673 USD par an en 2021 (tableau 1.2). Il reste parmi les pays au développement humain faible selon l'indice de développement humain du PNUD, occupant le 178ème rang mondial (sur 191 pays et territoires) en 2021.¹ D'après le PNUD, le Libéria avait un taux de pauvreté de 50,9% en 2022. Aucune donnée sur le chômage n'est disponible, mais une étude de la Banque mondiale indique qu'en 2020, 81% des hommes en âge de travailler et 61% des femmes avaient un emploi.² Les envois de fonds (dont le montant net équivalait à environ 7% du PIB (tableau 1.1)) tout comme l'aide étrangère (l'aide publique au développement (APD) représentait environ 19% du PIB en 2020)³ jouent un rôle important dans l'économie.

Tableau 1.1 Principaux indicateurs macroéconomiques - Structure du PIB, 2016-2021

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| PIB (millions d'USD courants) | 3 398,4 | 3 390,7 | 3 422,8 | 3 319,6 | 3 040,0 | 3 486,7 |
| PIB par habitant (USD) | 740,9 | 721,1 | 710,3 | 672,3 | 601,1 | 673,1 |
| Croissance du PIB (variation annuelle en %) ^a | -1,6 | 2,5 | 1,2 | -2,5 | -3,0 | 5,0 |
| Population (en milliers) | 4 586,8 | 4 702,2 | | | 5 057,7 | 5 180,2 |
| PIB par activité économique | | | | | | |
| (% du PIB aux prix constants de 2018) | | | | | | |
| Agriculture, sylviculture et pêche | | | 36,1 | 36,9 | 40,3 | 39,9 |
| Industries extractives | | | 12,3 | 14,3 | 15,0 | 16,9 |
| Industries manufacturières | | | 6,4 | 5,8 | 6,0 | 6,1 |
| Services | | | 45,3 | 42,9 | 38,6 | 37,1 |
| Taux de croissance réel aux prix constants | | | | | | |
| de 2018 (variation en %) | | | | | | |
| Agriculture, sylviculture et pêche | | | | -0,2 | 5,9 | 3,1 |
| Industries extractives | | | | 13,2 | 2,0 | 17,6 |
| Industries manufacturières | | | | -10,5 | 0,0 | 4,7 |
| Services | | | | -7,5 | -12,7 | 0,1 |

.. Non disponible.

a Estimations après 2016.

Source: Banque centrale du Libéria, *Annual Report*, plusieurs éditions publiées entre 2016 et 2021; Banque mondiale, Base de données. Adresse consultée: https://databank.worldbank.org/home; et données du FMI. Adresse consultée: https://data.imf.org/.

1.2. Parmi les principaux facteurs qui ont retardé le développement du Libéria, on peut citer la guerre civile (1989-2003), les obstacles infrastructurels, l'accès limité aux services financiers et le mauvais climat des affaires, notamment des niveaux élevés de corruption perçue.⁴ D'après le FMI, en 2021, seulement 7% des routes du Libéria étaient asphaltées et 27% de la population avait accès à l'électricité.⁵ L'accumulation limitée de capital humain constitue un autre facteur de blocage pour

¹ PNUD, *Multiple Global Crises Reverse Human Development Gains Worldwide, UNDP Report Finds*. Adresse consultée: https://www.undp.org/liberia/press-releases/multiple-global-crises-reverse-human-development-gains-worldwide-undp-report-finds.

² Banque mondiale (2022), *Republic of Liberia Economic Update Third Edition - Investing in Human Capital for Inclusive and Sustainable Growth*. Adresse consultée: https://documents1.worldbank.org/curated/en/099455109192219278/pdf/P177994009187f0f60ba8d0fe0eeb8b19ec.pdf.

³ Banque mondiale, *Aide publique au développement nette reçue – Libéria.* Adresse consultée: https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/DT.ODA.ODAT.CD?locations=LR.

⁴ FMI (2022), *Liberia: Staff Report for the Article IV Consultation*, IMF Country Report no 22/296. Adresse consultée: https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2022/09/14/Liberia-2022-Article-IV-Consultation-and-Fourth-Review-of-the-Extended-Credit-Facility-523369.

⁵ FMI (2022), IMF Country Report n° 22/296.

le développement.⁶ En moyenne, les enfants ne vont à l'école que 4,2 ans.⁷ L'économie a également été confrontée à de nombreux chocs extérieurs (section 1.2) et elle est très vulnérable au changement climatique en raison notamment, des effets que l'élévation du niveau de la mer a sur les côtes.

1.3. La majorité des Libériens dépendent de l'agriculture pour subvenir à leurs besoins. En 2021, le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche était celui qui contribuait le plus au PIB (40%), suivi des services (37%), des industries extractives (17%) et du secteur manufacturier (6%) (tableau 1.1). Le commerce joue un rôle important dans l'économie: le commerce des biens et des services équivalait à 72% du PIB en 2021 et les taxes perçues à la frontière représentait plus de 40% des recettes fiscales totales (sections 1.2 et 1.3).

1.2 Évolution économique récente

- 1.4. Au cours de la période à l'examen, l'économie a subi des chocs extérieurs majeurs, comme l'épidémie d'Ebola, qui a mis fin à la croissance rapide enregistrée de 2004 à 2014⁸ et a entraîné la contraction de l'économie en 2016; le retrait de la Mission des Nations Unies au Libéria en 2018, qui a ralenti l'économie en raison du recul des transferts nets⁹; et la pandémie de COVID-19, qui a provoqué une nouvelle contraction du PIB en 2020. La volatilité des prix des produits de base a aussi une incidence car la croissance économique du Libéria est souvent stimulée par les recettes d'exportation tirées des produits minéraux.
- 1.5. En 2021, l'économie libérienne a enregistré une croissance solide: le secteur des industries extractives a enregistré un taux de croissance de 17,6% découlant essentiellement de l'augmentation de la production commerciale d'or. 10 Cette même année, les volumes d'or et de diamants ont augmenté de 79% et de 15%, respectivement, tandis que celui du minerai de fer a progressé de 3%. 11 Ces résultats ont sans doute été stimulés par la hausse des prix internationaux de ces produits de base 12 (graphique 1.1).
- 1.6. Le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche a vu son taux de croissance tomber à 3,1% en 2021 (contre 5,9% en 2020), en raison d'une baisse de la production nationale de riz et de manioc, ainsi que d'un recul de la production de grumes et de bois d'œuvre, de charbon et de bois. ¹³ D'après les autorités, la baisse des niveaux de production était due notamment à la pandémie, à des invasions d'insectes et au changement climatique. Le secteur manufacturier a connu une croissance de 4,7% grâce à l'augmentation de la production de ciment et de boissons. La contraction du secteur des services a pris fin et une faible croissance a été enregistrée en 2021 (0,1%). D'après la Banque centrale du Libéria (CBL), ce résultat est dû à une augmentation des activités dans les sous-secteurs des transports et des communications, du commerce et de l'hôtellerie, ainsi que de la construction. ¹⁴

⁶ FMI (2019), Liberia: Staff Report for the *Article IV Consultation*, IMF Country Report n° 19/169. Adresse consultée: https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2019/06/19/Liberia-2019-Article-IV-Consultation-Press-Release-Staff-Report-and-Statement-by-the-47002.

⁷ FMI (2022), IMF Country Report n° 22/296.

⁸ Depuis la fin de la guerre civile en 2003, l'économie a connu une expansion rapide, la croissance annuelle moyenne du PIB s'élevant à 6,9% entre 2004 et 2014. Banque mondiale, *Croissance du PIB (% annuel) – Libéria.* Adresse consultée:

 $[\]frac{\text{https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?end=2021\&locations=LR\&start=2004\&view=chart.}{\text{ew=chart}}$

⁹ FMI (2019), IMF Country Report n° 19/169.

¹⁰ Banque centrale du Libéria (2022), *Annual Report 2021*. Adresse consultée:

https://www.cbl.org.lr/sites/default/files/documents/2021annualreport.pdf.

¹¹ Banque centrale du Libéria (2022), Annual Report 2021.

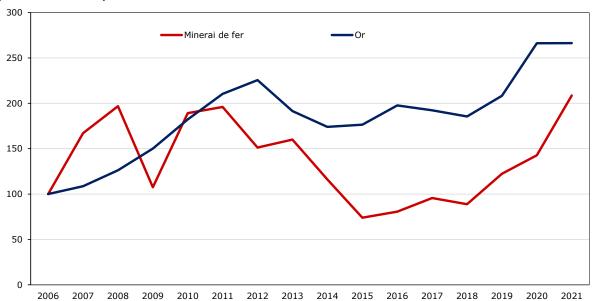
¹² Le prix unitaire des diamants est passé de 86,12 USD par carat en 2020 à 116,53 USD par carat en 2021. Kimberley Process, *Public Statistics Area*. Adresse consultée: https://kimberleyprocessstatistics.org/public_statistics.

¹³ Banque centrale du Libéria (2022), Annual Report 2021.

¹⁴ Banque centrale du Libéria (2022), *Annual Report 2021*.

Graphique 1.1 Prix du minerai de fer et de l'or sur le marché mondial, 2006-2021

(Indice 2006 = 100)



Source: Banque mondiale, *Commodity Markets*. Adresse consultée: https://www.worldbank.org/en/research/commodity-markets.

- 1.7. Pour faire face aux difficultés posées par les chocs extérieurs et les faiblesses intérieures, le gouvernement a publié en 2018 son Programme pour la prospérité et le développement en faveur des populations pauvres (PAPD) 2018-2023, un plan quinquennal de développement national s'inscrivant dans le Cadre de vision 2030 du Libéria. Selon le PAPD, le pays est doté d'abondantes ressources humaines et naturelles, mais peine à se développer principalement parce que son capital humain n'a pas le savoir requis pour transformer les ressources naturelles en richesse. 15
- 1.8. Le PAPD a pour but de renforcer les capacités et la fiabilité des institutions publiques ainsi que de créer des emplois en soutenant le secteur privé, moteur de la croissance. Il vise à réduire la pauvreté de 23% en 2023 par rapport au niveau de 2018 dans cinq des six régions du Libéria grâce à une croissance économique soutenue et inclusive tirée par des investissements accrus dans l'agriculture, l'infrastructure, la mise en valeur des ressources humaines et la protection sociale. 16
- 1.9. D'après le PAPD, afin de limiter les chocs macroéconomiques et leurs impacts sur l'économie (et en particulier sur les pauvres), la CBL doit mettre en œuvre un régime à même de garantir la stabilité sur le marché des changes et, en parallèle, le gouvernement doit appliquer une politique de promotion des exportations et faire preuve de prudence et de discipline budgétaires. Néanmoins, la Stratégie nationale en matière d'exportation 2014-2018 ne prévoit pas d'outils spécifiques pour promouvoir les exportations du Libéria (section 2.2).
- 1.10. Ces dernières années, le Libéria a enregistré des augmentations significatives de ses recettes publiques totales. L'ensemble des recettes publiques ont progressé de 51% en 2020 et ont légèrement reculé en 2021, tandis que les recettes fiscales ont augmenté de 10% en 2020 et de 23% en 2021 (tableau 1.2), ce qui témoigne des efforts faits par le gouvernement pour mobiliser des recettes. Plus particulièrement, les taxes prélevées à la frontière par l'Administration des douanes ont augmenté de 28% et représentaient 43% des recettes fiscales totales en 2021, équivalant à 6% du PIB. Cette hausse rapide des taxes prélevées à la frontière est peut-être due à l'augmentation de la valeur des importations étant donné que la valeur totale des importations de marchandises a augmenté de 34% par rapport au niveau de 2020 (section 1.3.1).

Poor%20Agenda%20For%20Prosperity%20And%20Development%20book%20for%20Email%20sending%20(1).pdf%20-%20Compressed.pdf.

¹⁵ Gouvernement libérien, *Pro-Poor Agenda for Prosperity and Development (PAPD) 2018-2023*. Adresse consultée: https://emansion.gov.lr/doc/Pro-

¹⁶ Gouvernement libérien, Pro-Poor Agenda for Prosperity and Development (PAPD) 2018-2023.

¹⁷ Gouvernement libérien, Pro-Poor Agenda for Prosperity and Development (PAPD) 2018-2023.

¹⁸ Banque centrale du Libéria (2022), *Annual Report 2021*.

Tableau 1.2 Principaux indicateurs macroéconomiques, 2016-2021

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Finances publiques (% du PIB) | | | | | | |
| Recettes publiques totales | 16,6 | 14,4 | 14,4 | 13,1 | 21,6 | 18,5 |
| Recettes fiscales, dont: | 11,2 | 11,4 | 11,7 | 10,8 | 13,0 | 13,9 |
| Impôts sur le revenu et les bénéfices | 4,5 | 4,2 | 4,8 | 4,2 | 5,8 | 6,0 |
| Impôts sur le commerce international | | | 5,3 | 4,8 | 5,4 | 6,0 |
| (douanes) | | | | .,- | | |
| Recettes extrafiscales | 1,8 | 1,8 | 1,6 | 2,3 | 3,0 | 2,6 |
| Autres recettes (y compris les subventions, les | 3,5 | 1,1 | 1,1 | 0,0 | 5,7 | 2,0 |
| emprunts, etc.) | , | , | , | · | , | , |
| Dépenses totales | | | 14,1 | 13,0 | 18,2 | 18,3 |
| Dépenses courantes | | | 12,2 | 11,3 | 16,6 | 15,0 |
| Dépenses en capital | | | 0,4 | 0,4 | 0,0 | 0,1 |
| Paiements sur les prêts, intérêts et autres frais | | | 1,5 | 1,3 | 1,6 | 3,2 |
| Solde global | | | 0,3 | 0,1 | 3,4 | 0,2 |
| Dette publique (% du PIB) | | | -,- | - 7 | _, | - • |
| Encours total de la dette | | 25,9 | 30,4 | 38,3 | 52,5 | 49,7 |
| Extérieure | | 18,0 | 22,6 | 25,6 | 31,3 | 29,4 |
| Multilatérale | | 15,9 | 19,0 | 22,2 | 27,6 | 26,2 |
| Bilatérale | | 2,2 | 3,6 | 3,4 | 3,7 | 3,2 |
| Intérieure | | 7,8 | 7,7 | 12,6 | 21,2 | 20,2 |
| Institutions financières | | 7,8 | 7,7 | 11,1 | 19,3 | 18,2 |
| CBL | | , | 7,4 | 9,1 | 16,0 | 15,1 |
| Banques commerciales | | | 0,3 | 2,0 | 3,2 | 3,1 |
| Autres dettes | | 0,0 | 0,0 | 1,6 | 1,9 | 2,0 |
| Situation monétaire et taux d'intérêt | | , | , | , | , | , |
| Masse monétaire au sens large (M2) | | 14,9 | 31,7 | 19,8 | 5,2 | -1,5 |
| (variation annuelle en %) | | , | , | ŕ | Í | , |
| Taux d'intérêt moyens des banques commerciales | | | | | | |
| Taux prêteur moyen | 13,6 | 13,8 | 12,8 | 12,4 | 12,4 | 12,4 |
| Taux moyens sur les prêts aux particuliers | 14,5 | 12,9 | 13,2 | 12,8 | 12,8 | 12,8 |
| Taux moyen des dépôts à terme | 4,7 | 3,6 | 3,6 | 3,5 | 3,5 | 3,5 |
| Inflation (IPC moyen) ^a | 8,8 | 12,4 | 23,5 | 27,0 | 17,0 | 7,8 |
| Inflation (IPC, fin de période) ^a | 12,5 | 13,9 | 28,5 | 20,3 | 13,1 | 5,5 |
| Taux de change | • | ĺ | , | ĺ | • | , |
| LRD pour 1 USD (moyenne sur la période) | 94,4 | 112,7 | 144,1 | 186,4 | 191,5 | |
| Taux de change effectif nominal ^b (variation en %) | -5,9 | -17,0 | -22,9 | -18,5 | -2,1 | 13,3 |
| Taux de change effectif réel ^b (variation en %) | 0,7 | -9,0 | -7,2 | 0,6 | 12,8 | 17,9 |
| Envois de fonds – nets (millions d'USD) | 245,1 | 102,3 | 131,9 | 119,5 | 212,0 | 257,8 |
| Flux entrants (millions d'USD) | 549,7 | 571,0 | 436,8 | 323,4 | 316,2 | 344,5 |
| Flux sortants (millions d'USD) | 304,6 | 468,7 | 304,8 | 203,9 | 104,2 | 86,7 |
| Flux entrants d'IED au Libéria | 453,2 | 247,8 | 129,1 | 86,7 | 87,0 | 45,7 |
| (millions d'USD) | , | , | , | , | , | , |
| % du PIB | 13,3 | 7,3 | 3,8 | 2,6 | 2,9 | 1,3 |
| Flux sortants d'IED du Libéria (millions d'USD) | 168 | 54 | 84 | 102 | 80 | 91 |
| Stock d'IED au Libéria (millions d'USD) | 8 332,9 | 8 580,7 | 8 709,9 | 8 796,5 | 8 883,5 | 8 929,2 |

.. Non disponible.

a Estimations pour 2021.

b Le signe moins indique une dépréciation.

Source: Banque centrale du Libéria, *Annual Report*, plusieurs éditions publiées entre 2016 et 2021; Banque mondiale, Base de données. Adresse consultée: https://databank.worldbank.org/home. Banque africaine de développement (2021), *African Statistical Yearbook*; Base de données UNCTAD Stat. Adresse consultée: https://unctadstat.unctad.org/FR/; données du FMI. Adresse consultée: https://data.imf.org/; et renseignements communiqués par les autorités.

1.11. Les augmentations des recettes publiques ont contribué aux excédents du solde budgétaire global enregistrés ces dernières années. En 2021, malgré une hausse de 15% des dépenses totales, l'excédent a atteint 0,2% du PIB (tableau 1.2). Les dépenses publiques ont notamment progressé dans l'agriculture et l'infrastructure, en particulier pour la construction de routes et l'entretien des ponts, l'élargissement des réseaux électriques et la lutte contre les effets de la pandémie de COVID-19. D'après le Ministère des finances et de la planification du développement (MFDP), les

dépenses ont été destinées à des programmes susceptibles de diversifier la croissance et de stimuler la reprise économique. 19

- 1.12. L'encours de la dette publique a augmenté rapidement pendant la période à l'examen, sa part dans le PIB passant de 25,9% en 2017 à 49,7% en 2021. D'après le FMI, la dette publique reste viable. L'essentiel de la dette extérieure (89% en 2021) est contracté à des conditions très libérales (autrement dit, il s'agit de prêts accordés à des conditions plus favorables que celles du marché) et détenu par des prêteurs multilatéraux, tandis que la majeure partie de la dette intérieure (75%) est détenue par la CBL, à des conditions favorables. Le FMI a également suggéré que les autorités continuent d'appliquer une politique budgétaire prudente en vue de contenir les vulnérabilités liées au risque de surendettement. La la contenir les vulnérabilités liées au risque de surendettement.
- 1.13. Le dollar libérien tout comme le dollar des États-Unis ont cours légal au Libéria. Ce système à double monnaie rend la gestion de la politique monétaire et de change particulièrement difficile. Le mandat principal de la CBL consiste à assurer et à maintenir la stabilité des prix dans l'économie (qui s'entend actuellement d'un taux d'inflation annuel moyen inférieur à 10%). En 2021, la CBL a resserré sa politique monétaire, notamment en vendant des titres sur l'open market à un taux d'intérêt annuel supérieur au taux d'inflation. Ce taux d'intérêt des titres de la CBL est le taux directeur de la Banque centrale. Par conséquent, fin 2021, le stock de masse monétaire au sens large (M2) a enregistré une légère baisse, de 1,5% (tableau 1.2).
- 1.14. La CBL a appliqué un taux directeur de 25% jusqu'en août 2021, puis elle l'a ramené à 20%.²⁴ La dollarisation (dollar EU) excessive implique que la part de la monnaie sous le contrôle direct de la CBL est limitée. Par conséquent, la capacité de la CBL de contenir l'inflation en resserrant les conditions monétaires est restreinte. Les autorités doivent appliquer un taux directeur très élevé pour que la politique monétaire reste axée sur la stabilité des prix.²⁵ Les taux d'intérêt moyens des banques commerciales sont restés inchangés en 2021, au même niveau qu'en 2020 et en 2019 (tableau 1.2).
- 1.15. L'inflation est tombée à 5,5% à la fin de 2021 alors qu'elle atteignait des niveaux à deux chiffres les années précédentes, ce qui découle de l'application d'une politique monétaire rigoureuse et d'une politique budgétaire prudente, ainsi que du manque de billets en dollars libériens "utilisables" (autrement dit, dans un état acceptable par la population). D'après la CBL, la qualité des billets en dollars libériens existants s'est détériorée au fil du temps. À la fin de décembre 2021, il était estimé qu'au moins 35% des billets n'étaient plus considérés comme acceptables par la population. La CBL a été autorisée par le Parlement national à imprimer de nouvelles coupures et à frapper de nouvelles pièces en 2021, en 2022, ainsi qu'en 2024, pour remplacer les anciennes.
- 1.16. Le Libéria dispose d'un régime *de jure* de flottement contrôlé du taux de change assorti d'un système *de facto* de stabilisation du taux de change depuis le 17 mars 2021.²⁸ La CBL autorise que le taux de change soit déterminé sur le marché des changes, les interventions sur ce marché visant uniquement à atténuer la volatilité excessive du taux de change.²⁹ En 2021, le dollar libérien s'est apprécié par rapport au dollar EU, en grande partie du fait de la rigueur de la politique monétaire appliquée, de la pénurie de billets en dollars libériens et d'une hausse des envois de fonds nets. En 2021, les envois de fonds nets ont augmenté de 21,6% par rapport à leur niveau de 2020: les envois entrants ont progressé de 9% tandis que les envois sortants ont diminué de 16,8%.

¹⁹ MFDP (2022), *Fiscal Outturn Report, Fiscal Year 2022, January 1-June 30, 2022*. Adresse consultée: https://www.mfdp.gov.lr/index.php/policy-training-manual/fiscal-outturn-report-fy2022-january-1-june-30-2022.

²⁰ FMI (2022), IMF Country Report No. 22/296.

²¹ FMI (2022), IMF Country Report No. 22/296.

²² Gouvernement libérien, *Pro-Poor Agenda for Prosperity and Development (PAPD) 2018-2023*.

²³ FMI (2022), IMF Country Report No. 22/296.

²⁴ Banque centrale du Libéria (2022), Annual Report 2021.

²⁵ FMI (2022), IMF Country Report No. 22/296.

²⁶ FMI (2022), IMF Country Report No. 22/296.

²⁷ Banque centrale du Libéria (2022), *Annual Report 2021*.

²⁸ Depuis mars 2021, le taux de change face au dollar EU s'est stabilisé dans une fourchette de 2%. FMI (2022), IMF Country Report No. 22/296.

²⁹ FMI (2022), IMF Country Report No. 22/296.

1.17. Pendant toute la période à l'examen, le compte courant du Libéria a enregistré un déficit, qui s'élevait à environ 17% du PIB en 2021 (tableau 1.3). Par rapport au début de la période considérée (à savoir 2016), un changement notable a pu être observé dans la balance des paiements du Libéria en ce qui concerne le compte du revenu secondaire. Les entrées nettes sur ce compte ont chuté de 950 millions d'USD en 2016 à 223 millions d'USD en 2017 puis se sont établies à 243 millions d'USD en 2021, ce qui tient principalement à la diminution des transferts courants liés aux flux d'aide extérieure au gouvernement.

Tableau 1.3 Balance des paiements, 2016-2021

(Millions d'USD)

| (Millions a OSD) | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|------------------------------------|----------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Compte courant | -270,1 | -741,5 | | -680,8 | -545,1 | -607,1 |
| Crédit | 1 693,5 | | 1 069,1 | | | |
| Débit | 1 963,6 | 2 013,1 | 1 856,2 | 1 597,7 | 1 552,8 | 1 860,4 |
| Biens et services | -1 051,5 | | -812,8 | -689,8 | -693,3 | |
| Crédit | 372,7 | 390,2 | 558,8 | 554,0 | 619,4 | |
| Débit | 1 424,2 | 1 211,0 | 1 371,7 | 1 243,8 | 1 312,7 | 1 628,4 |
| Biens | -921,7 | -639,6 | -492,7 | -390,9 | -390,3 | -459,3 |
| Exportations | 279,4 | 358,3 | 548,5 | 542,9 | 607,7 | 878,5 |
| Importations (sur une base f.a.b.) | 1 201,1 | 997,9 | 1 041,1 | 933,8 | 998,0 | 1 337,7 |
| Services (nets) | -129,8 | -181,1 | -320,1 | -298,9 | -303,1 | -285,7 |
| Crédit | 93,3 | 32,0 | 10,4 | 11,1 | 11,7 | 4,9 |
| Débit | 223,1 | 213,1 | 330,5 | 310,0 | | 290,6 |
| Revenu primaire (net) | -169,1 | -144,2 | -125,9 | -112,4 | -99,5 | -105,5 |
| Crédit | 30,5 | 39,5 | 23,2 | 23,8 | 21,0 | 21,8 |
| Débit | 199,6 | 183,7 | | 136,2 | 120,4 | |
| Revenu secondaire (net) | 950,5 | 223,4 | 151,7 | 121,4 | 247,8 | 243,4 |
| Crédit | 1 290,3 | 841,9 | 487,1 | 339,1 | 367,4 | 348,1 |
| Débit | 339,8 | 618,5 | 335,4 | 217,7 | | 104,7 |
| Compte de capital | 62,9 | 68,8 | 316,4 | 229,6 | 390,5 | 215,6 |
| Compte financier | | | | | | |
| Prêts nets (+) / emprunts nets (-) | -629,6 | -584,4 | -259,8 | -218,2 | -207,8 | -430,1 |
| Investissements directs (nets) | -311,7 | -242,6 | -129,1 | -86,8 | -66,1 | -95,0 |
| Autres investissements (nets) | -317,9 | -341,8 | -130,7 | -131,4 | -141,7 | -335,1 |
| Actifs de réserve, dont: | 18,7 | 82,8 | -63,8 | -30,9 | 82,5 | 400,8 |
| Droits de tirage spéciaux (DTS) | -45,1 | 0,3 | 0,7 | -13,7 | -7,5 | 351,1 |
| Erreurs et omissions nettes | -403,7 | 171,1 | 147,2 | 202,1 | | |
| Solde global | -18,7 | -82,8 | 63,8 | 30,9 | -82,5 | -400,8 |
| Pour mémoire | | | | | | |
| Compte courant (% du PIB) | -7,9 | -21,9 | -23,0 | -20,5 | -17,9 | -17,4 |
| Réserves extérieures brutes | 394,1 | 335,5 | 287,2 | 252,4 | | |
| Couverture en mois d'importations | 3,1 | 3,1 | 2,4 | 2,3 | 2,5 | 4,5 |

Source: Banque centrale du Libéria, Annual Report, plusieurs éditions publiées entre 2016 et 2021.

1.18. L'excédent traditionnel du compte de capital du Libéria a reculé, tombant de 390,5 millions d'USD en 2020 à 215,6 millions d'USD en 2021. D'après la CBL, ce résultat découlait de la baisse des transferts de capitaux des partenaires de développement.³⁰ En ce qui concerne le compte financier, les emprunts nets ont plus que doublé en 2021 par rapport au niveau de 2020 en raison de l'augmentation des flux entrants d'investissements directs et d'autres investissements. Les actifs de réserve sont passés de 82,5 millions d'USD en 2020 à 400,8 millions d'USD en 2021, essentiellement du fait de l'attribution de droits de tirage spéciaux (DTS) par le FMI au deuxième semestre de 2021. C'est également pour cette raison que les réserves internationales du Libéria ont beaucoup augmenté et couvraient 4,5 mois d'importations fin décembre 2021 (contre une couverture de 2,5 mois d'importations en 2020).

1.19. Selon les autorités, la croissance du PIB a ralenti en 2022 en raison, notamment, de l'augmentation des prix de l'énergie et des produits alimentaires au niveau international et du resserrement des conditions monétaires dans le monde entier face à la hausse de l'inflation. La majoration des prix des importations associée à la forte dépendance du Libéria à l'égard des importations de produits alimentaires et d'énergie aurait pour effet de creuser le déficit du compte courant ainsi que d'accroître l'inflation.

³⁰ Banque centrale du Libéria (2022), *Annual Report 2021*.

1.3 Évolution des échanges et de l'investissement étranger direct

1.20. Le Libéria compte sur ses exportations de produits de base pour réduire le déficit du compte courant.³¹ Le PAPD vise à promouvoir l'intégration régionale afin d'élargir l'accès aux marchés pour les produits du pays, ce qui devrait accroître les recettes que le gouvernement tire du commerce.³² D'après la politique commerciale nationale, des obstacles structurels continuent de freiner la compétitivité de l'économie dans le cadre du commerce international. Le coût élevé de l'activité commerciale, la capacité limitée des entreprises de participer effectivement aux marchés mondiaux et la fragilité des mécanismes institutionnels comptent parmi les faiblesses constatées. Le secteur du commerce informel demeure vaste. Les exportations se composent essentiellement d'un très petit nombre de produits primaires et sont destinées à quelques marchés, ce qui rend le Libéria vulnérable aux chocs économiques.³³

1.3.1 Commerce des marchandises

- 1.21. Comme indiqué dans la politique commerciale nationale, le pays manque de données commerciales fiables et actualisées.³⁴ La base de données Comtrade des Nations Unies ne contient pas de données sur les flux d'échanges du Libéria alors que les valeurs des échanges calculées à partir des données miroir (autrement dit, les données des partenaires) sont près de 10 fois plus élevées que les valeurs enregistrées par l'Institut libérien de statistiques et des services de géo-information.³⁵ Les données commerciales figurant dans le système SYDONIA ne contiennent pas les valeurs à l'exportation des produits minéraux, alors que les exportations de minéraux comme le minerai de fer sont une source très importante de recettes d'exportation. En ce qui concerne les sources de données, la CBL semble être le meilleur compromis.
- 1.22. Le commerce des biens et services ont représenté 72% du PIB en 2021 contre 53% en 2016. Les exportations totales de marchandises ont atteint environ 878 millions d'USD en 2021, en hausse de 45% par rapport à l'année précédente (Tableau A1. 1). Cette progression a été stimulée par l'augmentation de la valeur des exportations d'or (+75%), de caoutchouc naturel (+34%) et de minerai de fer (+20%), découlant de la hausse des prix et de la production (graphique 1.1). La valeur des exportations de diamants a aussi progressé de 25%, même si sa part reste minime. Le panier d'exportation libérien est concentré: les exportations de minerai et de concentré de fer, d'or et de caoutchouc naturel ont représenté plus de 90% des exportations totales de marchandises en 2021.
- 1.23. Les importations de marchandises ont augmenté de 34% en 2021 par rapport à 2020, atteignant 1 337 millions d'USD (tableau A1. 1). Plus particulièrement, la valeur des importations de machines et de matériel de transport, ainsi que de riz ont augmenté de plus de 50%. Les principaux produits importés ont été les produits alimentaires et les animaux vivants (le riz représentant la moitié des importations de ces produits), les machines et le matériel de transport, ainsi que les produits minéraux, combustibles et lubrifiants (graphique 1.2). Les "autres" produits ont représenté 30% des importations totales.
- 1.24. D'après les données de la CBL, les exportations du Libéria sont destinées pour une grande partie (44% en 2021) à la zone euro (autrement dit, aux 19 pays de l'Union européenne)³⁶ (graphique 1.3 et tableau A1. 2), puis à la Suisse (38%) et aux États-Unis (8%). Au cours de la période à l'examen, la part des échanges avec les partenaires africains a diminué et les exportations vers d'autres pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont représenté 1,4% des exportations du Libéria en 2021.

³¹ FMI (2022), IMF Country Report No. 22/296.

³² Gouvernement libérien, Pro-Poor Agenda for Prosperity and Development (PAPD) 2018-2023.

³³ Ministère du commerce et de l'industrie (2014), *Liberia National Trade Policy 2014-2019: Promoting Inclusive Growth through Trade Competitiveness*. Adresse consultée: https://www.moci.gov.lr/doc/Liberia%20National%20Trade%20Policy-11.compressed(2).pdf.

³⁴ Ministère du commerce et de l'industrie (2014), *Liberia National Trade Policy 2014-2019: Promoting Inclusive Growth through Trade Competitiveness*.

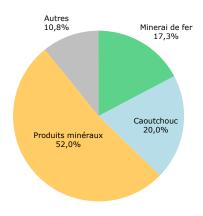
³⁵ Institut libérien de statistiques et des services de géo-information (LISGIS) (2022), *External Trade Annual Report 2021*. Adresse consultée: https://www.lisgis.gov.lr/admin_area/data_pdf/20220510846742021report.pdf.

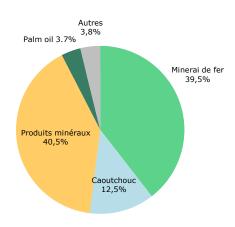
³⁶ Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie.

Graphique 1.2 Composition du commerce des marchandises, 2016 et 2021

2016 2021

Exportations

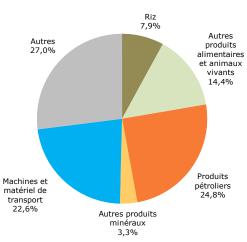


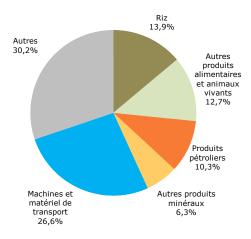


Total: 279,4 millions d'USD

Total: 878,5 millions d'USD

Importations





Total: 1 201,1 millions d'USD

Total: 1 337,7 millions d'USD

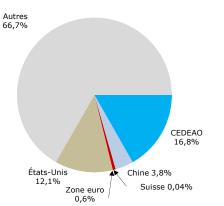
Source: Estimations du Secrétariat de l'OMC, sur la base de plusieurs éditions du *Annual Report* publiées entre 2018 et 2021 par la Banque centrale du Libéria.

1.25. En 2021, l'Inde était le principal fournisseur de marchandises du Libéria (20,8%) (graphique 1.3 et tableau A1. 3), suivie par la CEDEAO (15,2%), la Chine (14,4%) et les États-Unis (4,8%). Un tiers des importations du Libéria viennent d'"autres" pays.

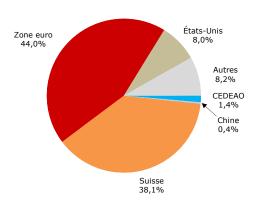
Graphique 1.3 Répartition géographique du commerce des marchandises, 2016 et 2021

2016 2021

Exportations

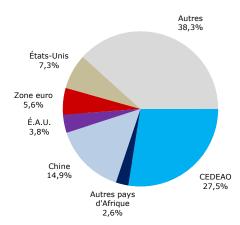


Total: 279,4 millions d'USD

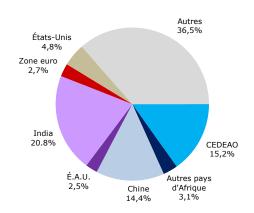


Total: 878,5 millions d'USD

Importations



Total: 1 201,1 millions d'USD



Total: 1 337,7 millions d'USD

Source: Estimations du Secrétariat de l'OMC, sur la base de plusieurs éditions du *Annual Report* publiées entre 2018 et 2021 par la Banque centrale du Libéria.

1.3.2 Commerce des services

- 1.26. D'après les données de la CBL, les exportations de services ont reculé entre 2020 et 2021. Par rapport au début de la période considérée (2016), leur valeur a chuté, passant de 93 millions d'USD à 4,4 millions d'USD (tableau 1.4). En 2019, les principales composantes du commerce des services étaient les services d'assurance et les services de voyage.
- 1.27. Les importations de services du Libéria ont augmenté dans l'ensemble, même si elles ont reculé de 319,8 millions d'USD en 2020 à 288,4 millions d'USD en 2021. Les services de transport (en particulier le transport maritime) et les biens et services des administrations publiques en sont les principales composantes.

Tableau 1.4 Commerce des services, 2016-2021

(Millions d'USD)

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Exportations totales de services | 93,3 | 72,9 | 10,4 | 11,1 | 10,9 | 4,4 |
| Services de fabrication fournis sur des intrants physiques | | | | 0,0 | | |
| détenus par des tiers | | | | | | |
| Services d'entretien et de réparation n.c.a. | | | | 0,0 | | |
| Transports | 0,0 | 0,0 | | 0,0 | | |
| Voyages | 6,1 | 11,1 | | 1,9 | | |
| Construction | | | | 0,0 | | |
| Services d'assurance et de pension | 23,9 | 10,1 | | 8,7 | 9,7 | 3,4 |
| Assurance directe | 17,6 | 6,3 | 9,3 | 6,9 | | |
| Réassurance | 4,9 | 3,0 | | | | |
| Services auxiliaires d'assurance | 1,4 | 0,8 | 0,7 | 1,8 | | |
| Services financiers | | | | 0,0 | | |
| Frais pour usage de la propriété intellectuelle, n.c.a. | | | | 0,0 | | |
| Services de télécommunication, d'informatique et | | | | 0,0 | | |
| d'information | | | | | | |
| Autres services fournis aux entreprises | 0,0 | 0,0 | | 0,0 | | |
| Services personnels, culturels et récréatifs | | | | 0,0 | | |
| Biens et services des administrations publiques n.c.a. | 63,2 | 51,6 | 0,4 | 0,5 | 0,4 | 0,2 |
| Importations totales de services | 222,7 | 234,3 | 204,3 | 310,0 | 319,8 | 288,4 |
| Services d'entretien et de réparation n.c.a. | 28,7 | 38,8 | 23,0 | 33,5 | 34,5 | 31,1 |
| Transports | 80,4 | 84,6 | 87,9 | 92,5 | 97,3 | 87,6 |
| Transport maritime | 73,7 | | 86,9 | 90,9 | 95,6 | 86,1 |
| Transport aérien | 6,7 | 7,0 | 1,1 | 1,6 | 1,7 | 1,5 |
| Voyages | 3,5 | | 7,7 | 5,7 | | |
| Services d'assurance et de pension | 35,0 | | 65,8 | 36,4 | 38,3 | 34,4 |
| Assurance directe | 22,3 | 20,5 | 29,2 | 23,2 | | |
| Réassurance | 9,2 | 14,8 | 22,5 | 6,2 | | |
| Services auxiliaires d'assurance | 3,5 | 0,6 | 14,1 | 6,9 | | |
| Autres services fournis aux entreprises | 48,4 | 51,6 | 15,8 | 49,4 | 52,0 | 46,8 |
| Services professionnels et de conseil en gestion | 0,3 | 0,7 | 0,3 | | | |
| Services techniques, liés au commerce et autres services | 48,1 | 50,9 | 15,5 | 49,4 | 52,0 | 46,8 |
| aux entreprises | | | | | | |
| Biens et services des administrations publiques n.c.a. | 26,7 | 17,5 | 4,2 | 92,5 | 95,4 | 86,1 |

.. Non disponible.

Note: En raison de l'utilisation de sources de renseignements différentes, les données concernant les

importations et les exportations totales ne sont pas exactement les mêmes que celles du

tableau 1.3.

Source: Portail WTO Stats. Adresse consultée: https://stats.wto.org/.

1.3.3 Tendances et structure de l'IED

1.28. Les flux entrants d'IED ont diminué de moitié entre 2020 et 2021 (tableau 1.2). Par rapport au niveau enregistré au début de la période à l'examen, la baisse est encore plus évidente. En 2021, 45,7 millions d'USD d'IED sont entrés au Libéria, ce qui représente seulement 10% du niveau de 2016 (453,2 millions d'USD) (tableau 1.2). Des sorties nettes d'IED ont été enregistrées en 2019 et en 2021. Ainsi, le stock d'IED n'a pas beaucoup varié pendant la période à l'examen. Le Secrétariat ne dispose pas de données sur la répartition sectorielle, ni sur les sources d'investissement.

2 RÉGIMES DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT

2.1 Cadre général

- 2.1. En vertu de la Constitution de 1986, le Libéria est un État unitaire et souverain divisé en comtés à des fins administratives. Il s'agit d'une république qui respecte la séparation des pouvoirs: exécutif, législatif et judiciaire.¹
- 2.2. Le pouvoir exécutif est incarné par le Président, élu pour un mandat de six ans renouvelable une seule fois. Le pouvoir exécutif comprend les ministères et les organismes publics. Le Président a le pouvoir de conduire la politique étrangère du pays et est donc habilité à conclure des traités, des conventions et d'autres accords internationaux similaires avec l'accord de la majorité de chaque chambre du corps législatif. Conformément à la Constitution, il propose et nomme les dirigeants des organismes de réglementation et des entreprises d'État. Les dirigeants des organismes de réglementation ci-après doivent être nommés par le Président: Autorité des télécommunications du Libéria, Autorité de l'aviation civile du Libéria, Autorité maritime libérienne, Autorité de développement du secteur du caoutchouc du Libéria, Autorité portuaire nationale, et Compagnie pétrolière nationale du Libéria (NOCAL).²
- 2.3. Le pouvoir législatif du Libéria est constitué de deux chambres: un Sénat comptant 30 sénateurs et une Chambre des représentants comptant 73 représentants. Un sénateur est généralement élu pour neuf ans, tandis qu'un représentant est élu pour six ans; l'un comme l'autre peuvent être réélus. En vertu de la Constitution, les chambres ont le pouvoir de ratifier les traités, les conventions et les autres accords internationaux négociés ou signés par le pouvoir exécutif au nom du Libéria et de réglementer le commerce et les échanges entre le Libéria et les autres nations. Il leur incombe également de recouvrer les impôts et de constituer des tribunaux subordonnés à la Cour suprême.
- 2.4. Le pouvoir législatif est également responsable de l'élaboration et de l'adoption des lois. Les propositions de loi doivent être faites sous la forme d'un projet de loi présenté par les membres du pouvoir législatif ou par le pouvoir exécutif. Les politiques (y compris les politiques commerciales) sont introduites ou modifiées par la voie de projets de loi, qui peuvent émaner de citoyens, de communautés, d'organisations de la société civile ou d'institutions gouvernementales. Les projets de loi sont présentés au pouvoir législatif (l'une ou l'autre des chambres) par les membres. Ils doivent être adoptés à la majorité des deux tiers par chaque chambre (successivement) avant d'être signés par le Président et promulgués en tant que loi. Si un projet de loi adopté par les deux chambres fait l'objet d'un veto de la part du Président, il est renvoyé à la chambre dont il est originaire. Le veto peut être annulé par le réexamen du projet de loi, auquel cas le projet est promulqué en tant que loi (article 35).
- 2.5. Conformément au Code des lois révisé du Libéria et sous réserve de l'approbation du Président, les chefs des ministères ou organismes indépendants relevant du pouvoir exécutif peuvent publier des règlements dans le cadre de leurs mandats respectifs. Ces règlements peuvent mettre en œuvre des lois déjà adoptées ou porter sur des questions qui ne sont pas directement traitées dans la législation existante. Le Président peut prendre des décrets exécutifs dans l'intérêt public, pour faire face à des situations d'urgence "qui ne peuvent pas attendre de longues procédures législatives". Il s'agit d'un instrument important de la politique commerciale du Libéria (section 3.1.3).
- 2.6. La structure du pouvoir judiciaire reflète le système juridique double du Libéria, qui comprend un droit écrit basé sur la common law et un droit coutumier fondé sur les pratiques habituelles. La Cour suprême est à la tête du pouvoir judiciaire. Tous les tribunaux (y compris la Cour suprême et les tribunaux subordonnés) doivent appliquer à la fois les lois statutaires et les lois coutumières. Le Libéria compte 15 comtés: mis à part Montserrado, chacun des comtés dispose d'une "cour de circuit" et de plusieurs tribunaux subordonnés (tribunaux de première instance) Le comté de Montserrado a 6 cours de circuit et 5 tribunaux spécialisés: tribunal de paiement des dettes, tribunal

¹ Constitution de 1986 de la République du Libéria. Adresse consultée: http://judiciary.gov.lr/wp-content/uploads/2017/11/CONSTITUTION-OF-THE-REPUBLIC-OF-LIBERIA.pdf. Depuis l'accession du Libéria à l'OMC, la Constitution n'a pas été modifiée.

² Document de l'OMC WT/ACC/LBR/23 du 9 octobre 2015.

³ The Executive Mansion, *Executive Orders*. Adresse consultée:

du travail, tribunal pour mineurs, tribunal fiscal et tribunal commercial. Par ailleurs, dans les zones rurales, les tribunaux traditionnels ou non professionnels traitent les questions telles que la propriété des biens mobiliers.⁴ Le système judiciaire demeure affaibli par un manque important de juges et de magistrats qualifiés.⁵

- 2.7. La hiérarchie des lois est la suivante: la Constitution; les lois du Parlement; la législation subsidiaire y compris les règlements, les arrêtés, les ordonnances et les décrets; et les lois coutumières ou traditionnelles. Les traités et accords internationaux, y compris les Accords de l'OMC et les actes de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), doivent être incorporés dans la législation nationale par ratification interne du Parlement. Si les lois du Libéria sont jugées contraires aux traités ou accords internationaux, les dispositions de ces derniers prévalent.
- 2.8. Toutes les lois libériennes, y compris celles liées au commerce, sont publiées sur le site Web de l'Institut libérien d'information juridique (www.liberlii.org). Le Libéria a notifié à l'OMC que ses lois, règlements et autres dispositions juridiques étaient généralement publiés au Journal officiel.⁶

2.2 Formulation et objectifs de la politique commerciale

- 2.9. Le Ministère du commerce et de l'industrie (MoCI) est chargé de formuler et de mettre en œuvre les politiques relatives au commerce, y compris celles qui concernent les prohibitions et restrictions à l'importation/exportation. Il est également responsable, entre autres choses, de l'établissement et de la réglementation des normes relatives aux produits de base et au commerce (section 3.3.2); de la collecte, de l'évaluation et de la publication de données sur le commerce et l'industrie; de l'élaboration de plans sur la circulation des marchandises et des personnes entrant et sortant du Libéria; et de la gestion de l'enregistrement des entreprises. En consultation avec le Ministère des affaires étrangères, le MoCI s'occupe de négocier les traités et les accords internationaux sur le commerce. Le Code des douanes modernisé de 2018 autorise l'Administration fiscale du Libéria (LRA) à modifier le tarif douanier pour toute exception nationale prévue au titre du TEC (tarif extérieur commun) de la CEDEAO.
- 2.10. Conjointement avec la LRA, le Ministère des finances et de la planification du développement (MFDP) est chargé d'administrer les procédures douanières et de collecter les droits et taxes sur les importations. Le Ministère de l'agriculture (MOA) et le Ministère de la santé (MOH) sont chargés des inspections sanitaires et phytosanitaires (SPS) aux points d'entrée, tandis que l'Agence de protection de l'environnement est responsable des inspections SPS pour l'importation et l'exportation de produits chimiques et de substances réglementées (section 3.3.3).⁷
- 2.11. La Chambre du commerce du Libéria (LCC) représente les intérêts du secteur privé. Elle intervient de façon ponctuelle dans la formulation des politiques commerciales. Les autorités indiquent qu'un groupe de travail technique participant à l'élaboration de la politique commerciale rassemble des représentants du secteur privé et est dirigé par la LCC.
- 2.12. Le Programme pour la prospérité et le développement en faveur des populations pauvres (PAPD) 2018-2023, un plan quinquennal de développement national s'inscrivant dans le cadre de la Vision 2030 pour le Libéria, a été publié en 2018. L'un des objectifs du PAPD est d'améliorer la sécurité du revenu et de réduire la pauvreté absolue grâce à une croissance économique soutenue et inclusive, tirée par des investissements accrus dans l'agriculture, l'infrastructure, le développement des ressources humaines et la protection sociale (section 1.2).8
- 2.13. La Politique commerciale nationale (LNTP) 2014-2019 est appelée à jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs du PAPD. D'après la LNTP, les principaux objectifs de politique commerciale du Libéria sont de promouvoir le commerce international et la compétitivité du secteur privé national, en aidant les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services à commercer aux niveaux national et international, et de contribuer ainsi à la création d'emplois, à l'amélioration des

⁴ Herbert Smith Freehills (2016), A Multi-Jurisdictional Review - Dispute Resolution in Africa.

⁵ Document de l'OMC WT/ACC/LBR/23 du 9 octobre 2015.

⁶ Document de l'OMC G/TRIMS/N/2/Rev.27/Add.1 du 13 juin 2018.

⁷ Document de l'OMC WT/ACC/LBR/23 du 9 octobre 2015.

⁸ Programme pour la prospérité et le développement en faveur des populations pauvres (PAPD) 2018-2023. Adresse consultée: https://emansion.gov.lr/doc/Pro-

Poor%20Agenda%20For%20Prosperity%20And%20Development%20book%20for%20Email%20sending%20(1).pdf%20-%20Compressed.pdf.

moyens d'existence et à la réduction de la pauvreté. Selon les autorités, la LNTP vise à promouvoir une relation équilibrée entre l'intégration commerciale et le développement durable, pour favoriser la transparence et la prévisibilité des conditions de l'activité des entreprises, et protéger à la fois les entreprises nationales et les populations défavorisées, notamment les femmes, les jeunes, les personnes pauvres et les habitants des zones rurales, ainsi que ceux qui subissent les conséquences négatives de l'ouverture des marchés.

- 2.14. La Stratégie nationale en matière d'exportation 2014-2018, publiée en 2014, détaille le soutien apporté aux secteurs clés, considérés par le gouvernement comme les plus susceptibles de lui permettre de diversifier son panier d'exportation. Les stratégies sectorielles incluent la Stratégie d'exportation du cacao, la Stratégie d'exportation de l'huile de palme, la Stratégie d'exportation du manioc, la Stratégie d'exportation des poissons et crustacés, la Stratégie d'exportation des meubles en bois d'hévéa et la Stratégie d'exportation dans le secteur du tourisme. Néanmoins, le contenu du soutien apporté est peu détaillé.
- 2.15. Dans son rapport de transition pour 2017 (rapport annuel le plus récent), le MoCI indique qu'il concentre son action sur l'industrialisation de l'économie, la promotion du développement du secteur privé et l'expansion des possibilités commerciales, à la fois par le biais des efforts d'intégration régionale et de l'alignement sur les normes internationales réalisé dans le cadre de l'accession à l'OMC.¹¹
- 2.16. Pour atteindre les objectifs commerciaux, plusieurs institutions relevant du MoCI ont été créées: l'Administration des petites entreprises, qui facilite l'accès des MPME au financement, aux marchés et à la formation; le Comité de réforme des entreprises, qui vise à remédier aux difficultés rencontrées par le secteur privé et à instaurer un cadre légal et réglementaire moins lourd pour les entreprises; l'Office de propriété intellectuelle du Libéria (LIPO), chargé de mettre en place un guichet unique toutes les questions liées aux droits d'auteur et à la propriété industrielle; et le Laboratoire national des normes qui est l'installation d'essais du Libéria (section 3.3.2). Le gouvernement a également réformé les procédures relatives aux déclarations de permis d'importation et d'exportation, et a repris le développement du parc industriel de Monrovia. 12
- 2.17. Les principales lois libériennes relatives au commerce et à l'investissement ont été promulguées avant ou aux alentours de 2016, au moment de l'accession du pays à l'OMC. Cependant, pour de nombreuses lois, les règlements d'application sont en attente. Les principales lois commerciales sont publiées en ligne, sur les sites Web de la LRA et du MoCI. ¹³ La Loi sur le commerce extérieur, adoptée en juin 2016, encadre l'établissement d'un système d'économie de marché plus efficace, conforme aux obligations découlant des règles de l'OMC. Le Code des douanes (partie V du Code des impôts de la République du Libéria) a été modifié et adopté en 2019 (section 3.1.1). Les principales autres lois relatives au commerce et à l'investissement sont notamment les suivantes:
 - la Loi de 2014 sur l'autonomisation des petites entreprises;
 - la Loi de 2016 sur la concurrence;
 - la Loi de 2016 sur la propriété intellectuelle;
 - la Loi de 2016 sur l'insolvabilité;
 - la Loi de 2017 sur les zones économiques spéciales;
 - le Code des impôts de 2000, tel que modifié en 2011; et
 - la Loi de 2010 sur l'investissement.

⁹ MoCI, Liberian National Trade Policy 2014-2019, Promoting Inclusive Growth through Trade Competitiveness. Adresse consultée: https://www.moci.gov.lr/doc/Liberia%20National%20Trade%20Policy-11.compressed(2).pdf.

¹⁰ MoCI (2018), Transition Report 2017 - Rebranding Commerce. Adresse consultée: https://www.moci.gov.lr/doc/MoCI.Min.Addy.Transition.Rebranding%20Commerce.Final small 1.pdf.

MoCI (2018), Transition Report 2017 - Rebranding Commerce.
 MoCI (2018), Transition Report 2017 - Rebranding Commerce.

¹³ LRA, *Laws & Regulations*. Adresse consultée: https://revenue.lra.gov.lr/laws-issuances/; et MoCI,

Laws. Addresse consultée: https://revenue.ira.gov.ir/laws-issuances/; et MoCi, Laws. Adresse consultée: https://www.moci.gov.ir/2content.php?sub=164&related=16&third=164&pg=sp.

- 2.18. Le gouvernement a également adopté des mesures, dont beaucoup ont débuté avant 2016, pour améliorer la transparence. Par exemple, en 2010, la Loi sur la Commission des marchés publics et des concessions (PPCC) a été modifiée pour inclure de nouveaux règlements sur l'amélioration de la transparence des marchés publics et des concessions, comprenant des dispositions sur les seuils des appels d'offres publics, les limites applicables à la procédure du fournisseur unique, la réglementation des conflits d'intérêts et l'inscription sur liste noire, entre autres. En 2010 également, la Loi sur la liberté de l'information, qui prévoit des procédures claires et concises pour obtenir des renseignements de la part du gouvernement, a été adoptée, puis la Commission d'information indépendante a été établie. En 2013, une initiative d'ouverture budgétaire a été lancée dans le but d'améliorer la transparence du budget.
- 2.19. Le Libéria a signé la Convention des Nations Unies contre la corruption en 2005 et l'a ratifiée en 2007. La Commission libérienne de lutte contre la corruption (LACC) a été établie en 2008 pour mener des enquêtes et engager des poursuites en cas d'actes de corruption. Parmi les autres organismes pertinents, on peut citer la Commission d'information indépendante, l'Agence d'audit interne, l'Unité du renseignement financier, la Commission générale d'audit et l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives au Libéria. D'après un rapport établi par le Centre d'étude et de développement de la sécurité, toutes les lois libériennes liées à la lutte contre la corruption sont facilement accessibles en ligne; néanmoins, il existe un décalage entre la complexité du cadre juridique et la faiblesse de la mise en œuvre des lois. En 2021, le Libéria occupait la 136ème place sur 180 pays selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International. La la la la la la la corruption de la corruption de Transparency International.
- 2.20. En 2019, le gouvernement a qualifié le risque associé au blanchiment d'argent d'"élevé" et le risque associé au financement du terrorisme de "faible". ¹⁷ Le blanchiment d'argent est difficile à détecter au Libéria pour plusieurs raisons, parmi lesquelles: l'économie fondée sur les échanges en espèces et le système à double monnaie, le manque de transparence financière et l'absence de tenue de registres, l'ingérence politique, la corruption et la faible capacité à faire appliquer la législation. ¹⁸ Le Libéria est membre du Groupe d'action intergouvernemental contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), une institution de la CEDEAO chargée de faciliter l'adoption et la mise en œuvre d'initiatives de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans la région. Le dernier rapport d'évaluation mutuelle du GIABA a été établi en mai 2015. ¹⁹

2.3 Accords et arrangements commerciaux

2.3.1 Organisation mondiale du commerce

- 2.21. Le 14 juillet 2016, le Libéria est devenu le 163ème Membre de l'OMC. Il accorde au minimum le traitement NPF à tous ses partenaires commerciaux. Le Libéria n'a participé à aucune affaire de règlement des différends à l'OMC, que ce soit en tant que plaignant, défendeur ou tierce partie.²⁰
- 2.22. Le Libéria a ratifié l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) en 2019 et a déposé l'instrument d'acceptation en avril 2021 (section 3.1.1). En décembre 2021, le Libéria s'est porté coauteur de la Déclaration conjointe sur la facilitation de l'investissement pour le développement, avec 111 autres Membres de l'OMC. Les autorités indiquent que le Libéria se félicite de l'Accord sur

¹⁴ Centre d'étude et de développement de la sécurité (2022), *Civil Society Report on the Implementation of Chapter II (Prevention) & Chapter V (Asset Recovery) of the United Nations Convention Against Corruption in Liberia*. Adresse consultée: https://uncaccoalition.org/wp-content/uploads/Civil-society-report-UNCAC-Liberia-CENSSAD-UNCAC-Coalition FINAL-10.03.2022-1.pdf.

¹⁵ Centre d'étude et de développement de la sécurité (2022), Civil Society Report on the Implementation of Chapter II (Prevention) & Chapter V (Asset Recovery) of the United Nations Convention Against Corruption in Liberia.

¹⁶ Transparency International, *Liberia*. Adresse consultée:

https://www.transparency.org/en/countries/liberia.

¹⁷ Unité du renseignement financier (2019), *National Risk Assessment on Money Laundering and Terrorist Financing*. Adresse consultée: https://www.fiuliberia.gov.lr/wp-content/uploads/2021/09/Liberia-NRA-Report-Final.pdf.

¹⁸ Unité du renseignement financier (2019), *National Risk Assessment on Money Laundering and Terrorist Financing*.

¹⁹ GIABA, Mutual Evaluation & Follow-up Reports. Adresse consultée:

https://www.giaba.org/reports/mutual-evaluation/Liberia.html.

²⁰ OMC, *Libéria et l'OMC*. Adresse consultée:

https://www.wto.org/french/thewto f/countries f/liberia f.htm.

les subventions à la pêche. Cependant, le processus de ratification interne de cet accord n'a pas encore débuté. Le MoCI est responsable de ce processus, avec l'appui technique de l'Autorité nationale de la pêche et de l'aquaculture (NaFAA). Toutes les notifications relatives à l'Accord doivent être présentées à l'OMC par le MoCI. D'après les autorités, l'approche de l'élection présidentielle de 2023 risque de retarder encore le processus de ratification.

- 2.23. À l'OMC, le Libéria est membre du Groupe ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) et du Groupe africain. Les autorités indiquent que le Libéria participe également à la coordination de l'initiative "Le commerce au service de la paix" qui soutient les États fragiles et touchés par des conflits.
- 2.24. Depuis son accession à l'OMC (jusqu'au 28 février 2023), le Libéria a présenté de multiples notifications à l'OMC (tableau 2.1). Il a des notifications en suspens dans les domaines suivants: soutien interne à l'agriculture et subventions à l'exportation, procédures de licences d'importation et restrictions quantitatives, inspection avant expédition, évaluation en douane, subventions et mesures compensatoires, entreprises commerciales d'État, actions antidumping pour 2021 et 2022, et AGCS. Les autorités indiquent qu'elles travaillent à la présentation de ces notifications.

Tableau 2.1 Notifications du Libéria à l'OMC, juillet 2016 à mars 2023

| Cote | Titre | Date du document |
|------------------------------|---|-------------------------------|
| Accord sur la facilitation o | | Date da document |
| G/TFA/N/LBR/1 | Notification des engagements des différentes catégories | 23 juillet 2019 |
| | au titre de l'AFE | |
| G/TFA/N/LBR/1/Add.1 | Notification des engagements des différentes catégories au titre de l'AFE – Addendum | 19 août 2022 |
| G/TFA/N/LBR/2 | Notification au titre de l'article 22:3 de l'AFE | 23 février 2021 |
| G/TFA/N/LBR/3 | Notification au titre des articles 1:4, 10:4.3 et 10:6.2 de l'AFE | 2 mars 2021 |
| G/TFA/N/LBR/4 | Notification des arrangements et des progrès concernant la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités pour les dispositions relevant de la catégorie C | 22 août 2022 |
| Accord sur les obstacles t | echniques au commerce | |
| G/TBT/N/LBR/1 | Café et cacao | 14 février 2018 |
| G/TBT/N/LBR/2 | Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants | 26 juillet 2018 |
| G/TBT/N/LBR/3 | Récipients pour gaz comprimés ou liquéfiés, en fonte, fer ou acier | 26 juillet 2018 |
| G/TBT/2/Add.125 | Mise en œuvre et administration de l'Accord OTC | 6 septembre 2017 |
| G/TBT/2/Add.125/Rev.1 | Mise en œuvre et administration de l'Accord OTC – Révision | 25 septembre 2017 |
| Accord sur les subvention | is et les mesures compensatoires | |
| G/SCM/N/1/LBR/1 | Notification au titre de l'article 32.6 de l'accord pertinent | 1 ^{er} décembre 2017 |
| Accord sur les sauvegarde | | |
| G/SG/N/1/LBR/1 | Notification au titre de l'article 12:6 de l'accord pertinent | 1 ^{er} décembre 2017 |
| G/SG/N/1/LBR/1/Corr.1 | Notification au titre de l'article 12:6 de l'accord pertinent – Corrigendum | 26 mars 2018 |
| Accord sur l'application d | es mesures sanitaires et phytosanitaires | |
| G/SPS/N/LBR/1 | Eau potable conditionnée | 13 juin 2018 |
| Accords commerciaux rég | jionaux | |
| WT/REG399/N/1 | ACR – Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo | 6 mai 2019 |
| | vre de l'article VI du GATT de 1994 (Accord antidum | |
| G/ADP/N/1/LBR/1 | Notification des lois et réglementations au titre de l'article 18.5 de l'accord pertinent – Règlement relatif aux mesures de défense à imposer aux importations qui font l'objet d'un dumping de la part des États non membres de la CEDEAO | 1 ^{er} décembre 2017 |
| Règles d'origine | | |
| G/RO/N/173 | Règles d'origine non préférentielles et préférentielles | 5 juillet 2018 |
| Accord sur les mesures co | oncernant les investissements et liées au commerce | |
| | Notification au titre de l'article 6:2 de l'accord pertinent | 13 juin 2018 |
| | s droits de propriété intellectuelle qui touchent au co | |
| IP/N/3/LBR/1 | Point de contact notifié au titre de l'article 69 de l'Accord sur les ADPIC | 14 septembre 2017 |

Source: Données compilées par le Secrétariat de l'OMC, sur la base des documents de notification.

2.3.2 Accords et arrangements régionaux et préférentiels

2.3.2.1 CEDEAO

- 2.25. Le Libéria est un membre fondateur de la CEDEAO²¹, qui vise à promouvoir l'intégration économique régionale dans la perspective de l'établissement d'une union économique en Afrique de l'Ouest.²² Pour atteindre cet objectif, l'une des étapes consiste à créer une union douanière, caractérisée par la libéralisation des échanges entre les membres et un TEC applicable aux marchandises originaires de pays extérieurs à la Communauté.²³ Les membres de la CEDEAO ont approuvé la mise en œuvre du TEC à partir de 2015. Le Libéria a mis en œuvre le TEC de la CEDEAO (avec certaines exceptions) à partir de 2017. En novembre 2022, les membres de la CEDEAO ont décidé de reporter le plan de migration pour la mise en œuvre du TEC au 1^{er} janvier 2028, compte tenu de l'impact de la COVID-19 sur les économies de la région.
- 2.26. Le Libéria promeut le commerce régional par l'intermédiaire du Système de libéralisation des échanges de la CEDEAO (ETLS), selon lequel les produits fabriqués localement s'échangent en franchise de droits au sein de la Communauté. Pour pouvoir bénéficier de l'ETLS et faire approuver leurs produits, les entreprises doivent adresser une demande au Comité national de reconnaissance de l'origine. Cependant, d'après le rapport de transition du MoCI, si le Libéria veut tirer pleinement parti de son potentiel d'exportation au niveau régional, le Laboratoire national des normes (NSL) doit être amélioré. Sans laboratoire de normes agréé, il est extrêmement difficile pour les producteurs libériens d'obtenir les qualifications exigées pour l'exportation. Bien qu'un mémorandum d'accord ait été conclu entre le NSL et l'Autorité des normes du Ghana, il reste encore des progrès à faire. Paprès les renseignements de la Banque centrale du Libéria (CBL), les importations libériennes en provenance des pays de la CEDEAO représentaient environ 15% des importations totales du pays en 2021, tandis que les exportations du Libéria vers les pays de la CEDEAO représentaient environ 1,4% de ses exportations totales.
- 2.27. Le Libéria a adopté le passeport commun de la CEDEAO et a supprimé les prescriptions en matière de visa et de permis de résidence pour tous les citoyens de la CEDEAO dans le cas des séjours de 90 jours. Par ailleurs, il met pleinement en œuvre l'article 5 du Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation, le droit de résidence et le droit d'établissement.
- 2.28. Un poste frontière commun est en train d'être construit entre le Libéria et la Sierra Leone.²⁶
- 2.29. L'un des objectifs de la CEDEAO est la création d'une zone monétaire unique rassemblant à la fois les huit membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)²⁷et six autres membres de la Zone monétaire d'Afrique de l'Ouest (ZMAO)²⁸ dont le Libéria. L'adoption d'une monnaie unique doit être précédée d'une phase de convergence axée sur le renforcement des économies et des monnaies des États membres.²⁹ D'après la CBL, le Libéria remplit trois des quatre critères primaires de convergence macroéconomique (déficit budgétaire, réserves extérieures brutes en mois d'importation, et financement du déficit budgétaire national par la banque centrale), et l'un des deux critères secondaires (ratio de la dette publique au PIB). Le pays n'a respecté ni l'objectif

²¹ Les membres de la CEDEAO sont le Bénin, le Burkina Faso, Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo

²² CEDEAO. Adresse consultée: https://www.ecowas.int/about-ecowas/basic-information/https://www.ecowas.int/.

²³ Les membres de la CEDEAO ont de nouveau notifié l'Accord au titre de l'article XXIV du GATT en 2019; la notification précédente présentée au titre de la Clause d'habilitation a été remplacée (document de l'OMC WT/REG399/N/1 du 6 mai 2019).

²⁴ MoCI (2018), Transition Report 2017 - Rebranding Commerce.

²⁵ Banque centrale du Libéria (2021), *Annual Report 2021*. Adresse consultée: https://www.cbl.org.lr/sites/default/files/documents/2021annualreport.pdf.

²⁶ Les postes frontières communs sont établis pour faciliter le commerce transfrontières et la libre circulation des personnes et des marchandises dans la région.

²⁷ Les huit membres de l'UEMOA sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

²⁸ Les six membres de la ZMAO sont la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Nigéria et la Sierra Leone.

²⁹ CEDEAO (2021), *59th Ordinary Session of the Authority of Heads of State and Government*, 19 juin. Adresse consultée: https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/2021/06/20-uk_final_communique-venglish.pdf.

d'inflation (5%) ni le critère lié au taux de change. Le Libéria participe régulièrement au Forum des ministres du commerce de la ZMAO, une enceinte de discussion dont le but est de développer les possibilités commerciales régionales grâce à l'intégration économique et monétaire.30

2.3.2.2 Union africaine

2.30. Le Libéria est également un membre fondateur de l'Union africaine. L'un des projets phares de l'Agenda 2063 de l[']Union africaine est l'établissement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).31 La ZLECAf, établie en 2012 et entrée en vigueur le 30 mai 2021, vise à créer un marché unique pour les marchandises et les services et à jeter les bases de l'établissement d'une union douanière continentale. La ZLECAf n'a pas encore été notifiée à l'OMC mais, d'après les renseignements obtenus, sept pays ont déjà commencé à commercer en utilisant les préférences négociées dans ce cadre. Le Libéria a signé l'Accord portant création de la ZLECAf le 21 mars 2018, mais ne l'a pas encore ratifié. 32 Les autorités indiquent qu'avec l'appui de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, le Libéria élabore actuellement une stratégie nationale relative à la ZLECAf.

2.3.2.3 Arrangements commerciaux préférentiels (non réciproques)

- 2.31. Le Libéria bénéficie des systèmes généralisés de préférences (SGP) de l'Arménie, de l'Australie, du Canada, de l'Union européenne, de l'Islande, du Japon, du Kazakhstan, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, de la Fédération de Russie, de la Suisse, de la Türkiye, du Royaume-Uni et des États-Unis. 33 Il bénéficie aussi de traitements en franchise de droits ou préférentiels spécifiques aux PMA accordés par le Chili, la Chine, l'Inde, la République de Corée, le Monténégro, le Maroc, le Taipei chinois, le Tadjikistan et la Thaïlande.
- 2.32. Le Libéria bénéficie de préférences commerciales non réciproques accordées par les États-Unis au titre de la Loi sur la croissance et les perspectives économiques de l'Afrique (AGOA). En vertu de la Loi de 2015 sur la prorogation et le renforcement des dispositions de l'AGOA, le traitement préférentiel a été prolongé jusqu'au 30 septembre 2025. 34 Les autorités indiquent que les principaux produits exportés vers les États-Unis sont notamment le cacao, le café et le poisson. D'après les données de l'USITC, en 2021, 93,6% des importations des États-Unis en provenance du Libéria étaient des bois autres que de conifères, en plaquettes ou en particules (SH 44012200).
- 2.33. En tant que PMA, le Libéria bénéficie d'un accès sans restriction, en franchise de droits et sans contingent, au marché de l'UE pour toutes les exportations à l'exception des armes, au titre de l'initiative "Tout sauf les armes" qui prévoit les mêmes règles d'origine que le SGP de l'Union européenne.³⁵ En 2021, les principaux produits exportés par le Libéria vers l'UE, qui étaient aussi ses principaux produits d'importation en provenance de l'UE, étaient les minéraux et le matériel de transport.
- 2.34. En 2014, l'Union européenne a notifié à l'OMC avoir signé un APE avec 16 États d'Afrique de l'Ouest, à savoir les 15 membres de la CEDEAO (y compris le Libéria) et la Mauritanie, qui accorde à ces pays un accès en franchise de droits à son marché. 36 D'après un rapport du MoCI, l'APE prévoit l'ouverture progressive de 75% du marché de l'UE aux pays de la CEDEAO.37 Début 2023, le Ghana et la Côte d'Ivoire avaient signé l'APE, mais ce n'était pas le cas du Libéria. Selon les autorités, le Libéria élabore un système pour contrôler et vérifier les politiques visant la pleine mise en œuvre de l'APE.

³⁰ MoCI (2018), Transition Report 2017 – Rebranding Commerce.

³¹ Union africaine, *Flagship Projects of Agenda 2063*. Adresse consultée:

https://au.int/en/agenda2063/flagship-projects.

³² MoCI (2021), "Stakeholders Brainstorm on Liberia's AfCFTA Status", 9 février. Adresse consultée: https://www.moci.gov.lr/2press.php?news_id=272&related=46.

³³ Base de données de l'OMC sur les ACPr. Adresse consultée:

http://ptadb.wto.org/Country.aspx?code=430.

 $^{^{34}}$ AGOA, Loi de 2015 sur la prorogation et le renforcement des dispositions de l'AGOA. Adresse consultée: https://agoa.info/images/documents/5660/bills-114hr1891ih.pdf.

³⁵ Commission européenne, Everything but Arms (EBA). Adresse consultée:

https://trade.ec.europa.eu/access-to-markets/en/content/everything-arms-eba.

³⁶ Base de données de l'OMC sur les ACR. Adresse consultée:

 $[\]frac{\text{http://rtais.wto.org/UI/PublicSearchByMemberResult.aspx?membercode=430.}}{\text{37 MoCI (2018), Transition Report 2017 - Rebranding Commerce.}}$

2.35. Dans un rapport de 2017, le MoCI indique que les avantages potentiels de ces régimes et accords préférentiels sont amoindris par la lourdeur des règles d'origine et autres obstacles non tarifaires, et que les entreprises libériennes n'ont guère été en mesure d'exporter dans le cadre des accords commerciaux préférentiels.³⁸ Les autorités notent que des efforts ont été déployés pour améliorer les normes de qualité.

2.3.2.4 Autres accords

2.36. En 2013, le Libéria a ratifié l' Accord de partenariat volontaire avec l'Union européenne, afin de contrôler l'exploitation forestière illégale et d'améliorer la gouvernance forestière. Le Libéria élabore actuellement un système permettant de contrôler, vérifier et agréer le commerce du bois et des produits dérivés du bois (section 4.1.2).³⁹

2.37. L'Union du fleuve Mano (MRU) a été établie entre le Libéria et la Sierra Leone en 1973. La Guinée y a adhéré en 1980 et la Côte d'Ivoire en 2008. Les quatre membres de la MRU sont également membres de la CEDEAO. Entre autres choses, la MRU vise à renforcer l'intégration et le développement régionaux, afin d'inclure le commerce et l'industrie et de créer des emplois. Le processus d'intégration a été perturbé par des épisodes d'instabilité politique et des conflits armés dans la région. Les activités de la MRU ont repris en 2004. Un certain nombre de projets d'infrastructure ont ainsi été menés, comme la construction de la route de 47,1 km reliant le nord-est du Libéria à la Côte d'Ivoire, et l'établissement d'un poste frontière à guichet unique entre les deux pays. D'après les autorités, les résultats de la MRU ont été plus satisfaisants dans le domaine de la sécurité que dans celui du commerce.

2.4 Régime d'investissement

2.38. Le Libéria s'appuie fortement sur l'investissement étranger direct (IED) pour atteindre ses objectifs de développement et libérer son potentiel de croissance. Néanmoins, les investisseurs sont pénalisés par des obstacles infrastructurels, notamment au niveau de l'approvisionnement en énergie et des routes, par l'absence d'accès fiable à Internet, en particulier dans les zones rurales, par la corruption, et par la faiblesse des indicateurs de développement humain (section 1).

2.4.1 Législation et institutions

2.39. En 2010, la Loi sur l'investissement est entrée en vigueur. Elle a abrogé la Loi de 1973 sur les incitations à l'investissement et la Loi de 1979 sur la Commission nationale des investissements. Elle couvre les investissements directs et indirects ainsi que les investissements de portefeuille, et s'applique à toutes les entreprises au Libéria. En vertu de cette loi, tous les investisseurs sont tenus de constituer et/ou d'enregistrer une société commerciale au Libéria. Le Bureau d'enregistrement des entreprises du Libéria (LBR) a été créé en tant que guichet unique pour l'enregistrement des entreprises. D'après un rapport du MoCI de 2017, le délai d'enregistrement d'une entreprise est tombé de 99 jours à 6 jours maximum. Les autorités indiquent qu'actuellement, les démarches d'enregistrement d'une entreprise nécessitent au maximum cinq jours.

2.40. La Commission nationale des investissements réglemente les investissements directs au Libéria. Elle élabore des stratégies, politiques et programmes en matière d'investissement pour attirer l'investissement étranger, et négocie des contrats ou concessions d'investissement. Le Groupe de travail sur le climat des affaires (BCWG) coopère avec des parties prenantes des secteurs public et privé pour étudier les moyens d'instaurer des conditions favorables à l'activité des entreprises. En mars 2019, sur recommandation du BCWG, un décret exécutif a été pris pour améliorer les conditions de l'activité des entreprises, qui supprime les prescriptions relatives à la déclaration de permis d'importation (section 3.1.5) et fait passer la durée de validité des visas de

³⁸ MoCI (2018), Transition Report 2017 – Rebranding Commerce.

³⁹ EU Forest Law Enforcement, Governance and Trade (FLEGT). Adresse consultée: https://www.euflegt.efi.int/liberia.

⁴⁰ Conseil européen pour les relations internationales, *Mano River Union*. Adresse consultée: https://ecfr.eu/special/african-cooperation/mano-river-union/.

⁴¹ Loi de 2010 sur l'investissement. Adresse consultée:

https://www.moci.gov.lr/doc/TheInvestmentActof2010(1).pdf.

42 MoCI (2018), Transition Report 2017 – Rebranding Commerce.

résidence et permis de travail d'une année à cinq ans. La Commission nationale des investissements, le BCWG et d'autres groupes du secteur privé comme la LCC facilitent le dialogue entre les investisseurs et les fonctionnaires gouvernementaux sur les questions liées au climat de l'investissement.

2.41. D'après la Commission nationale des investissements, tous les accords de concessions importants contiennent des prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux, dans les domaines de l'emploi (section 2.4.2), des incitations à l'investissement (section 3.3.1) et des marchés publics (section 3.3.6).

2.4.2 Restrictions à l'investissement étranger

2.42. En vertu de la Loi de 2010 sur l'investissement, sous réserve de quelques exceptions, les investisseurs étrangers peuvent détenir ou contrôler, totalement ou en partenariat avec des Libériens, des sociétés commerciales dans tous les secteurs de l'économie en bénéficiant, entre autres, du traitement national en ce qui concerne les licences ou permis, les normes comptables, les prescriptions en matière d'assurance et la fiscalité. Les investisseurs étrangers bénéficient, dans les mêmes conditions que les Libériens, de la protection du droit libérien, y compris: du droit de recours; du droit de détenir des comptes bancaires; du droit de disposer des produits de l'investissement, sous réserve du paiement des taxes; et du droit de rapatrier les capitaux, de faire des paiements à l'étranger et d'envoyer les fonds dégagés par la vente de l'investissement.⁴³

- 2.43. Les activités ci-après sont réservées aux Libériens:
 - vente de sable;
 - fabrication de blocs;
 - vente ambulante;
 - agences de voyages;
 - vente au détail de riz et de ciment⁴⁴;
 - production et vente de glace;
 - ateliers de réparation de pneus;
 - ateliers de réparation automobile avec un investissement inférieur à 50 000 USD;
 - · cordonneries;
 - · vente au détail de bois et de planches;
 - · exploitation des stations-service;
 - clubs vidéo;
 - exploitation de taxis;
 - importation ou vente de vêtements d'occasion ou usagés;
 - distribution au Libéria de produits fabriqués localement; et
 - importation et vente de voitures d'occasion (exception faite des distributeurs agréés qui peuvent vendre des véhicules d'occasion certifiés de leur fabrication).

⁴³ Document de l'OMC WT/ACC/LBR/23 du 9 octobre 2015.

⁴⁴ La restriction visant la vente au détail de riz et de ciment ne s'applique pas à la vente en gros de ces deux produits. Document de l'OMC WT/ACC/LBR/23 du 9 octobre 2015.

- 2.44. Outre les activités réservées, le Libéria applique des restrictions à l'IED qui dépendent du montant de l'investissement. Les investisseurs étrangers peuvent investir dans les activités commerciales ci-après à condition de respecter certaines prescriptions concernant l'investissement minimal en capital. Premièrement, si une entreprise appartient exclusivement à des ressortissants étrangers, son investissement en capital total doit être d'au moins 500 000 USD. Deuxièmement, si l'investisseur étranger possède l'entreprise en partenariat avec des Libériens et que la participation totale des Libériens atteint au moins 25%, le montant total du capital investi ne doit pas être inférieur à 300 000 USD. Ces prescriptions s'appliquent aux activités commerciales suivantes:
 - production et vente de pierre et de granit;
 - fabrication de crèmes glacées;
 - · imprimerie commerciale;
 - agences de publicité, de graphisme et de création publicitaire;
 - cinémas;
 - production de viande de volaille et de produits à base de viande de volaille;
 - exploitation de stations d'épuration des eaux et d'usines d'embouteillage (exclusivement la production et la vente d'eau en sachets);
 - centres de divertissement non liés à un établissement hôtelier;
 - vente d'aliments pour animaux et pour volailles;
 - exploitation de poids lourds;
 - boulangeries; et
 - vente en gros de produits pharmaceutiques.
- 2.45. La Loi sur le travail décent donne la préférence à l'emploi de Libériens. Hormis pour les postes administratifs, de direction ou de techniciens, les permis de travail ne seront pas délivrés à des ressortissants étrangers, à moins que la liste des Libériens qualifiés n'ait été épuisée ou qu'aucune personne qualifiée en mesure d'assumer les fonctions correspondant au poste à pourvoir ne figure sur la liste.
- 2.46. La Constitution libérienne réserve l'accès à la propriété aux citoyens, mais les ressortissants étrangers peuvent être titulaires de baux à long terme, allant de 25 à 50 ans. L'Autorité foncière libérienne (LLA) estime que moins de 20% des terres du pays sont formellement enregistrées, et les divergences entre les registres de propriété foncière sont fréquentes. Pour cette raison, les investisseurs sont parfois confrontés à des procédures de différends fonciers coûteuses et complexes, même après avoir conclu des accords de location de terrains avec le gouvernement. La Loi sur le droit foncier, adoptée en 2018, a pour but de régler les différends fonciers historiques qui ont été à l'origine de conflits et de troubles communautaires par le passé. Au titre de l'article 48 3) de cette loi, les communautés dans lesquelles se trouvent des concessions conservent une participation non diluée de 5%, sans contrepartie, dans les droits de la concession.

2.4.3 Accords d'investissement

2.47. Les autorités indiquent que le Libéria a conclu des accords bilatéraux d'investissement avec la France et l'Allemagne, et que les accords conclus avec le Maroc et avec les Émirats arabes unis ne sont pas ratifiés.

- 2.48. Le Libéria a également signé l'Accord-cadre sur le commerce et l'investissement (TIFA) avec les États-Unis en 2007, lequel est entré en vigueur à la date de signature. 45 Dans le cadre du TIFA, le Conseil pour le commerce et l'investissement entre les États-Unis et le Libéria a été créé. Il est notamment chargé de surveiller les relations bilatérales de commerce et d'investissement, d'identifier les possibilités de développement du commerce et de l'investissement bilatéraux, ainsi que de repérer les obstacles au commerce et à l'investissement bilatéraux et d'y remédier.
- 2.49. Le Libéria a signé une convention de double imposition avec l'Allemagne en 1970. Il a commencé à négocier une convention de double imposition avec le Qatar en 2017, mais le processus n'a pas abouti. 46 Par ailleurs, il examine actuellement une convention de double imposition proposée par la Chine.
- 2.50. La loi sur l'arbitrage du Libéria figure dans la Loi sur la procédure civile (chapitre 64). Il n'y a pas de référence directe à la loi type de la CNUDCI. Le Libéria est signataire de la Convention de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI), de la Convention du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) et de la Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères (Convention de New York), entre autres. 47 Le Code de commerce du Libéria prévoit l'exécution des sentences arbitrales au titre de la Convention CIRDI ou de la Convention de New York. 48 Le Traité instituant la CEDEAO contient également des dispositions concernant le règlement des différends entre les investisseurs et l'État. Conformément à la Loi de 2010 sur l'investissement, même si les tribunaux libériens ont compétence pour régler les différends commerciaux, les parties à des différends relatifs aux investissements peuvent convenir d'utiliser une procédure d'arbitrage ou toute autre procédure de règlement des différends. Une fois qu'une sentence étrangère satisfait aux critères énoncés dans l'exécution d'un jugement étranger, elle est appliquée au titre de la législation libérienne. La législation sur l'arbitrage n'a pas été modifiée.

⁴⁵ USTR. Adresse consultée:

https://ustr.gov/sites/default/files/uploads/agreements/tifa/asset_upload_file278_10544.pdf.

46 Exposé présenté par la LRA en 2021, à l'occasion de la formation "LRA Tax Practitioner Training" Module VII - International Taxation".

⁴⁷ Les autres textes incluent le Code de conduite des Nations Unies pour les sociétés transnationales, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, la Déclaration tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales, les Directives de la Banque mondiale sur l'investissement, la Résolution des Nations Unies sur le nouvel ordre économique international, l'Accord de partenariat volontaire avec l'Union européenne, l'Accord de partenariat économique avec l'Union européenne, la Charte des droits et devoirs économiques des États et la Résolution des Nations Unies sur la souveraineté permanente.

⁴⁸ Code de commerce du Libéria de 2010, paragraphe 7.56. Adresse consultée: https://www.moci.gov.lr/doc/Commercial%20Code%20-%20Title%207%20-%20Liberian%20Code%20of%20Laws%20Revised.pdf.

3 POLITIQUE ET PRATIQUES COMMERCIALES - ANALYSE PAR MESURE

3.1 Mesures visant directement les importations

3.1.1 Procédures douanières, évaluation en douane et prescriptions douanières

- 3.1. La partie V du Code des impôts de la République du Libéria (Code LR), également appelée Code des douanes modernisé de 2018, a été modifiée pour la dernière fois en 2019. Elle définit les règles régissant toutes les procédures et formalités douanières.¹ La modification a eu pour objet d'incorporer plusieurs dispositions de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE), y compris celles qui concernent la déclaration anticipée des marchandises, le dédouanement avant arrivée, le mécanisme de contestation et d'appel, la notification et les déclarations simplifiées. Les autorités indiquent que la version modifiée du Code des douanes modernisé est entièrement alignée sur le Code des douanes harmonisé de la CEDEAO et que le Libéria applique actuellement les réglementations communes relatives au régime douanier prévues par le Code des douanes de la CEDEAO.
- 3.2. Conformément au Code des douanes modernisé, les procédures douanières sont gérées par le Département des douanes de la LRA. En vertu de la Loi sur le commerce extérieur, toute personne, libérienne ou étrangère, peut importer ou exporter des marchandises et des services à destination et en provenance du Libéria.² La LRA peut accorder une licence de courtier en douane à toute personne physique de nationalité libérienne, ainsi qu'à toute personne morale sous réserve qu'au moins un membre de la société/association/partenariat soit titulaire d'une licence de courtier en douane valide et non transférable. Le recours à un courtier en douane n'est pas obligatoire.
- 3.3. Le 14 décembre 2020, le Libéria a déposé son instrument de ratification de la Convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers (Convention de Kyoto révisée).³ Il a ratifié l'AFE en 2019 et déposé son instrument d'acceptation en avril 2021. Son taux de mise en œuvre des engagements est actuellement de 68,5% (à savoir 35,7% de ses engagements de la catégorie A, 31,9% de ceux de la catégorie B et 0,8% de ceux de la catégorie C) et le calendrier de mise en œuvre s'étend de février 2018 à février 2025.⁴ Le 19 août 2022, le Libéria a notifié que les dispositions relatives au traitement avant arrivée, qui relevaient auparavant de la catégorie C, avaient été transférées à la catégorie B et qu'elles avaient été pleinement mises en œuvre sans appui au renforcement des capacités en février 2021.⁵ Le Libéria a également notifié qu'il avait achevé sa première étude sur le temps nécessaire à la mainlevée avec l'assistance technique de l'Organisation mondiale des douanes (OMD).⁶
- 3.4. Actuellement, quatre engagements de la catégorie C n'ont toujours pas été mis en œuvre, la date de mise en œuvre définitive étant fixée au 22 février 2025. Ces engagements concernent les procédures d'essai, les mesures de facilitation des échanges pour les opérateurs agréés, le guichet unique et la coopération douanière. D'après la notification du Libéria à l'OMC, la Banque mondiale fournit des fonds pour la mise en œuvre effective d'un système national de guichet unique pour le commerce national et international, qui relie tous les ministères, commissions et organismes gouvernementaux traitant de la facilitation des échanges.⁷ Les autorités indiquent qu'un plan de travail pour la mise en place de ce guichet unique national a été élaboré.

¹ LRA (2021), *Liberia Revenue Code as Amended*. Adresse consultée: https://revenue.lra.gov.lr/wp-content/uploads/2021/08/REVENUE-CODE-LIBERIA-REVENUE-CODE-AMENDEMENT-2020-min.pdf.

² Ministère du commerce et de l'industrie (MoCI), *Foreign Trade Law*. Adresse consultée: https://www.moci.gov.lr/doc/Foreign%20Trade%20Law.%201.pdf.

³ La Convention de Kyoto révisée est un instrument juridique de l'OMD qui vise à harmoniser les pratiques et procédures douanières dans le monde entier, en améliorant l'efficacité et l'efficience des administrations des douanes grâce à une série de dispositions juridiques décrivant en détail l'application de procédures douanières modernes et efficaces.

⁴ Base de données de l'OMC sur l'AFE. Adresse consultée: https://tfadatabase.org/fr/members/liberia.

⁵ Document de l'OMC G/TFA/N/LBR/1/Add.1 du 19 août 2022.

⁶ Document de l'OMC G/TFA/N/LBR/4 du 22 août 2022; et LRA (2022), *Liberia Time Release Study Report*. Adresse consultée: https://revenue.lra.gov.lr/wp-content/uploads/2022/08/TRS-REPORT-August-22-2022.pdf.

⁷ Document de l'OMC G/TFA/N/LBR/4 du 22 août 2022.

- 3.5. La LRA a commencé à mettre en œuvre le système ASYCUDA World en 2009 pour améliorer le processus de dédouanement au port franc de Monrovia.⁸ Elle a mis en place une plate-forme à guichet unique qui rassemble en une seule structure les opérations de recouvrement des droits de douane au port franc, une banque privée et l'Autorité portuaire nationale (NPA). La plate-forme prévoit également un mécanisme pour la réception des déclarations, la réalisation de vérifications de la conformité, l'émission d'avis d'évaluation, la réception des paiements et la mise en circulation des cargaisons par les exploitants de terminaux, entre autres choses. Depuis 2009, ASYCUDA World a été mis en place dans 12 des 17 points d'entrée douaniers du Libéria, ainsi que dans 2 ports maritimes, dans le port pétrolier, dans le port minéralier, dans le bureau de poste (expédition de colis), dans 2 aéroports (dont 1 n'est pas pleinement opérationnel car il n'y a pas suffisamment de vols internationaux) et dans 4 postes frontières terrestres.
- 3.6. La procédure douanière du Libéria comporte 11 étapes (encadré 3.1). Selon les autorités, plus de 90% des déclarations sont faites par voie électronique. L'étude la plus récente sur le temps nécessaire à la mainlevée a révélé qu'en 2020, le délai moyen de dédouanement d'un envoi depuis le port franc de Monrovia était de 12 jours, 22 heures et 8 minutes. Les autorités indiquent que ce délai a été réduit depuis lors.

Encadré 3.1 Procédure d'importation de marchandises au Libéria

- Étape 1 Avant l'arrivée: Les compagnies maritimes envoient électroniquement aux douanes, à l'avance, des renseignements sur le chargement, qui peuvent être utilisés pour analyser et cibler les risques. Les documents pertinents comprennent le connaissement, la facture et la liste de colisage. Le rapport d'inspection avant expédition (IAE) a été remplacé par le rapport d'inspection à destination.
- Étape 2 Arrivée du navire et débarquement du chargement dans le port: La compagnie maritime soumet le manifeste électronique aux douanes via le système ASYCUDA World, et les douanes le valident.
- Étape 3 Enregistrement auprès des douanes: L'importateur/le courtier enregistre la déclaration et tous les documents justificatifs auprès des douanes.
- Étape 4 Enregistrement dans ASYCUDA: Les documents reçus par les douanes doivent être enregistrés dans ASYCUDA World.
- Étape 5 Sélection: Tous les documents soumis aux douanes doivent être vérifiés, puis les marchandises sont automatiquement classées par le système ASYCUDA World dans l'un des quatre circuits suivants: i) vert mainlevée sans contrôle supplémentaire; ii) jaune vérification des documents requise; iii) rouge inspection matérielle requise; et iv) bleu contrôle après dédouanement requis.
- Étape 6 Questions et modifications: Lorsque les documents soumis aux douanes comportent des erreurs, celles-ci sont signalées à l'importateur ou au courtier en douane pour qu'il apporte les modifications nécessaires.
- Étape 7 Règlement des taxes: Les importateurs ou les courtiers en douane s'acquittent des droits d'importation.
- Étape 8 Mainlevée: Lorsque toutes les formalités douanières sont terminées, les marchandises sont mises en libre circulation. Les douanes accordent également la mainlevée des marchandises classées dans les circuits verts et bleus en vue d'un contrôle après dédouanement.
- Étape 9 Contrôle après dédouanement: Après la mainlevée des marchandises, les documents d'importation pertinents sont vérifiés et archivés aux douanes. Cette étape s'applique également à certaines importations relevant des circuits jaune et rouge.
- Étape 10 Procédure de la NPA: La NPA prépare un laissez-passer de sortie une fois qu'elle a reçu l'ordre de livraison de la compagnie maritime et la preuve du paiement des redevances portuaires par les importateurs ou le courtier en douane.
- Étape 11 Sortie: Une fois que toute la procédure relative aux douanes et aux autres intervenants est achevée, un billet de sortie est délivré par le biais du système ASYCUDA World afin que les véhicules/le chargement soient autorisés à quitter la zone des douanes.

Source: Document de l'OMC WT/ACC/LBR/23 du 9 octobre 2015, mis à jour par les autorités.

3.7. En 2019, le Groupe de travail sur le climat des affaires (BCWG), qui relève du Ministère du commerce et de l'industrie (MoCI), a décidé de remplacer les déclarations de permis d'importation par des formulaires de notification d'importation; par conséquent, ces déclarations ont été

⁸ Document de l'OMC WT/ACC/N/LBR/23 du 9 octobre 2015.

⁹ LRA (2022), Liberia Time Release Study Report.

supprimées en 2020 et le Libéria est passé d'un régime de permis d'importation non automatiques à un régime de permis automatiques (section 3.1.5.2). Néanmoins, l'inspection à destination est effectuée par MedTech Scientific Limited, une société engagée par le gouvernement.

- 3.8. En ce qui concerne la sélection des circuits (encadré 3.1, étape 5), les critères d'évaluation des risques du Libéria reposent, entre autres, sur le type de marchandise (par exemple les marchandises présentant un risque élevé de fraude douanière ou un risque élevé pour la santé et la sécurité), le dossier de conformité de l'importateur et de ses agents ou de ses courtiers en douane, le pays d'origine et les renseignements recueillis par les douanes.¹º En outre, selon la nature du risque élevé, une procédure spéciale faisant intervenir la LRA et le Laboratoire national des normes peut s'appliquer (section 3.3.2). L'étude sur le temps nécessaire à la mainlevée a révélé qu'en 2020, 81% des déclarations étaient assignées au circuit rouge, qui implique, entre autres, des vérifications des documents et des inspections matérielles. Selon cette étude, cela est principalement dû au non-respect par les importateurs des prescriptions et procédures douanières (en ce qui concerne, entre autres, la valeur déclarée, la quantité, la classification et l'origine, ainsi que l'obligation de tenir des registres adéquats). En outre, l'étude mentionne également un délai entre l'émission d'un avis d'évaluation par les douanes et le paiement des droits de douane et des taxes par les importateurs. Ce délai peut notamment s'expliquer par le groupage des envois ou par le manque de fonds disponibles après la réception des avis d'évaluation.¹¹¹
- 3.9. Le Code des douanes modernisé prévoit le recours à l'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane. Il stipule que la base principale de détermination de la valeur en douane est la valeur transactionnelle déclarée par les importateurs ou leurs courtiers. Il préconise aux douanes de suivre la procédure prévue par les dispositions pertinentes de l'OMC lorsqu'elles n'acceptent pas une valeur déclarée. Les autorités indiquent que le principal problème est celui de la fraude en matière d'évaluation. Le Code des douanes a été modifié pour y remédier. Contrairement à l'ancien Code des douanes, qui imposait une amende fixe de 200 000 LRD indépendamment de la gravité ou de la fréquence de l'infraction, le Code des douanes modernisé prévoit à la fois des sanctions civiles et administratives ainsi que des amendes en fonction de la nature de l'infraction.

3.1.2 Règles d'origine

- 3.10. En 2018, le Libéria a notifié à l'OMC qu'il n'avait pas de règles d'origine non préférentielles. ¹² Cependant, le Code des douanes modernisé contient des dispositions sur les règles d'origine non préférentielles et les règles d'origine préférentielles. En ce qui concerne les règles d'origine non préférentielles, l'article 1625 du Code stipule ce qui suit:
 - les marchandises entièrement obtenues dans un même pays ou territoire sont considérées comme originaires de ce pays ou territoire; et
 - les marchandises dans la production desquelles plusieurs pays ou territoires sont intervenus sont considérées comme originaires de celui où elles ont subi leur dernière transformation substantielle, c'est-à-dire un changement de position tarifaire au niveau des positions à six chiffres du SH.
- 3.11. Les autorités indiquent qu'elles travaillent à la présentation de la notification correspondante.
- 3.12. En ce qui concerne les règles d'origine préférentielles, le Libéria met en œuvre les règles d'origine de la CEDEAO, qui autorisent l'importation au Libéria, en franchise de droits, de toutes les marchandises admissibles provenant de producteurs agréés d'autres États membres de la CEDEAO. Les marchandises sont considérées comme originaires d'un membre de la CEDEAO si elles ont été entièrement produites dans ce pays ou si elles ont subi une transformation suffisante dans ce pays. Une transformation suffisante est soit un changement de sous-position tarifaire au niveau des positions à six chiffres du SH, soit une teneur en éléments locaux d'au moins 30%.

¹⁰ Document de l'OMC WT/ACC/N/LBR/23 du 9 octobre 2015.

¹¹ LRA (2022), Liberia Time Release Study Report.

¹² Document de l'OMC G/RO/N/173 du 5 juillet 2018.

¹³ Document de l'OMC G/RO/N/173 du 5 juillet 2018.

3.1.3 Droits de douane

3.1.3.1 Droits NPF appliqués

- 3.13. Le Code LR de 2000, tel que modifié par le Code des douanes modernisé de 2018, définit le cadre juridique du tarif douanier. Les taux de droits sont fixés et modifiés sur proposition du Président en consultation avec le Cabinet/Ministère des finances et de la planification du développement (MFDP) et promulgués par le Parlement. Les modifications du tarif douanier sont introduites par la LRA par l'intermédiaire du Commissaire général (Code des douanes modernisé, articles 1603 et 1605). Les milieux d'affaires ont la possibilité de formuler des observations sur les modifications avant qu'elles n'entrent en vigueur. La LRA tient à jour une base de données en ligne accessible au public (Customs Online Tariff) sur les droits NPF appliqués et d'autres impositions. Les modifications.
- 3.14. La mise en œuvre par le Libéria de son plan visant à passer de son tarif douanier national (pré-transition) au tarif extérieur commun (TEC) à cinq taux (zéro, 5%, 10%, 20% et 35%) a débuté le 1^{er} janvier 2017, deux ans plus tard que prévu initialement en raison de l'épidémie d'Ebola qui a sévi entre 2014 et 2016. La transition devait s'achever en 2020, mais la date a ensuite été reportée à janvier 2022. En novembre 2022, les Ministres des finances et les chefs des douanes de la CEDEAO ont reporté le plan pour la transition vers le TEC de cinq années supplémentaires, en raison des conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les économies de la région. La nouvelle date à laquelle tous les membres de la CEDEAO devront pleinement mettre en œuvre le TEC sans appliquer d'exception est le 1^{er} janvier 2028. Le Libéria est en train d'élaborer un nouveau plan pour la transition adapté à la nouvelle échéance fixée par la CEDEAO.
- 3.15. Selon les autorités, le tarif douanier de 2023 reste inchangé par rapport au tarif douanier de 2022. Il est basé sur la version 2022 du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises¹⁶ et comprend 6 440 lignes tarifaires au niveau des lignes à 10 chiffres. Toutes les lignes tarifaires sont assujetties à des droits *ad valorem*.
- 3.16. La transition vers le TEC de la CEDEAO entraîne une simplification du tarif douanier du Libéria (tableau 3.1). Le Libéria est passé d'un tarif douanier national (pré-transition) comprenant 12 taux *ad valorem* et 24 taux de droits spécifiques¹⁷ à une structure prévoyant 21 taux en 2017 puis 9 taux en 2023.
- 3.17. Comme d'autres membres de la CEDEAO, le Libéria applique le TEC de la CEDEAO *avec* des exceptions nationales (tableau 3.1), qui couvrent 1 443 lignes tarifaires en 2023 (22,4% de l'ensemble des lignes tarifaires). Le tarif de 2023 comporte quatre taux qui n'existent pas dans le TEC: 7%, 7,5%, 15% et 16,67%. La plupart de ces exceptions concernent le taux de 15% (1 411 lignes tarifaires) et couvrent, entre autres, les produits en fonte, fer ou acier (chapitre 73 du SH), les poissons (chapitre 03 du SH) et les machines, appareils et matériels électriques (chapitre 85 du SH).
- 3.18. La moyenne des taux de droits NPF appliqués est de 10,3% en 2023, contre 11,8% en 2017 (tableau 3.1). Si l'on compare le TEC de 2023 à celui de 2017, on constate une réduction tarifaire pour 28,8% de l'ensemble des lignes tarifaires et une augmentation pour 8,3% des lignes tarifaires (tableau 3.2). Le changement le plus courant est le passage du taux de 20% en 2017 au taux de 15% en 2023 (tableau 3.2 et graphique 3.1). Les exceptions nationales ont donc généralement été en faveur d'une plus grande libéralisation tarifaire.
- 3.19. S'agissant des produits agricoles (définition de l'OMC), la moyenne des taux de droits NPF appliqués est de 11,2% en 2023, contre 14,3% en 2017 (tableau 3.1). La plupart des groupes de produits agricoles ont connu une réduction tarifaire, en particulier les animaux et les produits d'origine animale tels que la viande et les animaux vivants (20,5% en 2017 contre 10,4% en 2023), ainsi que les fruits et légumes (15,9% en 2017 contre 11,1% en 2023) (graphique 3.2 et tableau A3. 1). La moyenne des droits sur les produits non agricoles a diminué, passant de 11,4% en 2017 à 10,2% en 2023.

¹⁴ Adresse consultée: https://revenue.lra.gov.lr/08/REVENUE-CODE-MODERNIZED-CUSTOMS-CODE-2019-CUSTOMS.pdf.

¹⁵ LRA, Customs Online Tariff. Adresse consultée: https://eservices.lra.gov.lr/etariff/.

¹⁶ Liberia Official Gazette n° 28 du 22 avril 2022.

¹⁷ Pour le tarif appliqué avant l'introduction du TEC de la CEDEAO, voir les annexes 10 et 11 du rapport du Groupe de travail de l'accession du Libéria, document de l'OMC WT/ACC/LBR/22 du 23 septembre 2015.

Tableau 3.1 Transition du Libéria vers le TEC de la CEDEAO

| Tarif national | TEC de 2017 | TEC de 2023 | TEC de la CEDEAO |
|--|---|---|--|
| pré-transition 12 taux <i>ad valorem</i> et | avec exceptions 21 taux | avec exceptions 9 taux | sans exception 5 taux |
| 24 droits spécifiques | ZI taux | 3 taux | 3 taux |
| Zéro (2 lignes tarifaires, | Zéro (96 lignes tarifaires, | Zéro (91 lignes tarifaires, | Zéro (102 lignes |
| 0,03%) | 1,5%) | 1,4%) | tarifaires, 1,6%) |
| 1,5% (9 lignes tarifaires, | 3% (1 lignes tarifaires, | | |
| 0,2%) | 0,02%) | | |
| 2,5% (473 lignes | | | |
| tarifaires, 8,0%) 5% (1 930 lignes | 5% (2 092 lignes | 5% (1 992 lignes | 5% (2 368 lignes |
| tarifaires, 32,7%) | tarifaires, 33,6%) | tarifaires, 30,9%) | tarifaires, 37,1%) |
| 7,5% (870 lignes | 7% (70 lignes tarifaires, | tarifaires, 50,5 %) | tarianes, 57,170) |
| tarifaires, 14,8%) | 1,1%) | | |
| | 8% (111 lignes tarifaires, | 7% (1 lignes tarifaires, | |
| | 1,8%) | 0,02%) | |
| | | 7,5% (16 lignes tarifaires, 0,2%) | |
| 10% (440 lignes | 10% (1 391 lignes | 10% (2 338 lignes | 10% (1 469 lignes |
| tarifaires, 7,5%) | tarifaires, 22,3%) | tarifaires, 36,3%) | tarifaires, 23%) |
| 11% (99 lignes tarifaires, | 12% (13 lignes tarifaires, | | |
| 1,7%) 15% (989 lignes | 0,2%) 13% (43 lignes tarifaires, | 15% (1 411 lignes | |
| tarifaires, 16,8%) | 0,7%) | tarifaires, 21,9%) | |
| 20111211227 2070 707 | 14% (43 lignes tarifaires, | 16,67% (15 lignes | |
| | 0,7%) | tarifaires, 0,2%) | |
| | 15% (231 lignes | | |
| | tarifaires, 3,7%) | | |
| | 16% (254 lignes | | |
| | tarifaires, 4,1%) 17% (120 lignes | | |
| | tarifaires, 1,9%) | | |
| 20% (607 lignes | 20% (1 490 lignes | 20% (566 lignes | 20% (2 311 lignes |
| tarifaires, 10,3%) | tarifaires, 23,9%) | tarifaires, 8,8%) | tarifaires, 36,2%) |
| | 22% (147 lignes | | |
| | tarifaires, 2,4%) | | |
| | 24% (12 lignes tarifaires, 0,2%) | | |
| 25% (311 lignes | 25% (2 lignes tarifaires, | | |
| tarifaires, 5,3%) | 0,03%) | | |
| , , , | 26% (22 lignes tarifaires, | | |
| | 0,4%) | | |
| | 27% (30 lignes tarifaires, | | |
| | 0,5%) 28% (9 lignes tarifaires, | | |
| | 0,1%) | | |
| | 30% (2 lignes tarifaires, | | |
| | 0,03%) | | |
| | 35% (54 lignes tarifaires, 0,9%) | 35% (10 lignes tarifaires, 0,2%) | 35% (131 lignes tarifaires, 2,1%) |
| 45% (1 lignes tarifaires, | 0,570) | 0,2 10) | Carnaires, 2,1 /0) |
| 0,02%) | | | |
| 50% (57 lignes tarifaires, | | | |
| 1%) | | | |
| Droits spécifiques | | | |
| (110 lignes tarifaires, 1,9%) | | | |
| 45% (1 lignes tarifaires, | | | |
| 0,02%) | | | |
| | | | |

Note: Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de lignes tarifaires et le pourcentage de l'ensemble des lignes tarifaires pour chaque période, respectivement. Les taux de droits en

caractères gras sont conformes au TEC de la CEDEAO (5 taux).

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base du rapport du Groupe de travail de l'accession du Libéria, document de l'OMC WT/ACC/LBR/22 du 23 septembre 2015, annexes 10 et 11; LRA, Customs Tariffs. Adresse consultée: https://revenue.lra.gov.lr/customs-laws-regulations/; et BDI de l'OMC.

Tableau 3.2 Structure des droits NPF, 2017, 2023 et TEC de la CEDEAO

| | Droits NPF appliqués | | TEC de la CEDEAO | Taux consolidés |
|---|-------------------------|-------|---------------------|---------------------|
| | 2017 | 2023 | | finals ^a |
| Lignes tarifaires consolidées (% de l'ensemble des lignes tarifaires) | s.o. | s.o. | s.o. | 100,0 |
| Moyenne simple des taux | 11,8 | 10,3 | 12,1 | 26,7 |
| Produits agricoles (définition OMC) | 14,3 | 11,2 | 15,6 | 23,6 |
| Produits non agricoles (définition OMC) | 11,4 | 10,2 | 11,5 | 27,2 |
| Agriculture, chasse, sylviculture et pêche (CITI 1) | 11,2 | 9,7 | 11,9 | 23,0 |
| Industries extractives (CITI 2) | 5,2 | 7,6 | 5,1 | 25,1 |
| Industries manufacturières (CITI 3) | 12,0 | 10,4 | 12,3 | 27,0 |
| Lignes tarifaires en franchise de droits | 1,5 | 1,4 | 1,6 | 0,1 |
| (% de l'ensemble des lignes tarifaires) | | | | |
| Moyenne simple des taux uniquement pour les lignes passibles de droits | 12,0 | 10,5 | 12,3 | 26,7 |
| Crêtes tarifaires nationales (% de l'ensemble des lignes tarifaires) ^b | 0,0 | 0,2 | 0,0 | 0,0 |
| Crêtes tarifaires internationales | 34,4 | 9,2 | 38,3 | 86,2 |
| (% de l'ensemble des lignes tarifaires) ^b | | | | |
| Coefficient de variation | 0,6 | 0,5 | 0,6 | 0,4 |
| Taux de nuisance appliqués (% de l'ensemble des lignes tarifaires) ^d | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre total de lignes tarifaires | 6 233 | 6 440 | 6 381 | 5 827 |
| dont: franchise de droits | 96 | 91 | 102 | 3 |

s.o: Sans objet.

a Les taux consolidés finals se fondent sur la Liste tarifaire codifiée (LTC) correspondant à la

nomenclature du SH2017.

Les calculs sont établis sur l'ensemble des lignes tarifaires.

b Les crêtes tarifaires nationales correspondent aux droits supérieurs au triple de la moyenne simple globale des taux appliqués.

c Les crêtes tarifaires internationales correspondent aux droits supérieurs à 15%.

d Les taux de nuisance sont les taux supérieurs à zéro, mais inférieurs ou égaux à 2%.

Note: Le tarif douanier de 2017 se fonde sur la nomenclature du SH2017 au niveau des lignes tarifaires à 10 chiffres. Le tarif douanier de 2023 et le TEC se fondent sur la nomenclature du SH2022 au niveau

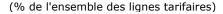
des lignes tarifaires à 10 chiffres.

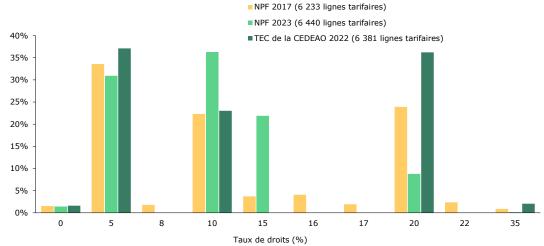
Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités; LRA,

Customs Tariffs. Adresse consultée: https://revenue.lra.gov.lr/customs-laws-regulations/; et base

de données LTC de l'OMC.

Graphique 3.1 Répartition des taux de droits NPF appliqués – 2017, 2023 et TEC de la CEDEAO





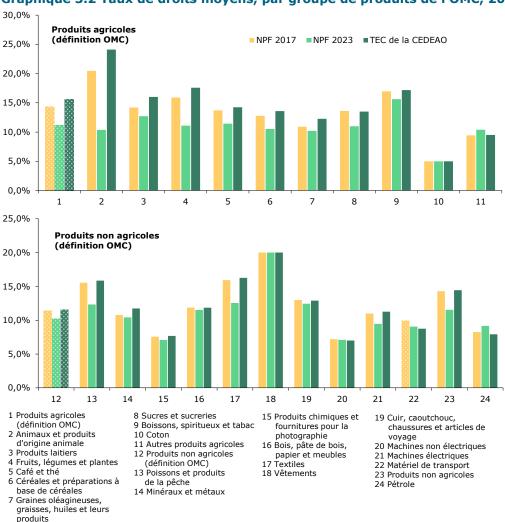
Note: Pour 2017, environ 5,9% des lignes tarifaires ne sont pas représentées car elles correspondent à des taux "sporadiques" s'intercalant entre les principaux taux de droits (par exemple, 3%, 7%, 12%-14% et 24%, 25%, 26%, 27%, 28% et 30%). Pour 2023, environ 0,5% des lignes tarifaires sont soumises à des taux de 7%, 7,5% et 16,67%; elles ne sont pas représentées sur le graphique compte tenu de la part négligeable qu'elles représentent dans le total.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités; LRA, Customs Tariffs. Adresse consultée: https://revenue.lra.gov.lr/customs-laws-regulations/; et base de données LTC de l'OMC.

3.20. Dans le cas du Libéria, la transition vers le TEC de la CEDEAO d'ici à 2028 entraînerait une augmentation du niveau global de protection tarifaire¹⁸: une pleine mise en œuvre du TEC de la CEDEAO *sans* exception porterait la moyenne des droits NPF du Libéria à 12,1% (contre 10,3% en 2023). D'importants ajustements tarifaires sont à prévoir. Environ 30,3% de l'ensemble des lignes tarifaires seraient assujetties à des taux plus élevés. Environ 20% de l'ensemble des lignes tarifaires faisant l'objet du taux de 15% en 2023 seraient assujetties à des taux de 20% ou 35%. Environ 9% de l'ensemble des lignes tarifaires soumises à un taux de 10% seraient soumises à des taux de 20% ou 35% (tableau 3.2 et graphique 3.1).

3.21. D'ici à 2028, le niveau de protection tarifaire augmenterait considérablement pour la plupart des groupes de produits, en particulier les produits agricoles, dont la moyenne des taux du TEC augmenterait pour atteindre 15,6% (contre 11,2% en 2023). Les droits de douane sur les animaux vivants et les produits d'origine animale seraient les plus impactés, avec une augmentation de 13,7 points de pourcentage (graphique 3.2 et tableau A3. 1). La moyenne des taux du TEC sur les produits non agricoles passerait à 11,5%, contre 10,2% en 2023. Les poissons et produits de la pêche ainsi que les textiles subiraient des augmentations de plus de 3 points de pourcentage.

Graphique 3.2 Taux de droits moyens, par groupe de produits de l'OMC, 2017 et 2023



Note: Le tarif douanier de 2017 se fonde sur la nomenclature du SH2017 (6 233 lignes au niveau des lignes tarifaires à 10 chiffres); et le tarif douanier de 2023 et le TEC se fondent sur la nomenclature du SH2022 (6 440 et 6 381 lignes au niveau des lignes tarifaires à 10 chiffres, respectivement).

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités; LRA, Customs Tariffs. Adresse consultée: https://revenue.lra.gov.lr/customs-laws-regulations/; et base de données LTC de l'OMC.

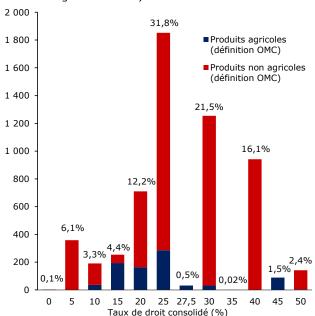
¹⁸ D'après le rapport du Groupe de travail du Libéria, le taux de droits moyens pondérés en 2007 était de 11,32%.

3.1.3.2 Consolidations dans le cadre de l'OMC

3.22. Lors de son accession à l'OMC, le Libéria a consolidé 100% de ses lignes tarifaires NPF. Selon sa dernière Liste de concessions certifiée (SH2017), tous les droits sont consolidés à des taux ad valorem allant de zéro à 50%. Près d'un tiers des lignes sont consolidées à 25% et 21,5% des lignes sont consolidées à 30% (graphique 3.3). Trois lignes tarifaires sont consolidées à zéro. Les produits non agricoles sont plus souvent soumis à des droits d'importation consolidés élevés que les produits agricoles (définition de l'OMC). Par exemple, les droits consolidés supérieurs à 30% concernent principalement des produits non agricoles et s'appliquent notamment au coton, au papier et au carton, aux meubles, aux poissons, aux machines, appareils et matériels électriques et aux ouvrages en fonte, fer ou acier (graphique 3.3).

Graphique 3.3 Répartition des droits consolidés

(Nombre de lignes tarifaires)



Principaux produits assujettis à des droits allant de 30% à 50%:

30%: Vêtements et accessoires du vêtement; poissons/crustacés, véhicules et produits divers des industries chimiques

35%: Bicyclettes et autres cycles

40%: Poissons et crustacés; machines, appareils et matériels électriques; ouvrages en fonte, fer ou acier; ouvrages divers; verre et ouvrages en verre; horlogerie

45%: Viandes; préparations de poissons/crustacés; cacao et ses préparations; graisses et huiles végétales; préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de fécules ou de lait

50%: Coton; papier et carton; meubles; matières plastiques; savons, agents de surface organiques, préparations pour

Note: Les chiffres au-dessus des barres indiquent le pourcentage du total des lignes. Les principaux produits correspondent en grande partie aux désignations de produits au niveau des positions à 2 chiffres du SH.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC fondés sur la base de données LTC de l'OMC.

3.23. Il existe un écart important entre les taux consolidés et les taux appliqués. La moyenne simple des droits consolidés atteint 26,7%, soit plus du double de la moyenne simple des droits NPF appliqués, qui est de 10,3% en 2023 (tableau 3.1). Une tendance similaire peut être observée au niveau des produits: la moyenne simple des droits consolidés est de 23,6% pour les produits agricoles (contre 11,2% pour les droits NPF appliqués) et de 27,2% pour les produits non agricoles (contre 10,2% pour les droits NPF appliqués).

3.24. Bien que la plupart des taux appliqués soient largement inférieurs aux taux consolidés correspondants, les taux NPF appliqués en 2023 dépassent les taux consolidés dans le cas de 73 lignes tarifaires, qui visent principalement des machines, appareils et engins mécaniques (chapitre 84 du SH) et des machines, appareils et matériels électriques et leurs parties (chapitre 85 du SH) (tableau A3. 2). Il ne devrait rester que six lignes tarifaires dans ce cas lorsque le TEC de la CEDEAO aura pleinement été mis en œuvre.

3.25. Dans sa Liste de concessions, le Libéria a consolidé les autres droits et impositions (ADI) à 0,5% pour tous les produits.

¹⁹ Document de l'OMC WT/Let/1522 du 17 février 2021. La liste tarifaire annexée au Protocole d'accession du Libéria est établie selon la nomenclature du SH2012.

3.1.3.3 Exemptions tarifaires

3.26. Le Libéria recourt à des exemptions des taux légaux du TEC par le biais de décrets exécutifs présidentiels. Le Président peut émettre des décrets exécutifs dans l'intérêt public, pour faire face à des situations d'urgence "qui ne peuvent pas attendre de longues procédures législatives". ²⁰ Les exemptions de droits sont accordées sur la base des critères suivants: concessions, incitations à l'investissement, aménagements diplomatiques, étudiants ou citoyens rentrant au pays avec leurs effets personnels, organismes publics, fournitures médicales, outils pédagogiques (manuels scolaires), matériel religieux (livres) et certaines entreprises publiques. Des exemptions tarifaires temporaires peuvent ainsi être accordées aux entreprises publiques qui fournissent des services publics tels que l'approvisionnement en électricité et en eau et les services de voirie. Les allégements tarifaires s'appliquent pour une durée d'un an, renouvelable.

3.27. Pendant la période considérée, le Libéria a accordé des allégements tarifaires pour des produits tels que les machines agricoles, le matériel de construction de routes, les produits utilisés pour les installations de traitement de l'eau et le riz (tableau 3.3). Selon les autorités, la suspension des droits sur le riz (actuellement le Décret exécutif n° 113) a été renouvelée chaque année au cours des 15 dernières années.²¹ Les autres exemptions tarifaires actuellement en vigueur concernent les produits et équipements agricoles (Décret exécutif n° 115 du 19 janvier 2023) et les produits liés à l'énergie renouvelable solaire hors réseau (Décret exécutif n° 107 du 27 avril 2022).

Tableau 3.3 Changements dans la structure tarifaire du Libéria

| Réduction des taux de droits | Augmentation des taux de droits | | |
|--|--|--|--|
| Changements introduits dans le tarif de 2023 par rapport au tarif de 2017 | | | |
| Réduction des taux de droits pour 28,8% de l'ensemble des lignes tarifaires ^a | Augmentation des taux de droits pour 8,3% de l'ensemble des lignes tarifaires ^a | | |
| dont: réduction de 20% à 15% (11,8% des lignes tarifaires) réduction de 20% à 10% (3,7% des lignes tarifaires) réduction de 16% à 10% (2,4% des lignes tarifaires) réduction de 22% à 15% (2,3% des lignes tarifaires) réduction de 16% à 15% (1,5% des lignes tarifaires) | dont: réduction de 5% à 10% (3,4% des lignes tarifaires) réduction de 8% à 10% (1,6% des lignes tarifaires) | | |
| Changements devant être introduits selon le TEC de la CEDEAO, d'ici à 2028 (<i>sans</i> exceptions), par rapport au tarif de 2023 | | | |
| Réduction des taux de droits pour 7,8% de l'ensemble des lignes tarifaires ^a | Augmentation des taux de droits pour 30,3% de l'ensemble des lignes tarifaires ^a | | |
| dont: réduction de 10% à 5% (5,8% des lignes tarifaires) réduction de 15% à 10% (0,9% des lignes tarifaires) réduction de 15% à 5% (0,87% des lignes tarifaires) | dont: réduction de 15% à 20% (18,6% des lignes tarifaires) réduction de 10% à 20% (8,7% des lignes tarifaires) réduction de 15% à 35% (1,6% des lignes tarifaires) réduction de 10% à 35% (0,3% des lignes tarifaires) | | |

a Les calculs du pourcentage de lignes sont basés sur le niveau des lignes tarifaires nationales du tarif douanier de 2023 (nombre total de lignes tarifaires: 6 440).

Note: Aux fins de l'analyse des changements entre le tarif douanier de 2017 et celui de 2023 et entre le tarif douanier de 2023 et le TEC de la CEDEAO, les taux du tarif douanier de 2017 (SH2017) et du TEC de la CEDEAO (SH2022) sont alignés sur les taux du tarif douanier de 2023 (SH2022) au niveau des lignes tarifaires à 10 chiffres. Dans le cas des changements entre le tarif douanier de 2017 et celui de 2023, en raison des évolutions de la nomenclature du SH, les tables de concordance de l'OMD ont été utilisées pour l'analyse tarifaire, mais environ 0,2% des lignes tarifaires n'ont pas pu être comparées en raison de différences entre les nomenclatures.

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités; LRA, Customs Tariffs. Adresse consultée: https://revenue.lra.gov.lr/customs-laws-regulations.

https://www.emansion.gov.lr/doc/Executive%20Order%20 103%20Revised.pdf.

²⁰ Décret exécutif n° 103. Adresse consultée:

²¹ Décret exécutif n° 11. Adresse consultée: https://www.emansion.gov.lr/doc/EXECUTIVE%20ORDER%20 %2011%20-%20Suspension%20of%20Tariff%20on%20Rice.pdf.

Tableau 3.4 Exemptions de droits de douane par voie de décrets exécutifs, situation en février 2023

| Décret exécutif | Date | Produits |
|--------------------|---------------------|--|
| 107 | 27 avril 2022 | Appareils, équipements et composants de systèmes d'éclairage solaire hors réseau et autres systèmes directement liés au développement des énergies renouvelables. |
| 109 | 16 mai 2022 | Prorogation des décrets 78, 86, 95 et 100. Exemption des droits de douane pour certains produits destinés aux usines de traitement de l'eau et aux installations d'assainissement de la Compagnie des eaux et de l'assainissement du Libéria. |
| 111 | 11 octobre 2022 | Prorogation des décrets 79, 90, 94 et 104. Exemption des droits de douane et de la taxe sur les marchandises et les services pour les équipements, matériaux et combustibles de production, de transmission et de distribution de produits pétroliers de la Compagnie d'électricité du Libéria. |
| 113 | 4 janvier 2023 | Prorogation des décrets 80, 87, 93, 98 et 105. Suspension des droits d'importation pour le riz relevant des sous-positions tarifaires 1006.30.00 (en paquets de plus de 5 kg ou en vrac), 1006.30.00 (en paquets d'au moins 5 kg); et 1006.40.00 (riz en brisures) |
| 115 | 19 janvier 2023 | Prorogation des décrets 81, 97, 102 et 106. Suspension des droits pour les produits agricoles et les équipements directement liés au développement de l'agriculture. |
| Source: | Executive Orders. I | s par le Secrétariat de l'OMC, sur la base de LRA, <i>Customs Laws & Regulations,</i> Adresse consultée: https://revenue.lra.gov.lr/customs-laws-regulations/ ; et ria (Exécutif), <i>Executive Orders</i> . Adresse consultée: |

3.28. Le Code LR prévoit divers régimes d'allégement des droits de douane, notamment l'admission temporaire de marchandises/le perfectionnement actif, les entrepôts en douane, les zones franches et le transit/transbordement (tableau 3.5).

Tableau 3.5 Principaux régimes prévoyant des exemptions ou des réductions tarifaires

 $\underline{https://www.emansion.gov.lr/2content.php?sub=49\&related=19\&third=49\&pq=sp.}$

| _ | |
|---|--|
| Régime | Résumé |
| Réimportation pour la consommation sur le territoire national (articles 1540 à 1544) | Ces dispositions visent les marchandises qui demeurent dans le même état que celui dans lequel elles ont été exportées, ainsi que celles qui ont fait l'objet d'une ouvraison (réparation ou traitement ultérieur) en dehors du Libéria. |
| Admission temporaire (articles 1545 à 1554) | Dans le cadre du régime de l'admission temporaire, les marchandises peuvent être importées au Libéria en suspension totale ou partielle des droits d'importation sous certaines conditions. Les marchandises ne sont pas appelées à subir de modifications. La durée maximale pendant laquelle les marchandises peuvent rester sous le régime de l'admission temporaire est de 12 mois. |
| Entrepôt en douane (articles 1555 à 1564) | Les marchandises peuvent être entreposées temporairement sans paiement de droits d'importation. Elles peuvent rester en entrepôt douanier pendant une période maximale de 2 ans à compter de la date à laquelle elles ont été placées pour la première fois sous le régime de l'entrepôt en douane; le Département des douanes peut toutefois accorder une prorogation de délai, mais celle-ci ne peut excéder quatre ans à compter de la date à laquelle les marchandises ont été placées pour la première fois sous le régime de l'entrepôt en douane. |
| Zone franche (articles 1565 à 1574) Transit | Les marchandises importées peuvent être placées dans une zone désignée comme zone franche en vertu des lois du Libéria, sans paiement de droits d'importation. Toutes les marchandises importées, à l'exception des marchandises dont |
| (articles 1575 à 1579) | l'importation est interdite, peuvent être déplacées d'un point d'entrée ou de sortie à un autre à l'intérieur du Libéria par un transporteur cautionné sans être soumises à des droits d'importation. |
| Transbordement (articles 1580 à 1583) | Les marchandises importées peuvent être transférées d'un navire ou d'un aéronef importateur à un navire ou un aéronef exportateur dans le même point d'entrée ou de sortie sans être soumises à des droits d'importation. Une déclaration de placement sous le régime du transbordement peut être déposée avant l'arrivée des marchandises au Libéria. |

| Régime | Résumé |
|--|--|
| Perfectionnement actif (articles 1584 à 1594) | Les marchandises placées sous le régime du perfectionnement actif peuvent bénéficier d'une exemption totale des droits d'importation lorsqu'elles entrent au Libéria. Le régime peut être appliqué aux marchandises faisant l'objet d'un perfectionnement provisoire au Libéria (à l'exception de la réparation ou de la destruction des marchandises). La LRA fixe le délai dans lequel le régime du perfectionnement actif doit être apuré. Ce délai court à partir de la date à laquelle les marchandises d'importation sont placées sous le régime et est déterminé en tenant compte de la durée nécessaire à la réalisation des opérations de transformation. |

Source: Données compilées par le Secrétariat de l'OMC, sur la base du Code LR, tel que modifié.

3.1.3.4 Préférences tarifaires

3.29. Actuellement, le Libéria accorde des préférences tarifaires uniquement dans le cadre du Système de libéralisation des échanges de la CEDEAO (section 2.3.2.1).

3.1.4 Autres droits, impositions et taxes

- 3.30. Outre les droits de douane, le Libéria impose des droits additionnels (droit sur les véhicules hors d'âge) sur les voitures d'occasion importées, à raison de 20% pour les véhicules de plus de 15 ans et de moins de 25 ans, et de 30% pour les véhicules de plus de 25 ans.
- 3.31. Les importations au Libéria en provenance de pays non membres de la CEDEAO sont soumises à une redevance de 0,5% de la valeur c.a.f. au titre du prélèvement de la CEDEAO. Ce prélèvement est la contribution obligatoire versée par chaque membre à la CEDEAO pour la gestion des activités de la communauté.
- 3.32. MedTech Scientific Limited perçoit des redevances pour le service d'inspection à destination fourni au port franc de Monrovia, où a lieu plus de 90% du commerce international du Libéria. Ces redevances varient selon les cas: par exemple, pour un envoi conteneurisé de 20 pieds, la redevance est de 280 USD par conteneur. Pour un envoi conteneurisé de 40 pieds, la redevance est de 400 USD par conteneur. Les douanes perçoivent des redevances douanières pour les services d'inspection à destination qu'elles fournissent à tous les autres postes frontières du Libéria. Ces redevances sont *ad valorem* et s'élèvent à 1,2% de la valeur c.a.f. des importations.
- 3.33. Les douanes perçoivent également la taxe sur les marchandises et les services (GST) ainsi que des droits d'accise à la frontière. Le Libéria est en train de passer de la GST à un régime de TVA. Les autorités indiquent que la législation relative au processus de transition a été élaborée et que la transition devrait être achevée d'ici le 1^{er} janvier 2024. Dans le même temps, la CEDEAO tente d'harmoniser la TVA dans ses pays membres.
- 3.34. La GST s'élève à 10% du montant imposable, mais une GST à taux zéro s'applique aux marchandises et services destinés à l'exportation. La LRA perçoit la GST sur les importations à la frontière au taux de 10% de la valeur c.a.f. majorée des droits de douane, des redevances douanières, du prélèvement de la CEDEAO et des droits d'accise (le cas échéant).²²
- 3.35. Les produits exemptés de la GST sont les suivants:
 - les denrées alimentaires pour l'alimentation humaine destinées à des établissements d'enseignement ou philanthropiques pour un usage général;
 - les marchandises fournies à des personnes en difficulté à titre d'aide en cas de catastrophe naturelle ou d'autres urgences humanitaires;
 - les préparations pharmaceutiques ou médicinales spécifiées dans un règlement publié par le MoCI;

²² Code LR, article 1004 d).

- l'aide médicale ou les dispositifs médicaux spécifiquement conçus pour des personnes souffrant d'une maladie ou d'un handicap;
- les manuels scolaires ou d'autres supports pédagogiques conçus pour être utilisés dans des écoles ou dans des programmes de formation pour adultes; et
- les produits fournis à certains fabricants, entreprises agricoles, producteurs dans le cadre de projets miniers ou pétroliers, ou au détenteur d'une licence de ressources forestières exerçant des activités dans le domaine de la sylviculture.
- 3.36. La GST est également appliquée sous la forme d'une taxe sur les services portuaires: elle s'élève à 25 USD (ou son équivalent en dollars libériens) pour les passagers quittant le Libéria à bord d'un paquebot de luxe, à 10 USD pour les passagers quittant le pays par un autre moyen de transport maritime commercial, et à 5 USD pour les passagers quittant le pays par un moyen de transport terrestre commercial (Code LR, article 1027).
- 3.37. Des droits d'accise sont prélevés, entre autres, sur les boissons alcooliques et non alcooliques, le tabac et les produits du tabac, les produits de luxe, les cosmétiques, le sucre et le matériel pour les jeux d'argent. Ces droits sont *ad valorem* ou spécifiques. Pour les produits d'origine nationale, la base d'imposition est le prix départ usine. Pour les importations, les droits d'accise sont prélevés sur la valeur c.a.f. majorée des droits de douane, des redevances douanières, du prélèvement de la CEDEAO et de tout autre droits à l'exception de la GST. Cependant, pour un certain nombre de produits importés, les taux sont plus élevés que pour les produits fabriqués dans le pays (tableau 3.6).

Tableau 3.6 Droits d'accise, 2023

| Positions du SH | Désignation du produit | Taux de droit | |
|-----------------|--|---------------------------------|----------------------------------|
| | | Produit importé | Produit fabriqué dans le pays |
| 20.09 | Jus de fruits (y compris les moûts de raisin) ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants | 0,45 USD/I | 0,05 UŠD/I |
| 22.01 | Eaux, y compris les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazéifiées, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées; glace et neige | 0,45 USD/I | - |
| 22.02 | Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du n° 20.09 | 0,30 USD/I | 0,02 USD/I |
| 22.03 | Bières de malt | 1,0 USD/I | 0,35 USD/I |
| 22.04 | Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool; moûts de raisin autres que ceux du n° 20.09 | 1,0 USD/I | 0,35 USD/I |
| 22.05 | Vermouths et autres vins de raisins frais préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques | 1,0 USD/I | 0,35 USD/I |
| 22.06 | Autres boissons fermentées (cidre, poiré, hydromel, saké, par exemple); mélanges de boissons fermentées et mélanges de boissons fermentées et de boissons non alcooliques, non dénommés ni compris ailleurs | 1,0 USD/I | 0,35 USD/I |
| 22.08 | Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de moins de 80% vol; eaux-de-vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses | 3,0 USD/I | 2,0 USD/I |
| 24.01 | Tabacs bruts ou non fabriqués; déchets de tabac | 0,40 USD/kg | |
| 2402.20 | Cigarettes, de tabac ou de succédanés de tabac | 0,40 USD/unité de 20 cigarettes | |
| 2402.10 | Cigares (y compris ceux à bouts coupés) et cigarillos | 0,40 USD/unité de 20 cigarettes | |
| 2402.90 | Autres | 80% | |

| Positions du SH | Désignation du produit | Taux de droit |
|----------------------|---|---------------|
| 24.03 | Autres tabacs et succédanés de tabac, fabriqués; tabacs "homogénéisés" ou "reconstitués"; extraits et sauces de tabac (shisha et ingrédients de la shisha ou narguilé) | 80% |
| 85.43 | Cigarettes électroniques | 50% |
| 96.14 | Pipes (y compris les têtes de pipes), fume-cigare et fume-cigarette, et leurs parties (ustensiles du narguilé) | 50% |
| 33 | Cosmétiques et accessoires cosmétiques, y compris les parfums, les produits de toilette préparés, les produits capillaires et les produits pour les ongles (le savon, le dentifrice, les mouchoirs en papier et les désinfectants ne sont pas des cosmétiques ou des accessoires cosmétiques). | 20% |
| 1701.99.10.00 | Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide – en poudre, en cristaux ou en granulés | 5% |
| 1701.99.90.00 | Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide – autres | 5% |
| 87.03 | Véhicules et navires de luxe (y compris les bateaux et yachts et autres embarcations de sport ou de plaisance); "Véhicules de luxe" s'entend de tout véhicule automobile appartenant à la catégorie des voitures particulières et ayant une valeur c.a.f. d'au moins 60 000 USD s'il s'agit d'un véhicule neuf ou de 30 000 USD s'il s'agit d'un véhicule d'occasion. | 10% |
| 71.13-71.18 95.04 | Bijouterie, joaillerie et autres ouvrages Consoles et machines de jeux vidéo, articles pour jeux de société, y compris les jeux à moteur ou à mouvement, les billards, les tables spéciales pour jeux de casino et les jeux de quilles automatiques (bowlings, par exemple) | 10% 30% |

- Néant.

Source: Code des douanes modifié de 2019.

3.38. Certains produits sont exemptés de droits d'accise:

- l'alcool éthylique dénaturé utilisé à des fins industrielles/médicales et non destiné à la consommation humaine;
- les marchandises achetées ou importées pour l'usage officiel des missions diplomatiques étrangères et des bureaux de représentation ayant un statut équivalent;
- les importations effectuées par des voyageurs de bonne foi et des résidents de retour au pays, ainsi que les produits destinés à être réexportés;
- les marchandises en transit et en transbordement;
- les boissons alcooliques fabriquées par une personne physique pour sa propre consommation dans les limites fixées par le gouvernement, et l'importation d'un litre de boisson alcoolique et d'une cartouche de (200) cigarettes par une personne physique pour sa consommation personnelle;
- les produits assujettis à l'accise, à l'exception de l'alcool, du tabac et des produits du tabac, importés à titre d'aide humanitaire en cas de catastrophe naturelle;

- les produits assujettis à l'accise vendus dans les boutiques hors taxes qui sont emportés dans les bagages personnels des voyageurs quittant le pays par voie aérienne ou maritime;
- les produits assujettis à l'accise vendus à bord d'un aéronef ou d'un navire dans le cadre du transport international de passagers;
- les cigarettes et/ou boissons alcooliques marquées par des timbres de contrôle de l'accise, qui ont été détruites par leur producteur avec l'autorisation des autorités compétentes ou sur ordre de celles-ci;
- tous les produits assujettis à l'accise destinés à être réparés, reconditionnés ou remis à neuf; et
- tous les produits assujettis à l'accise envoyés à l'étranger en tant qu'objets d'exposition dans des foires commerciales internationales ou pour des démonstrations ou des tests ou essais.

3.1.5 Prohibitions et restrictions à l'importation et licences d'importation

- 3.39. Depuis son accession, le Libéria n'a présenté aucune notification à l'OMC au titre de l'Accord sur les licences d'importation. Les autorités déclarent qu'elles ont l'intention de présenter prochainement une notification en la matière.
- 3.40. La Loi de 2016 sur le commerce extérieur contient des dispositions sur le régime de licences d'importation.²³ Le MoCI est responsable de la délivrance des licences d'importation.

3.1.5.1 Prohibitions à l'importation

- 3.41. Le Code LR modifié (article 1214) prévoit que le Département des douanes peut imposer des prohibitions et des restrictions à l'importation pour, entre autres, les motifs suivants: moralité publique, ordre et sécurité publics, protection de la santé et de la vie des personnes et des animaux ou préservation des végétaux, et protection de l'environnement. Conformément au Code LR, l'importation des produits ci-après au Libéria est prohibée:
 - les marchandises, articles ou produits extraits, produits ou fabriqués entièrement ou en partie dans un pays étranger, en ayant recours au travail de prisonniers, au travail forcé ou au travail sous contrat en vertu de sanctions pénales (section 1817);
 - les véhicules avec direction à droite de toute catégorie (article 2202); et,
 - les véhicules automobiles d'occasion de plus de 15 ans conçus pour le transport de passagers et de marchandises. Toutefois, ces véhicules peuvent encore être importés si le droit sur les véhicules hors d'âge est acquitté (article 3.1.4). Cette prohibition à l'importation ne vise pas les engins de terrassement, les poids lourds utilisés pour l'exploitation forestière et le transport d'équipements lourds, les véhicules industriels et les camions-citernes, les véhicules automobiles à usages spéciaux et les autres camions de plus de 10 tonnes (section 2202).
- 3.42. L'importation des produits chimiques suivants est prohibée: aldrine, chlordane, dioxines, endrines, furanes, heptachlore, dieldrine, mirex, toxaphène, composés polychlorés, DDT, hexachlorobenzène et bromure de méthyle.²⁴ Les autorités précisent que l'importation de substances appauvrissant la couche d'ozone est également prohibée.

https://www.moci.gov.lr/2content.php?sub=164&related=16&third=164&pg=sp.

²³ MoCI, *Laws*. Adresse consultée:

²⁴ Tarif douanier 2019 du Libéria. Adresse consultée: https://revenue.lra.gov.lr/08/TARIFF-LIBERIA-CUSTOMS-ECOWAS-CET-HS-2019.pdf.

3.43. Les autorités indiquent que l'importation et l'exportation des produits suivants sont également prohibées: peaux de léopard, cornes d'animaux, peaux de chats sauvages, charbon de bois, viande de brousse, ivoire et produits dérivés, peaux de python, ailerons de requin et tortues.

3.1.5.2 Restrictions à l'importation et licences d'importation

- 3.44. Les produits ci-après doivent être accompagnés d'une autorisation des ministères ou organismes compétents pour que le MoCI puisse délivrer un formulaire de notification d'importation:
 - la terre provenant d'un pays étranger interdite d'entrée sauf pour des raisons scientifiques;
 - tous les végétaux et les produits végétaux, y compris les produits transformés;
 - tous les animaux vivants et les produits d'origine animale, y compris les produits transformés;
 - tous les produits de consommation humaine: produits alimentaires (y compris le riz et la farine), alcool, boissons non alcooliques et tabac/cigarettes;
 - tous les produits agrochimiques et les médicaments vétérinaires;
 - toutes les espèces sauvages (flore et faune), y compris le bois, les grumes, le contreplaqué et les matériaux d'emballage des végétaux;
 - les bâtons à mâcher;
 - le bois scié;
 - les plumes d'oiseaux, sauf pour des raisons scientifiques;
 - tous les produits forestiers autres que le bois d'œuvre;
 - les substances et produits chimiques dangereux;
 - le pétrole et les produits pétroliers;
 - le ciment;
 - les médicaments, les produits pharmaceutiques et les substances biologiques;
 - · les explosifs;
 - les feux d'artifice et les préparations inflammables liquides ou gazeuses;
 - les chars et les armes de guerre;
 - les armes et les munitions; et
 - les matériaux de construction (y compris la chaux, les barres d'acier, le contreplaqué, les tubes et tuyaux en PVC, le zinc et les blocs de revêtement de sol céramique).
- 3.45. En décembre 2020, le Libéria a décidé, par décret exécutif, de remplacer les déclarations de permis d'importation par des formulaires de notification d'importation. En d'autres termes, les importateurs ne doivent plus présenter de déclarations de permis d'importation au MoCI. Au lieu de cela, ils doivent présenter un formulaire de notification d'importation, qui est un "document administratif permettant de recueillir des données statistiques sur le commerce, de surveiller les flux entrants et sortants de marchandises et de faciliter les échanges". ²⁵ Le Libéria est donc passé d'un régime de permis d'importation non automatiques à un régime de permis d'importation automatiques.

²⁵ Décret exécutif n° 103. Adresse consultée: https://www.emansion.gov.lr/doc/Executive%20Order%20 103%20Revised.pdf.

3.1.6 Mesures antidumping, compensatoires et de sauvegarde

- 3.46. En 2017, le Libéria a notifié à l'OMC qu'il mettait en œuvre la législation de la CEDEAO sur les mesures correctives commerciales.²⁶
- 3.47. Le Libéria n'a pas de législation nationale sur les mesures contingentes, et les autorités déclarent que le pays ne met en œuvre aucune mesure antidumping, compensatoire ou de sauvegarde.
- 3.48. Au moment de son accession à l'OMC, le Libéria a imposé une surtaxe de 0,10 USD/kg sur la farine importée, "en raison d'une forte augmentation des importations de farine qui avait sensiblement affecté les prix sur le marché local, créant ainsi un dommage et une menace potentielle de dommage plus important".²⁷ Selon le rapport du Groupe de travail, cette surtaxe visait à rendre compétitif le prix pratiqué par le secteur local de la minoterie, compte tenu du coût de production élevé de ce produit au Libéria.²⁸ Les autorités ont confirmé que cette surtaxe avait été supprimée en 2019.

3.2 Mesures visant directement les exportations

3.2.1 Procédures et prescriptions douanières

- 3.49. Conformément aux lignes directrices publiées par le MoCI, toutes les personnes physiques ou morales souhaitant exporter à partir du Libéria doivent d'abord s'enregistrer auprès du MoCI afin d'obtenir un formulaire de déclaration de permis d'exportation (EPD). Elles sont tenues de présenter des factures pro forma et d'autres documents tels que des certificats de quarantaine délivrés par les ministères/organismes compétents avant d'obtenir l'approbation du MoCI. En outre, tous les exportateurs commerciaux doivent s'acquitter d'une redevance non remboursable pour les opérations douanières s'élevant à 150 USD (ou un montant équivalent en dollars libériens) pour dix conteneurs par EPD.²⁹
- 3.50. Conformément à l'article 1622 du Code des douanes modernisé, la base utilisée pour déterminer la valeur en douane des marchandises exportées est leur valeur marchande au moment de l'exportation.
- 3.51. Le Département des douanes délivre des certificats d'origine pour les exportations à partir du Libéria. Les exportations libériennes, lorsqu'elles sont accompagnées d'un certificat d'origine, peuvent entrer dans d'autres pays de la CEDEAO en franchise de droits au titre de l'ETLS (section 3.1.2). Toutefois, si elles estiment qu'il serait trop coûteux ou complexe de se conformer aux règles d'origine, les entreprises peuvent choisir de renoncer aux préférences. Selon une étude de la CNUCED, le taux de sous-utilisation s'élevait à 100% au Libéria, ce qui indique que le Libéria n'est pas en mesure d'utiliser le traitement préférentiel pour ses exportations à destination de partenaires extérieurs.³⁰

3.2.2 Taxes, impositions et prélèvements

- 3.52. Les exportations de produits non transformés étaient assujetties à des droits d'exportation. Selon les autorités, ceux-ci ont été supprimés et aucun droit d'exportation n'est actuellement appliqué.
- 3.53. Les grumes et les produits du bois sont assujettis à des taxes (redevances) à l'exportation (section 4.1.2).

 $^{^{26}}$ Documents de l'OMC G/ADP/N/1/LBR/1 du 1 $^{\rm er}$ décembre 2017; G/SG/N/1/LBR/1 du 1 $^{\rm er}$ décembre 2017; et G/SCM/N/1/LBR/1 du 1 $^{\rm er}$ décembre 2017.

²⁷ Document de l'OMC WT/ACC/N/LBR/23 du 9 octobre 2015.

²⁸ Document de l'OMC WT/ACC/N/LBR/23 du 9 octobre 2015.

²⁹ MoCI, *Standard Operating Procedure (SOP) for Exportation by MOCI*. Adresse consultée: https://www.moci.gov.lr/doc/Export%20SOP.pdf

https://www.moci.gov.lr/doc/Export%20SOP.pdf.

30 CNUCED (2019), Le développement économique en Afrique (Rapport 2019) – Made in Africa – les règles d'origine, un tremplin pour le commerce intra-africain. Adresse consultée: https://unctad.org/system/files/official-document/aldcafrica2019 fr.pdf.

3.2.3 Prohibitions et restrictions à l'exportation et licences d'exportation

3.2.3.1 Prohibitions à l'exportation

3.54. Le Libéria a interdit l'exportation de caoutchouc naturel non transformé entre 2008 et 2017, dans le but de freiner le déclin de l'industrie nationale du caoutchouc.

3.2.3.2 Restrictions à l'exportation et prescriptions en matière de licences

3.55. Selon un document intitulé *Exportations soumises à restrictions* publié en 2014 par le MoCI, un permis/certificat est requis pour l'exportation d'un certain nombre de produits (tableau 3.7). Une licence est ensuite délivrée par le MoCI sur présentation des permis/certificats.

Tableau 3.7 Liste non exhaustive des produits faisant l'objet de restrictions à l'exportation, 2023

| Désignation | Entité responsable | Motifs |
|----------------------------------|--|--|
| Cacao et café | Autorité de réglementation des produits agricoles de base du Libéria (LACRA) | Essais visant à déterminer la qualité |
| Poissons et produits de la pêche | Autorité nationale de la pêche et de l'aquaculture (NaFAA) | SPS |
| Autres produits comestibles | Ministères de l'agriculture et de la santé | SPS |
| Grumes et produits du bois | Direction du développement des forêts (FDA) et Société générale de surveillance SA (SGS) | Les certificats de la SGS contiennent des renseignements sur la valeur et l'espèce, et servent à déterminer les redevances à payer; FDA concernant l'inspection forestière |
| Bois de cam | FDA | FDA concernant l'inspection forestière |
| Minerai de fer | Le Ministère des mines et de l'énergie (MME) délivre les licences | |
| Débris | Ministères de la justice et des terres, MME | Le Ministère de la justice procède au dédouanement des exportations de déchets métalliques pour des raisons de sécurité |
| Or | Office des minéraux précieux (OPM) du MME | |
| Diamants | OPM du MME, Système de certification du processus de Kimberley | |

Source: MoCI (2014), Restricted Exports. Adresse consultée:

https://www.moci.gov.lr/doc/MoCI.Conditional.Exports.040714.v2.pdf; et renseignements

communiqués par les autorités.

3.2.4 Soutien des exportations

- 3.56. Les autorités ont indiqué qu'il n'existait pas actuellement d'organisme de promotion des exportations chargé de développer et de promouvoir les exportations au Libéria.
- 3.57. Le Libéria ne dispose pas de mécanisme de ristourne de droits. D'après le rapport du Groupe de travail, les ristournes de droits d'exportation et les crédits d'impôts ont tous été supprimés depuis 2006.³¹
- 3.58. Le Libéria ne dispose d'aucun programme de financement des exportations, de crédit ou de garantie à l'exportation, ou d'assurance à l'exportation bénéficiant d'un soutien public.

3.3 Mesures visant la production et le commerce

3.3.1 Mesures d'incitation

3.59. La Loi de 2010 sur l'investissement vise à "rationaliser, normaliser et rendre transparent l'octroi des incitations à l'investissement en consolidant les incitations fiscales dans le Code des impôts de la République du Libéria de 2000" (modifié en 2011), "et en développant une capacité

-

³¹ Document de l'OMC WT/ACC/LBR/23 du 9 octobre 2015.

institutionnelle coordonnée qui faisait intervenir toutes les institutions gouvernementales pertinentes pour l'administration de ces mesures gouvernementales d'incitation". ³² La Commission nationale des investissements (NIC) est chargée d'évaluer les plans d'activité des entreprises sollicitant une aide de l'État. Sur la base des recommandations de la NIC, le MFDP certifie les entreprises admises à bénéficier de diverses mesures d'incitation.

3.60. Le 5 juillet 2021, l'article 16 du Code des impôts concernant les incitations spéciales à l'investissement a été modifié. Cette modification prendra fin le 30 juin 2026, sauf prorogation par un acte du pouvoir législatif.³³ Elle prévoit que des incitations à l'investissement peuvent être accordées à des entreprises, y compris des entreprises étrangères, pendant trois ans à compter du début de l'investissement, si le montant de l'investissement est supérieur à 500 000 USD ou à 50 000 USD en cas d'investissement dans les secteurs de la santé et de l'agriculture. Les demandes au titre des mesures d'incitation doivent être présentées au NIC en vue de leur examen et, une fois celles-ci examinées et approuvées par le NIC, le MFDP délivre un certificat d'incitations spéciales à l'investissement dans un délai de 15 jours ouvrables. Les titulaires du certificat sont exonérés de la taxe sur les marchandises et les services et des droits d'importation sur l'achat de certains équipements, matériaux, fournitures et autres produits essentiels destinés à être utilisés directement dans le cadre de l'activité commerciale pour laquelle le certificat a été délivré. Les activités admissibles couvrent les 15 domaines suivants:

- tourisme;
- fabrication de produits finis contenant au moins 30% de matières premières locales, hors eau;
- énergie;
- hôpitaux et cliniques médicales;
- logement destiné aux ménages à faible revenu et à revenu moyen;
- infrastructures des transports aériens, maritimes, ferroviaires et routiers, y compris les ports;
- technologies de l'information et de la communication à fort impact;
- activités bancaires dans les zones où les services financiers sont insuffisants (zones dépourvues de banques de la région du sud-est) et dans la zone 1³⁴ (zones économiquement défavorisées);
- cultures végétales alimentaires et transformation de produits agricoles, y compris de cacao et de café;
- production de volaille;
- horticulture;
- culture et transformation à petite et moyenne échelle de caoutchouc et de palmiers à huile;
- · exportation de produits de la mer;
- fabrication ou assemblage de produits finis destinés à l'exportation, à condition qu'au moins 70% de la production soit exportée dans un délai de 12 mois; et
- gestion des déchets.

³² Document de l'OMC WT/ACC/LBR/23 du 9 octobre 2015, paragraphe 22.

³³ Loi portant modification de l'article 16 du Code des impôts de la République du Libéria, tel que modifié, dénommée Loi de 2021 portant modification de la fiscalité du Libéria. Adresse consultée: https://revenue.lra.gov.lr/wp-content/uploads/2022/01/Section-16-amendment-2021.pdf.

³⁴ Code des impôts de la République du Libéria de 2000, modifié en 2011.

- 3.61. Les entreprises admissibles peuvent bénéficier de mesures d'incitation prenant l'une des formes suivantes: i) déduction fiscale (taxe sur les marchandises et les services et droits d'importation) de 30% jusqu'à concurrence de 100% du coût des équipements et machines utilisés dans l'activité durant l'année de mise en service de l'actif; ii) déduction fiscale de 30% jusqu'à concurrence de 100% du coût de construction d'un nouvel hôtel ou d'une nouvelle station touristique; iii) déduction fiscale de 10% du coût des bâtiments et installations utilisés dans la fabrication de produits finis (destinés à la consommation nationale ou à l'exportation) contenant une certaine proportion de matières premières locales en fonction d'une échelle progressive.³⁵
- 3.62. Pour les investissements d'un montant supérieur à 10 millions d'USD, les mesures d'incitation peuvent être accordées pour une période pouvant aller jusqu'à 15 ans.³⁶
- 3.63. Entre janvier 2020 et octobre 2022, le gouvernement a délivré des certificats d'incitation spéciale à l'investissement à 25 entreprises, dont 18 présentes dans le secteur manufacturier, les autres exerçant leurs activités dans les secteurs de la volaille, de la pêche, de l'énergie, de l'hôtellerie et du tourisme, des infrastructures des transports et des technologies de l'information et de la communication.
- 3.64. Le Code des impôts de la République du Libéria contient des dispositions relatives aux zones franches (articles 1565 à 1574), et la Loi sur les zones économiques spéciales (Loi sur les ZES) est entrée en vigueur en 2017. La loi sur les ZES ne définit pas les procédures réglementaires et administratives ni les incitations fiscales accordées aux entreprises pour qu'elles s'installent dans les ZES. Toutefois, la Loi sur les ZES a établi l'Autorité chargée des ZES du Libéria et lui a confié la tâche de mettre en œuvre les réglementations relatives aux incitations offertes aux ZES et aux entreprises établies dans les ZES.³⁷
- 3.65. En 2019, le gouvernement a créé un Comité directeur des zones économiques spéciales (ZES) chargé de "créer, diriger, orienter, renforcer, coordonner et gérer les ZES à usage unique, multiple et mixte au Libéria". ³⁸ Le gouvernement a identifié la ville portuaire de Buchanan comme site de construction de la première ZES du Libéria. ³⁹ Les autorités ont indiqué que le site de Buchanan était en construction et que l'Autorité chargée des ZES n'avait pas encore été créée.
- 3.66. Le Parc industriel de Monrovia (MIP) a été créé en 1965 dans le but de promouvoir et d'encourager les investissements nationaux et étrangers dans le secteur manufacturier. En juillet 2016, la gestion du MIP a été officiellement transférée de la NIC au MoCI. Actuellement, les entreprises suivantes sont présentes dans le MIP: TIBA Group Industries (biscuits et confiseries); NP Liberia (conditionnement du gaz de cuisine); Garson Steel (clous en fils métalliques); West African Venture Fund (nouilles et conditionnement); Sethi Brothers (acier); Premiere Milling (farine de blé); et Supreme Mattresses (matelas).
- 3.67. Les autorités ont indiqué qu'un règlement du MIP était entré en vigueur en 2017 et avait créé un comité interinstitutions chargé d'administrer le MIP. Un plan de développement détaillé, destiné à servir de feuille de route aux fins du plein développement du MIP, est en cours d'élaboration. Selon les autorités, les mesures d'incitation accordées au MIP comprennent l'accès facilité aux services de crédit-bail, des crédits accordés par la Société de financement du développement des entreprises du Libéria, des déductions ou des exonérations de la taxe sur les marchandises et les services, et un financement du capital fourni par West African Venture Fund.

³⁵ Code des impôts de 2000, modifié en 2011.

³⁶ Code des impôts de 2000, modifié en 2011.

³⁷ MFDP (2020), Feasibility Study for the Special Economic Zone and Port, Buchanan, Liberia. Adresse consultée: https://www.mfdp.gov.lr/index.php/component/edocman/publications/feasibility-study-for-the-special-economic-zone-and-port-buchanan-liberia?Itemid=1734.

³⁸ Actualités en ligne de l'Exécutif, 8 avril 2019. Adresse consultée: https://www.emansion.gov.lr/2press.php?news_id=4841&related=7&pg=sp.

³⁹ En septembre 2020, en réponse à une demande du gouvernement, l'USAID a réalisé une étude de faisabilité concluant que le port de Buchanan représentait l'option la plus viable du point de vue économique pour une la mise en place d'une ZES au Libéria. MFDP (2020), Feasibility Study for the Special Economic Zone and Port, Buchanan, Liberia. Adresse consultée:

 $[\]frac{https://www.mfdp.gov.lr/index.php/component/edocman/publications/feasibility-study-for-the-special-economic-zone-and-port-buchanan-liberia? Itemid=1734.$

3.68. En outre, des mesures d'incitation sont également accordées aux MPME dans le cadre du régime des marchés publics: la Loi sur l'autonomisation des petites entreprises réserve 25% de l'ensemble des marchés publics aux MPME. Sur ces 25%, cinq points de pourcentage sont réservés à des MPME détenues par des femmes (section 3.3.6). Au cours de l'exercice 2016/17, la Banque centrale du Libéria (CBL) a ramené les taux d'intérêt sur les prêts accordés aux MPME à 8%, ⁴⁰ tandis que les banques commerciales accordaient des prêts à des taux allant entre 15% et 18%. Toutefois, le rapport annuel du MoCI indique que les prêts sont difficiles à obtenir en raison des garanties exigées par les établissements financiers, à l'exception de deux d'entre eux. ⁴¹

3.3.2 Normes et autres règlements techniques

- 3.69. La Division des normes du MoCI fait office d'organisme de normalisation, de point d'information OTC et d'autorité nationale responsable des notifications du Libéria.⁴² Conformément à la Loi exécutive (chapitre 29, article 29 2 a)), le MoCI est chargé de réglementer les produits de base et les normes commerciales. En outre, le MoCI est habilité à exercer ses vastes pouvoirs pour assurer la réalisation des objectifs nationaux en élaborant et en faisant respecter les normes.
- 3.70. Le Libéria a fait des progrès dans la réforme de son régime OTC. La Loi sur les normes nationales visant à établir l'Autorité des normes est entrée en vigueur en juillet 2022. Le Libéria rencontre toutefois des difficultés dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures OTC (et SPS). Un comité national OTC/SPS, créé en 2017, n'a pas été en mesure de se réunir depuis 2018 en raison du manque de financements. Des lignes directrices relatives à la mise en œuvre de bonnes pratiques réglementaires ont été élaborées et des efforts ont été déployés pour améliorer la coopération et la coordination en matière de réglementation entre les organismes, mais les progrès ont été lents en raison du chevauchement des responsabilités.
- 3.71. Le Libéria a présenté cinq notifications OTC (voir ci-après). Aucune préoccupation commerciale spécifique concernant les mesures OTC du Libéria n'a été soulevée dans le cadre du Comité OTC.
- 3.72. Le Libéria est membre de l'ISO et de la CEI. Au niveau régional, le Libéria participe aux activités de la CEDEAO dans les domaines de la normalisation, de la réglementation technique, des procédures d'évaluation de la conformité, de l'accréditation, des systèmes de gestion de la qualité et de la métrologie. En tant que membre de l'Organisation africaine de normalisation (ARSO), le Libéria participe aux activités relatives au cacao, à la santé animale, à l'alimentation et l'agriculture, et à l'eau, l'assainissement et l'hygiène.
- 3.73. Selon les autorités, le Libéria a pour politique de fonder dans toute la mesure du possible les normes nationales sur les normes régionales ou internationales. En effet, toutes les normes du pays sont alignées sur des normes régionales ou internationales. En février 2023, le Libéria avait adopté 119 normes, parmi lesquelles 33 normes régionales (CEDEAO ou ARSO) et 86 normes internationales (ISO/CEI ou Codex Alimentarius). Des exemplaires peuvent être obtenus auprès du Bureau national des normes du Laboratoire national des normes (NSL); les normes n'ont pas encore été publiées au Journal officiel en tant que normes libériennes.
- 3.74. L'élaboration et l'adoption de normes suivent les procédures établies, connues sous le nom de Procédure du modèle libérien d'harmonisation des normes (procédure LISHAM). La procédure LISHAM a été élaborée par le NSL en collaboration avec la Division des normes et a été adoptée en 2018. Elle est fondée sur le Schéma d'harmonisation des normes de la CEDEAO (ECOSHAM) et sur le Modèle d'harmonisation des normes de l'Union africaine (ASHAM). La procédure LISHAM énonce les principes de la normalisation et les procédures pour les travaux techniques, en mettant l'accent sur les normes régionales et internationales harmonisées en vue de leur utilisation en tant que normes nationales.⁴³ Selon les autorités, ces procédures s'appuient sur les directives ISO/CEI, parties 1 et 2, et sur l'Accord OTC.

⁴⁰ MoCI (2018), Transition Report 2017 - Rebranding Commerce.

⁴¹ MoCI (2018), *Transition Report 2017 – Rebranding Commerce*.

⁴² Règlement administratif n° MCI/ 009/2015.

⁴³ Le MoCI a publié un guide d'orientation (2017) intitulé "Procédure d'adoption des normes internationales régionales en tant que normes nationales".

- 3.75. Le processus de normalisation comporte huit phases: phase préliminaire; propositions; phase préparatoire; comité; consultation publique;⁴⁴ scrutin; approbation; et publication. La procédure LISHAM prévoit un délai allant jusqu'à 3,5 mois pour l'adoption de normes harmonisées en tant que normes nationales et un délai allant jusqu'à 9,5 mois pour l'élaboration de normes locales. La participation au processus LISHAM est ouverte, sur une base non discriminatoire, à toutes les parties intéressées, par le biais d'une représentation au sein des comités techniques, sous-comités ou groupes de travail, ainsi qu'au cours du processus de consultation publique sur les projets de normes.
- 3.76. Le processus d'harmonisation des normes est assuré par sept comités techniques: alimentation et agriculture; produits électrotechniques; bâtiments et construction; produits chimiques et cosmétiques; eau, assainissement et hygiène; gestion de l'environnement; et santé animale. Les comités techniques sont gérés par un comité directeur (Comité national de gestion technique), qui a adopté un programme de travail.
- 3.77. Cinq ministères (MoCI, Ministère de la santé (MOH), Ministère des terres, des mines et de l'énergie (MLME), Ministère de l'agriculture (MOA) et Ministère des travaux publics (MPW)) et neuf organismes (EPA; Compagnie d'électricité du Libéria (LEC); Compagnie des eaux et de l'assainissement du Libéria; Société des télécommunications du Libéria; Compagnie de raffinage de pétrole du Libéria (LPRC); NaFAA; LACRA; Institut national de santé publique du Libéria; et Commission de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène du Libéria) prennent part au processus de normalisation. Au sein de chaque institution, deux personnes sont désignées comme représentants/points focaux dans les comités techniques. Les points de contact OTC se réunissent tous les trois mois pour échanger des projets de règlements techniques. Un calendrier est fixé avant l'élaboration d'un projet final en vue de la présentation d'observations finales. La procédure LISHAM prévoit un réexamen de chaque norme libérienne, dans un délai de cinq ans, pour vérifier que celle-ci est toujours adaptée. Selon les autorités, l'adoption de normes au sein du MoCI a débuté en 2018; par conséquent, le réexamen des normes ne commencera pas avant 2023.
- 3.78. Les règlements techniques entrent en vigueur après avoir fait l'objet d'une déclaration de la part du Ministre et sont publiés au Journal officiel. Les règlements techniques et les procédures d'évaluation de la conformité finals sont publiés sur le site Web du MoCI (www.moci.gov.lr). Selon les autorités, le délai standard pour la présentation d'observations concernant les projets de règlements techniques, de normes et de procédures d'évaluation de la conformité est de 60 jours (Règlement administratif n° MCI/ 001/09/2015). 45
- 3.79. Les règlements techniques du Libéria concernent, entre autres choses:
 - l'enrichissement de la farine de blé (Avis administratif n° MCI/ 011/07/2017);
 - l'Autorité de réglementation des produits agricoles de base du Libéria (LACRA) mandat visant à assurer la protection des consommateurs contre les produits (café et cacao) non sûrs et de qualité inférieure aux normes (importation et exportation) (section 4.1.1);⁴⁶
 - les stations-service (Avis administratif n° MCI/ 008/07);⁴⁷
 - le gaz de pétrole liquéfié (GPL);⁴⁸
 - la certification des équipements au titre de la Loi de 2007 sur les télécommunications; et
 - le Parc industriel de Monrovia (Avis administratif n° MCI/ 009).
- 3.80. Le NSL, créé en 2010, est chargé des procédures d'évaluation de la conformité (inspection, certification et essais).⁴⁹ La procédure d'accréditation internationale du laboratoire a été lancée. Le NSL dispose de laboratoires d'essais chimiques, de microbiologie et de métrologie. Il fournit, entre autres, des services techniques au MoCI (marchandises à haut risque, voir ci-après); au MOA

 $^{^{\}rm 44}$ Le MoCI a publié un avis (2017) intitulé "Consultation publique sur l'adoption à l'identique de normes".

⁴⁵ Document de l'OMC G/TBT/2/Add.125/Rev.1 du 26 septembre 2017.

⁴⁶ Document de l'OMC G/TBT/N/LBR/1 du 14 février 2018.

⁴⁷ Document de l'OMC G/TBT/N/LBR/2 du 26 juillet 2018.

⁴⁸ Document de l'OMC G/TBT/N/LBR/3 du 26 juillet 2018.

⁴⁹ MoCI, Overview of the National Standards Laboratory (NSL). Adresse consultée: https://www.moci.gov.lr/2content.php?sub=117&related=36&third=22&pg=tp.

(mesures SPS); au MOH (sécurité sanitaire des produits alimentaires); à l'EPA (contrôle de la qualité de l'eau et de l'environnement dans le domaine de l'analyse des eaux usées et des effluents); et au MME (eau et activités extractives).

- 3.81. D'une manière générale, les procédures d'évaluation de la conformité du NSL comportent cinq étapes: vérification préliminaire; préparation des tâches (échantillonnage, analyse en laboratoire, audit d'usine, inspection avant expédition); évaluation; vérification de la conformité; et surveillance. La vérification de la conformité prend la forme d'une lettre indiquant que le produit satisfait aux prescriptions techniques; dans le cas contraire, un rapport de non-conformité peut être publié, entraînant la confiscation du produit. La surveillance est effectuée de manière aléatoire de différentes manières: inspection aléatoire, vérification à l'arrivée, surveillance de la gestion de la qualité, inspection régulière, essais aléatoires en laboratoire de produit et contrôle de la production de l'usine. La fréquence et l'étendue de la surveillance sont définies conjointement avec les autorités, tandis que le NSL est chargé de mettre en place le programme de vérification de la conformité.
- 3.82. Depuis 2010, le NSL est également chargé des essais sur les marchandises à haut risque importées, qui sont les marchandises réputées avoir des effets graves sur la santé, la sécurité et l'environnement, et comprennent les produits pharmaceutiques, les produits cosmétiques, les services médicaux, l'alcool et les produits alcooliques, les produits chimiques et pétroliers, les câbles électriques, les produits électroniques, les matériaux de construction, les textiles imprimés africains, les produits usagés, les articles de pyrotechnie, les batteries de véhicules automobiles, les armes et munitions et les bouteilles de GPL. Selon les autorités, il n'existe aucun règlement technique pour ces produits, à l'exception du GPL.
- 3.83. La procédure de dédouanement des marchandises à haut risque aux points d'entrée est la suivante:
 - Les marchandises à haut risque sont enregistrées auprès de la LRA.
 - L'importateur achète la norme libérienne correspondante.
 - L'INF est présenté au MoCI, suivi d'une demande d'échantillonnage par le NSL. L'échantillon doit être accompagné d'un certificat d'analyse ou d'un certificat de conformité. Les redevances pour les essais sont fixées par l'administrateur du laboratoire et approuvées par le MoCI.
 - Dès son arrivée et en fonction de son profil de risque, la marchandise fait l'objet d'une inspection par le NSL. Si nécessaire, le NSL prélève des échantillons aléatoires à des fins de vérification et de réexamen de la cote de risque de la marque, de l'exportateur et de l'importateur.
 - Les marchandises sont dédouanées, à condition que le certificat d'analyse/de conformité soit authentifié, que l'étiquette soit conforme aux exigences de la norme, que les permis délivrés par d'autres organismes soient présentés et que l'inspection des documents réalisée par l'Administration des douanes soit déclarée satisfaisante.
- 3.84. Le NSL applique à la fois l'homologation et la réalisation d'essais à 100% (principalement des produits alimentaires). En outre, l'Autorité des télécommunications du Libéria (LTA) surveille le marché pour s'assurer que le matériel de radio et de télécommunication a été homologué conformément aux procédures qu'elle a mises en place. Ces procédures de certification prévoient le dépôt d'une demande par le fabricant, l'examen des documents présentés par le fabricant, l'approbation du modèle ou du dessin, l'examen du programme d'essai, la réalisation de l'essai d'homologation, l'examen des rapports de l'essai d'homologation et la délivrance d'une certification d'homologation.
- 3.85. Les prescriptions en matière d'étiquetage relèvent de la compétence du MoCI. Le Libéria s'appuie sur la Loi générale sur les entreprises, qui contient des dispositions relatives à l''étiquetage non conforme". Les prescriptions relatives à l'étiquetage obligatoire des aliments préemballés prévoient une durée de conservation minimale de 90 jours, la date de péremption devant figurer sur l'étiquette (en anglais). La Division de l'inspection (au sein du MoCI) est habilitée à veiller à ce que les produits arrivés à expiration soient retirés des rayons. Un nouveau règlement relatif à

l'étiquetage et à l'emballage des produits alimentaires et non alimentaires préemballés est en cours d'adoption.50

3.3.3 Prescriptions sanitaires et phytosanitaires

- 3.86. Dans le cadre de son accession à l'OMC, le Libéria s'est vu accorder une période de transition, prévoyant un plan d'action SPS, qui a conduit à la pleine mise en œuvre de l'Accord SPS à compter du 1^{er} août 2017.⁵¹
- 3.87. Le MOH, le MOA et le MoCI sont principalement chargés des mesures SPS. Le Département des services techniques du MOA fait office de point d'information national (PIN) et d'autorité nationale responsable des notifications (ANN).52 Selon les autorités, les points de contact du PIN et de l'ANN sont actuellement inactifs et n'ont pas les compétences suffisantes pour utiliser l'outil ePingAlert de l'OMC pour les notifications SPS et les demandes de renseignements des Membres. Un comité national OTC/SPS, doté d'un plan de travail stratégique pour 2021-2023, a été mis en place (section 3.3.2).
- 3.88. À ce jour, le Libéria a présenté une notification SPS concernant l'eau potable conditionnée.⁵³ Aucune préoccupation commerciale spécifique concernant les mesures SPS du Libéria n'a été soulevée dans le cadre du Comité SPS.
- 3.89. Le Libéria est membre de la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius, de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) et de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Au niveau régional, le Libéria coopère avec les autres membres de la CEDEAO et de l'Union africaine pour parvenir à une politique commune en matière de mesures SPS. Selon les autorités, le pays applique le Règlement C/REG.21/11/10 de la CEDEAO concernant les règles structurelles et opérationnelles en matière de préservation des végétaux, de santé animale et de sécurité sanitaire des produits alimentaires.
- 3.90. Le MoCI a pour mandat d'assurer le respect de normes de qualité applicables aux produits nationaux et aux produits importés, et la conformité des produits d'importation avec les prescriptions SPS applicables, conformément au chapitre 29.2 a) du titre 12 du Code des lois révisé du Libéria (Loi exécutive).
- 3.91. Le MOH est responsable de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, conformément à la Loi exécutive et à l'article 26 de la Loi de 1976 sur la santé publique. Le rôle de supervision et d'inspection du Ministère en matière d'hygiène alimentaire concerne les produits carnés et avicoles, les hôtels, les lieux de restauration publics et les débits de boissons. Le Libéria a adopté une nouvelle loi sur les produits alimentaires le 17 septembre 2017.54 Celle-ci énonce les principes généraux, fondés sur l'Accord SPS, des mesures nationales dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et des aliments pour animaux et prévoit la création d'une autorité indépendante de sécurité sanitaire des produits alimentaires du Libéria (non encore établie).
- 3.92. Selon les autorités, les mesures en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires du Libéria se fondent sur des normes internationales et régionales. À ce jour, le Libéria a adopté 53 normes régionales et normes du Codex. Il n'a pas élaboré de normes nationales en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires.

⁵⁰ Le règlement ne s'applique pas aux médicaments ou aux dispositifs au sens de la Loi sur l'Autorité de réglementation des médicaments et des produits de santé du Libéria.

⁵¹ Document de l'OMC WT/ACC/LBR/23 du 9 octobre 2015.

⁵² Il dispose de matériel de bureau élémentaire, y compris d'ordinateurs de bureau. Le personnel a reçu une formation de base sur les notifications en matière de transparence, ainsi que sur le fonctionnement et la gestion des points de contact de l'ANN et du PIN. Quatre membres du comité national SPS ont été envoyés à l'OMC en 2017 et 2018 en vue d'améliorer leurs connaissances et leur compréhension de la conduite des réunions du Comité SPS. Plusieurs séminaires de sensibilisation et de formation ont été organisés à l'intention des membres du comité national SPS.

⁵³ OMC, ePing. Adresse consultée:

https://eping.wto.org/fr/Search/Index?domainIds=2&countryIds=C430.

54 Loi portant modification de la Loi exécutive du Libéria en vue de créer une Loi nationale sur la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires et des aliments pour animaux. Adresse consultée: https://www.moa.gov.lr/sites/default/files/documents/NATIONAL%20FOOD%20ACT.pdf.

- 3.93. Le Service de quarantaine phyto et zoosanitaire (PAQS), au sein du Département des services techniques du MOA, est chargé des mesures phytosanitaires et vétérinaires.⁵⁵ Le PAQS relève du titre 3, chapitre 1 (Quarantaine phytosanitaire et zoosanitaire) du Code des lois révisé du Libéria (Loi de 1950 sur l'agriculture, révisée en 1972). Le cadre juridique des mesures phytosanitaires et vétérinaires est obsolète. Un nouveau projet de loi vétérinaire et un projet de loi SPS sont en attente.
- 3.94. Dans la pratique, selon les autorités, les mesures phytosanitaires, y compris les procédures de permis d'importation, se fondent sur des normes internationales (CIPV), régionales (par exemple Conseil phytosanitaire interafricain de l'Union africaine (UA-CPI), Union du fleuve Mano) et la Loi nationale de 1950 sur la quarantaine phytosanitaire. Le Ministère est habilité à interdire l'importation de végétaux si l'existence d'un foyer de parasite ou de maladie est soupçonnée dans le pays d'origine. Les mesures vétérinaires se fondent sur des normes internationales (OMSA) et régionales (par exemple, Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA)).
- 3.95. Des permis d'importation délivrés par le PAQS sont exigés pour les produits suivants: i) les micro-organismes pathogènes (y compris les cultures de semences et les virus) d'animaux et de végétaux, les insectes, organismes nuisibles et autres organismes; ii) les animaux et végétaux, leurs produits et autres objets soumis à quarantaine en provenance de pays ou de régions touchées par des maladies des animaux et des végétaux épidémiques; iii) les carcasses d'animaux infectées et non traitées; iv) le bois et les matériaux d'emballage en bois non conformes à la NIMP n° 15; v) les préparations alimentaires; vi) les sols ou sols sur matériel de multiplication; et vii) les produits agrochimiques et médicaments vétérinaires interdits ou soumis à restriction.
- 3.96. Les demandes de permis d'importation sont normalement traitées dans un délai de 24 heures. Le Libéria ne dispose pas encore de système électronique en ligne pour les procédures de permis d'importation. Le PAQS délivre, entre autres, les types de permis et de certificats suivants:
 - permis d'importation et d'exportation (produits d'origine animale): 100 USD, durée de validité de 3 mois;
 - permis d'importation et d'exportation (autres produits): 100 USD, durée de validité de 3 mois;
 - certificat phytosanitaire: 100 USD (envois commerciaux) et 10 USD (utilisation personnelle);
 - certificat zoosanitaire pour les exportations de produits alimentaires transformés: 100 USD (envois commerciaux) et 10 USD (utilisation personnelle);
 - certificat vétérinaire (exportations): bovins 2 USD/tête; petits ruminants 0,50 USD/tête;
 volailles 0,50 USD par lot; et
 - certificat de conformité aux normes: certificat annuel pour les exportations de caoutchouc et d'huile de palme, sur la base des normes de la CIPV.
- 3.97. Le Libéria possède trois laboratoires: le NSL (section 3.3.2), le Laboratoire d'essais des produits pharmaceutiques de l'Autorité de réglementation des médicaments et des produits de santé du Libéria et le Laboratoire central de diagnostic vétérinaire à Fendell (laboratoire Ledlum). Le laboratoire Ledlum fournit des analyses microbiologiques, virologiques et parasitologiques aux services vétérinaires de terrain afin d'améliorer le diagnostic et le contrôle des maladies animales. Ses activités d'essai concernent également la santé des abeilles aux fins de la production de miel et de cire d'abeilles. Le laboratoire est membre du réseau de laboratoires vétérinaires de l'UA-BIRA et soumet certaines de ses analyses pour confirmation à des laboratoires désignés de la région.
- 3.98. Selon les autorités, l'Unité de protection de l'environnement de l'EPA est chargée de délivrer les permis d'importation et d'utilisation des OGM et des produits génétiquement modifiés, après autorisation du MOH, du MOA et de l'Institut central de recherche agricole (CARI).

⁵⁵ MOA, *National Quarantine and Environmental Services*. Adresse consultée: https://www.moa.gov.lr/general/national-quarantine-and-environmental-services.

3.99. Le Libéria a adopté une nouvelle Loi sur le Bureau des services de réglementation des pesticides pour végétaux du Libéria le 17 septembre 2019. Le Bureau prévu par la loi n'est pas encore opérationnel. Cette nouvelle loi s'applique à l'autorisation, à la commercialisation, à l'utilisation, à la sécurité et au contrôle des pesticides et des pesticides biologiques. Elle vise à aligner le régime du Libéria en matière de pesticides sur le règlement harmonisé C/REG.3/05/2008 de la CEDEAO régissant l'enregistrement des pesticides.

3.3.4 Politique de la concurrence et contrôle des prix

3.3.4.1 Politique de la concurrence

3.100. En 2016, la Loi sur la concurrence du Libéria est entrée en vigueur.⁵⁷ Celle-ci traite des comportements illicites, y compris la fixation des prix, le partage des marchés et les soumissions concertées; des pratiques commerciales déloyales, y compris les indications trompeuses et le maintien des prix; et des comportements anticoncurrentiels, y compris l'abus de position dominante et les préoccupations liées aux fusions. La Loi s'applique aux entreprises étrangères, privées et publiques et contient des dispositions relatives aux sanctions pécuniaires et peines d'emprisonnement en cas d'atteinte aux règles de la concurrence. Le Ministre du commerce et de l'industrie est chargé d'administrer et de faire respecter la Loi. Jusqu'à présent, aucun règlement d'application n'a été publié et aucune enquête en matière de comportement anticoncurrentiel n'a été menée.

3.101. Certains secteurs, comme celui des services de télécommunication, disposent de leurs propres règles sectorielles en matière de concurrence et de leurs propres organismes de réglementation sectoriels (section 4).

3.102. En mai 2019, l'Autorité régionale de la concurrence de la CEDEAO (ERCA) a été créée en tant qu'organisme de réglementation de la concurrence pour les pays de la CEDEAO.

3.3.4.2 Contrôle des prix

3.103. Les prix des "produits essentiels critiques" suivants sont surveillés par le MoCI: ciment, farine, produits pétroliers, produits pharmaceutiques et riz. Le MoCI peut fixer les prix du riz (section 4.1), examiner les prix des produits pétroliers sur une base mensuelle (section 4.3.3) ou fixer des marges bénéficiaires sur les produits pharmaceutiques et la farine.

3.104. Le Secrétariat ne dispose pas de la liste complète des biens et services soumis à un contrôle des prix.

3.3.5 Commerce d'État, entreprises publiques et privatisation

3.3.5.1 Commerce d'État

3.105. Le Libéria n'a présenté aucune notification à l'OMC au titre de l'article XVII du GATT de 1994 sur les entreprises commerciales d'État.

3.3.5.2 Entreprises publiques et privatisation

3.106. Le Bureau des entreprises d'État (BSE), créé en 1985, est un organisme paraétatique chargé de surveiller les finances et la gestion des entreprises publiques. Il rend compte directement au Bureau du Président. Au moment de l'accession du Libéria à l'OMC, le BSE ne bénéficiait pas de crédits budgétaires publics suffisants et n'était par conséquent pas efficace. Selon les autorités, ce problème a été résolu et le BSE fonctionne désormais de manière efficace.

⁵⁶ Ministère de l'agriculture. Adresse consultée:

https://www.moa.gov.lr/sites/default/files/documents/PESTICIDES.pdf.

⁵⁷ Loi sur la concurrence. Adresse consultée:

https://www.moci.gov.lr/doc/Competition%20Law.compressed.pdf et

https://www.moci.gov.lr/doc/Competition%20Law%20continues.compressed.pdf.

⁵⁸ Document de l'OMC WT/ACC/LBR/23 du 9 octobre 2015.

3.107. Le principal texte législatif relatif au BSE est la Loi de 2009 sur la gestion des finances publiques (PFM), qui a été modifiée et mise à jour en 2019. Elle réaffirme le mandat et les fonctions du BSE en matière de surveillance des entreprises publiques et énonce l'obligation pour ces dernières de présenter leurs rapports annuels au BSE. En vertu de la Loi PFM de 2009, on entend par entreprise publique une entreprise commerciale ou tout autre type d'organisation créé en vertu de la loi et dont l'État détient une part majoritaire. Les dirigeants des entreprises publiques doivent être nommés par le Président conformément à la Constitution (article 54). Parmi les autres textes législatifs pertinents figurent le Règlement PFM (2009) et le Décret relatif au BSE (1985). Les autorités ont indiqué qu'en vue de renforcer la gouvernance et la surveillance des entreprises publiques, le BSE était en train de préparer deux autres textes législatifs: un Code de gouvernance d'entreprise et une Loi sur les entreprises publiques.

3.108. Selon le BSE, le Libéria compte 18 entreprises publiques, parmi lesquelles 8 sont des entreprises commerciales. La NPA, l'Autorité aéroportuaire nationale, l'Autorité maritime libérienne et le Système de radiodiffusion du Libéria sont tous considérés par le BSE comme des entreprises publiques commerciales, tandis que la Compagnie pétrolière nationale du Libéria est considérée comme une entreprise publique non commerciale (tableau 3.8). Toutes les entreprises publiques sont détenues à 100% par l'État.

Tableau 3.8 Entreprises publiques

| Entité | Participation de l'État (%) | Secteur | Commerciale ou non commerciale (C/NC) |
|--|-----------------------------------|----------------------------------|---|
| Compagnie d'électricité du Libéria (LEC) | 100% | Énergie | С |
| Compagnie de raffinage de pétrole du Libéria (LPRC) | 100% | Énergie | С |
| Compagnie pétrolière nationale du Libéria (NOCAL) | 100% | Énergie | NC |
| Compagnie des eaux et de l'assainissement du Libéria (LWSC) | 100% | Services publics/infrastructures | С |
| Direction nationale du logement (NHA) | 100% | Services publics/infrastructures | NC |
| Direction nationale du transit (NTA) | 100% | Transports | NC |
| Autorité portuaire nationale (NPA) | 100% | Transports | С |
| Autorité aéroportuaire nationale (NAA) | 100% | Transports | С |
| Autorité maritime libérienne (LiMA) | 100% | Transports | С |
| Société des télécommunications du Libéria (LIBTELCO) | 100% | Information et communication | С |
| Système de radiodiffusion du Libéria (LBS) | 100% | Information et communication | С |
| Autorité des télécommunications du Libéria (LTA) | 100% | Information et communication | NC |
| Autorité du développement des forêts (FDA) | 100% | Agriculture | NC |
| Autorité nationale de la pêche et de l'aquaculture (NaFAA) | 100% | Agriculture | NC |
| Autorité de réglementation des produits agricoles de base du Libéria (LACRA) | 100% | Agriculture | NC |
| Société nationale de sécurité et d'aide sociales (NASSCORP) | 100% | Services financiers | NC |
| Compagnie d'assurance nationale du Libéria (NICOL) | 100% | Services financiers | NC |
| Autorité de la loterie nationale (NLA) | 100% | Loisirs | NC |

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

3.109. Le cadre stratégique et opérationnel le plus récent pour les entreprises publiques est la Stratégie et le Plan d'action PFM 2017-2020, qui prévoient des stratégies visant à améliorer l'efficacité et la gouvernance économique des entreprises publiques.⁵⁹ D'après le Plan d'action, au cours de l'exercice 2015/16, les recettes des 13 principales entreprises publiques étaient estimées à plus de 156 millions de LRD. Ces entreprises ont bénéficié de subventions publiques d'un montant

⁵⁹ MFDP (2017), *Public Financial Management Reform Strategy and Action Plan.* Adresse consultée: https://www.mfdp.gov.lr/index.php/component/edocman/public-financial-management-reform-strategy-and-action-plan-2017-2020.

de 9,3 millions de LRD et versé des dividendes au Fonds consolidé d'un montant de 20,1 millions de LRD. Un certain nombre d'entreprises publiques avaient enregistré des résultats financiers médiocres. ⁶⁰ Par conséquent, le Plan d'action proposait des stratégies portant sur un budget crédible, la mobilisation des recettes et l'établissement de rapports financiers complets et transparents.

- 3.110. En avril 2022, le BSE a lancé une analyse des activités des entreprises publiques, en vue de "réprimer les opérations financières, le gaspillage et les autres actes frauduleux au sein du secteur public". Le BSE prévoit également d'élaborer un système de gestion aux fins de la numérisation et de la surveillance des activités des entreprises publiques. Le système vise à faciliter le recueil de renseignements sur les ressources humaines, les actifs, les transactions financières et les obligations des entreprises publiques au Libéria. Les autorités ont indiqué que des crédits budgétaires avaient été alloués pour l'exercice 2023 afin de mettre au point un Système informatisé de gestion des entreprises publiques (SOEMIS) afin de numériser la collecte de données auprès des entreprises publiques et d'améliorer leur surveillance et leur gouvernance.
- 3.111. Les autorités ont indiqué que, comme le BSE n'avait pas été opérationnel pendant plus de dix ans, il n'avait pris part à aucun processus de privatisation avant et après 2016.

3.3.6 Marchés publics

3.112. Les autorités ont indiqué que les marchés publics avaient représenté 8,6% du PIB en 2021, contre 4% en 2019. La valeur des marchés publics en 2021 avait plus que doublé par rapport à 2019 (tableau 3.9). Selon les autorités, cela s'expliquait par l'augmentation des investissements dans les infrastructures (construction de routes, de ponts et de centrales énergétiques). La participation de fournisseurs étrangers varie considérablement, allant de 66% en 2018 à 0,3% en 2021. Les autorités ont indiqué que ces variations pouvaient s'expliquer par l'incidence de la pandémie de COVID-19 et les restrictions visant le commerce mondial.

Tableau 3.9 Dépenses annuelles consacrées aux marchés publics et part de ces dépenses dans le PIB, 2018-2021

| Année | Valeur totale des marchés (millions d'USD) | Part du PIB (%) | Fournisseurs étrangers (%) |
|-------|---|--------------------|-------------------------------|
| 2018 | 97,7 | 2,9 | 66,0 |
| 2019 | 91,7 | 4,0 | 10,0 |
| 2020 | 198,5 | 6,7 | 28,0 |
| 2021 | 210,5 | 8,6 | 0,3 |

Source: Données communiquées par les autorités.

3.113. La Loi de 2005 sur les marchés publics et les concessions (PPCA), telle que modifiée en 2010, s'applique aux marchés de marchandises, de travaux et de services, financés en totalité ou en partie par des fonds publics. Elle couvre également les marchés passés par des entreprises publiques appartenant entièrement à l'État ou dans lesquelles l'État a une "participation majoritaire", et les marchés passés par toute entité du secteur privé chargée d'exécuter des activités à partir de fonds publics. La Loi ne couvre pas les accords internationaux conclus entre l'État et d'autres pays ou des organisations internationales pour des projets généraux ou spécifiques pour lesquels ces accords prévoient des règles et procédures s'appliquant spécifiquement aux marchés publics; les accords exécutés par la CBL concernant la mise en œuvre de la politique monétaire ou les marchés liés à la production de pièces de monnaie ou de monnaie; et l'achat de matériel militaire ou lié à la sécurité nationale.

3.114. La Commission des marchés publics et des concessions (PPCC) a été créée en vertu de la PPCA en 2006. Elle est chargée de réglementer et de surveiller toutes les formes de marchés publics et de pratiques de concessions au Libéria. 63 Son principal objectif est de promouvoir une utilisation

 $\underline{https://frontpageafricaonline.com/news/liberia-bureau-of-state-enterprises-launches-profiling-of-state-owned-enterprises-to-combat-fraud\%EF\%BF\%BC/.}$

⁶⁰ MFDP (2017), Public Financial Management Reform Strategy and Action Plan.

⁶¹ Front Page Africa (2022), "Liberia: Bureau of State Enterprises Launches Profiling of State-owned Enterprises to Combat Fraud", 29 avril 2022. Adresse consultée:

⁶² Front Page Africa (2022), "Liberia: Bureau of State Enterprises Launches Profiling of State-owned Enterprises to Combat Fraud", 29 avril 2022.

⁶³ PPCC, *Brief Background of CMC & PPCC*. Adresse consultée: https://www.ppcc.gov.lr/2content.php?sub=104&related=1&third=104&pg=sp.

économique et efficace des deniers publics dans le cadre des marchés publics et de veiller au caractère équitable, transparent et non discriminatoire du processus de passation des marchés publics.

- 3.115. La procédure de passation des marchés publics au Libéria est décentralisée. Toute entité visée par cette Loi est une entité contractante, et chaque entité contractante établit sa propre unité de passation des marchés. Les entités contractantes doivent présenter des rapports trimestriels à la PPCC. Elles sont tenues de réserver 25% des marchés publics aux MPME ayant une participation libérienne minimale de 51% et dont les principaux signataires des comptes bancaires sont des ressortissants libériens. Sur ces 25%, 5 points de pourcentage en valeur sont réservés à des MPME détenues par des femmes (section 3.3.1.2). Les autorités ont indiqué que cette disposition n'avait pas été appliquée dans la pratique.
- 3.116. Conformément à la PPCA, les méthodes de passation des marchés sont les suivantes:64
 - appel d'offres ouvert international: lorsque l'estimation de prix pour le marché envisagé est supérieure au plafond (500 000 USD pour les marchandises, 200 000 USD pour les services et 1 million d'USD pour les travaux) fixé par la PPCC pour l'appel d'offres ouvert national;
 - appel d'offres ouvert national: lorsque l'estimation de prix ne dépasse pas ce plafond;
 - appel d'offres restreint: lorsque les marchandises, les travaux ou les services ne sont disponibles qu'auprès d'un nombre limité de soumissionnaires ou lorsque le coût de l'examen d'un grand nombre d'offres est disproportionné par rapport à l'estimation de prix du marché (50 000 USD pour les marchandises, 20 000 USD pour les services et 100 000 USD pour les travaux), sous réserve d'approbation par la PPCC;
 - demande de propositions: pour les marchés de services de conseil;
 - demande de prix: lorsque le marché porte sur des marchandises courantes facilement disponibles dans le commerce, des petits travaux et des services, et que l'estimation de prix ne dépasse pas le seuil applicable (à savoir 10 000 USD pour les marchandises, 10 000 USD pour les services et 30 000 USD pour les travaux);
 - fournisseur exclusif: uniquement lorsqu'un fournisseur a le droit exclusif de fournir les marchandises, les travaux ou les services visés par le marché, ou pour des livraisons additionnelles de biens/travaux/services dans les cas où il serait difficile de changer de fournisseur pour des raisons économiques ou techniques, ou en cas d'extrême urgence. L'autorisation préalable de la PPCC est requise; et
 - régie directe: lorsque la participation des utilisateurs finals ou des communautés bénéficiaires est susceptible d'améliorer l'économie, la qualité ou la durabilité du service visé par le marché ou de créer des emplois et d'obtenir la participation de la communauté bénéficiaire. La régie directe désigne les situations dans lesquelles les marchés sont passés avec un contrôle autonome, en utilisant le personnel et le matériel existants de l'entité contractante ou ceux d'une autre institution publique.
- 3.117. L'appel d'offres national ouvert est la méthode la plus fréquemment utilisée, représentant 41% du total des marchés passés durant l'exercice 2021 (tableau 3.10).
- 3.118. Le Libéria ne dispose pas de système de passation électronique des marchés publics⁶⁵, et la PPCC s'emploie à en mettre en place un. La PPCC a indiqué qu'elle était confrontée à des difficultés en raison d'un budget insuffisant, se traduisant par un manque de personnel et un espace et du matériel de bureau inadaptés, ainsi qu'à la réticence de certaines entités de passation des marchés

⁶⁴ PPCA. Adresse consultée: https://www.ppcc.gov.lr/doc/PPCA,%202010.pdf.

⁶⁵ Centre d'étude et de développement de la sécurité (2022), *Civil Society Report on the Implementation of Chapter II (Prevention) & Chapter V (Asset Recovery) of the United Nations Convention Against Corruption in Liberia*. Adresse consultée: https://uncaccoalition.org/wp-content/uploads/Civil-society-report-UNCAC-Liberia-CENSSAD-UNCAC-Coalition_FINAL-10.03.2022-1.pdf.

publics à se conformer aux processus et procédures prévus par la PPCA.⁶⁶ Les autorités ont indiqué que l'introduction du système de passation électronique des marchés publics permettrait de résorber certaines de ces difficultés.

Tableau 3.10 Marchés publics selon diverses méthodes - exercices 2018 à 2021

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--|------|------|-------|-------|
| Valeur totale des marchés publics (millions d'USD) | 97,7 | 91,7 | 198,5 | 210,5 |
| Appel d'offres ouvert international | 69% | 17% | 1% | 1% |
| Appel d'offres ouvert national | 7% | 41% | 38% | 41% |
| Appel d'offres restreint | 20% | 36% | 57% | 24% |
| Demande de propositions | 0% | 1% | 1% | 0% |
| Demande de prix | 0% | 2% | 1% | 1% |
| Fournisseur exclusif | 4% | 3% | 2% | 33% |
| Régie directe | 0% | 0% | 1% | 1% |

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

3.3.7 Droits de propriété intellectuelle

3.3.7.1 Aperçu général

3.119. En 2016, le Libéria a adopté sa Loi sur la propriété intellectuelle, qui a fusionné la Loi sur la propriété industrielle et la Loi sur le droit d'auteur. La Loi de 2016 porte sur le droit d'auteur, les marques de fabrique ou de commerce, les dessins et modèles industriels, les brevets et modèles d'utilité, et les schémas de configuration de circuits intégrés, ainsi que sur les indications géographiques.⁶⁷ Les autorités ont indiqué que la Loi de 2016 ne concernait pas les importations parallèles, lesquelles ne sont pas autorisées au Libéria.

3.120. Toujours en 2016, le Libéria a promulgué la Loi portant création de l'Office de propriété intellectuelle du Libéria (LIPO). Rattaché au MoCI, le LIPO fonctionne comme un organisme semi-autonome et est chargé de la protection des DPI.⁶⁸

3.121. Le Libéria est membre de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO). Il est également partie contractante à des conventions et traités internationaux sur la protection des droits de propriété intellectuelle (tableau 3.11).

Tableau 3.11 Participation aux traités administrés par l'OMPI et l'ARIPO, 2022

| Traité | Entrée en vigueur |
|--|---|
| Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques | 8 mars 1989 |
| Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques | 25 décembre 1995 |
| Protocole de Madrid (Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques) | 11 décembre 2009 |
| Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées | 6 janvier 2017 |
| Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle | 27 août 1994 |
| Traité de coopération en matière de brevets (PCT) | 27 août 1994 |
| Traité sur le droit des brevets | 4 janvier 2017 |
| Convention pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes (Convention phonogrammes) | 16 décembre 2005 |
| Convention de Rome (sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion) | 16 décembre 2005 |
| Convention de l'OMPI (instituant l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle) | 8 mars 1989 |
| Traité de Washington (sur la propriété intellectuelle en matière de circuits intégrés) | Non entré en vigueur. Signature du Libéria en 1989. |

⁶⁶ PPCC (2020), Annual Report for Calendar Year 2020. Adresse consultée:

https://www.moci.gov.lr/doc/Liberia%20IP%20Law%202016.compressed.pdf.

https://www.ppcc.gov.lr/doc/PPCC%20Annual%20Report%202020.pdf.

⁶⁷ Loi sur la propriété intellectuelle. Adresse consultée:

⁶⁸ Document de l'OMC IP/N/3/LBR/1 du 14 septembre 2017.

| Traité | Entrée en vigueur |
|--|-------------------|
| Accord de Lusaka sur la création de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) | 24 décembre 2009 |
| Protocole de Banjul sur les marques dans le cadre de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) | 24 mars 2010 |
| Protocole d'Harare sur les brevets et les dessins et modèles industriels dans le cadre de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle | 24 mars 2010 |
| Protocole Swakopmund sur la protection des savoirs traditionnels et des expressions du folklore dans le cadre de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) | 25 octobre 2016 |

Source: OMPI, *Libéria*. Adresse consultée: https://wipolex.wipo.int/fr/members/profile/LR; et OMPI, *Traités administrés par l'OMPI*. Adresse consultée:

https://wipolex.wipo.int/fr/treaties/ShowResults?code=LR.

3.3.7.2 Droit d'auteur et droits connexes

- 3.122. Conformément à la Loi sur les DPI, le droit d'auteur s'applique aux œuvres littéraires et artistiques, ainsi qu'aux œuvres dérivées et aux collections. Les droits économiques et moraux s'appliquent pendant la vie de l'auteur et 50 ans après sa mort. Les droits voisins des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs d'enregistrements sonores et des organismes de radiodiffusion sont protégés.
- 3.123. Le paiement de redevances pour l'exploitation commerciale de ces droits économiques exclusifs aux détenteurs de droits (articles 9.36 et 9.6) constitue l'une des nouvelles caractéristiques importantes de la Loi de 2016 sur les DPI. Pour mettre en œuvre ces dispositions, une organisation de gestion collective (OGC) a été créée en 2019.⁶⁹ Par la suite, le Règlement administratif sur la vente, la location, la reproduction, l'estampage et la distribution des œuvres protégées par le droit d'auteur a été promulgué en septembre 2020. Deux autres règlements administratifs, l'un portant sur le droit de licence au titre du droit d'auteur pour l'utilisation de musique et de films dans les enregistrements sonores, et l'autre sur le droit de licence au titre du droit d'auteur pour la copie privée, ont été promulgués en décembre 2021.
- 3.124. Ces règlements administratifs ont abouti à la création de la Société de gestion du droit d'auteur du Libéria (COSOL), qui est la seule OGC au Libéria habilitée à percevoir des redevances. La COSOL coopère avec le MoCI et le LIPO à l'élaboration de cadres juridiques afin d'orienter la collecte et la distribution des redevances. Jusqu'à présent (début 2023), le recouvrement des redevances n'a pas commencé.
- 3.125. Le droit d'auteur doit être enregistré auprès du Greffe du Département du droit d'auteur, rattaché au LIPO, lequel délivre ensuite un certificat d'enregistrement (article 9.24). La protection est accordée aux détenteurs de droits aussi bien nationaux qu'étrangers.
- 3.126. Les autorités ont indiqué que les infractions commises sur Internet restaient un défi. L'OGC classe comme "pirates" les plates-formes en ligne qui ne disposent pas de licence d'exploitation et qui utilisent des contenus créatifs à des fins commerciales, enfreignant ainsi les droits économiques exclusifs des détenteurs de droits (article 9.6 de la Loi de 2016 sur la propriété intellectuelle). En février 2021, le LIPO et la COSOL ont lancé des campagnes de sensibilisation du public et d'inspection à l'échelle nationale afin de retirer du marché libérien le matériel pirate portant atteinte au droit d'auteur et le contenu illicite.

3.3.7.3 Marques de fabrique ou de commerce

3.127. La protection des marques de fabrique ou de commerce, des marques collectives, des marques de certification, des noms commerciaux et des marques de services enregistrés est accordée pour une durée de dix ans et peut être renouvelée pour d'autres périodes de dix ans chacune, sans limite. Le tableau 3.12 présente des données annuelles sur les demandes de marques de fabrique ou de commerce et leur enregistrement au niveau national, entre 2016 et 2022.

⁶⁹ Le Règlement administratif relatif à l'établissement d'une organisation de gestion collective (OGC) a été promulqué en novembre 2019.

Tableau 3.12 Demandes et enregistrements de DPI, 2016-2022

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022a |
|------------------------------------|------|------|------|------|------|------|-------|
| Demandes reçues | | | | | | | |
| Marques de fabrique ou de commerce | 177 | 166 | 106 | 139 | 153 | 176 | 213 |
| Dessins et modèles industriels | 20 | 32 | 0 | 0 | 3 | 2 | 10 |
| Renouvellement ^b | 20 | 0 | 10 | 36 | 201 | 21 | 201 |
| Brevets | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Modèles d'utilité | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Droit d'auteur | 0 | 0 | 3 | 12 | 15 | 111 | 68 |
| Sous-total | 217 | 198 | 119 | 187 | 372 | 310 | 492 |
| Demandes traitées/enregistrées | | | | | | | |
| Marques de fabrique ou de commerce | 177 | 166 | 106 | 125 | 145 | 173 | 204 |
| Dessins et modèles industriels | 0 | 32 | 0 | 0 | 1 | 1 | 6 |
| Renouvellement ^b | 20 | 0 | 10 | 30 | 197 | 20 | 194 |
| Brevets | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Modèles d'utilité | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Droit d'auteur | 0 | 0 | 3 | 8 | 15 | 111 | 68 |
| Sous-total | 197 | 198 | 119 | 163 | 358 | 305 | 472 |

a Jusqu'au 23 novembre 2022.

b Le Secrétariat ne sait pas très bien à quel type de droit de propriété intellectuelle le "renouvellement" fait référence.

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

- 3.128. La Loi contient également des dispositions sur la protection des signes notoirement connus et des marques notoirement connues. Il est porté atteinte à une marque notoirement connue en cas d'utilisation d'un signe identique ou similaire au point de prêter à confusion sans l'accord de son titulaire, si l'usage de ce signe pour ces produits ou services indique un lien entre ces produits ou services et le titulaire ou si cet usage risque de nuire à la réputation de cette marque ou du titulaire.
- 3.129. Les autorités ont indiqué qu'aucune modification n'avait été apportée aux processus et procédures de dépôt d'une marque de fabrique ou de commerce depuis 2016. Les marques de fabrique ou de commerce sont généralement enregistrées dans un délai de trois mois. La procédure prévoit dans un premier temps le dépôt officiel d'une demande, par l'intermédiaire d'un représentant légal ou d'un avocat du requérant, auprès du LIPO. Le LIPO effectue ensuite des recherches pour évaluer si la marque est identique ou similaire à une marque existante ayant précédemment fait l'objet d'une demande par un autre requérant. Le résultat de la recherche est ensuite communiqué au Bureau de l'enregistrement, lequel délivre un avis d'acceptation au requérant pour la publication de la marque (généralement dans un quotidien local), si la demande est approuvée. Après quoi, la marque de fabrique ou de commerce est enregistrée.
- 3.130. Si la demande est rejetée, le Bureau de l'enregistrement publie un avis de refus informant le requérant de l'existence d'une marque identique ou similaire. Après la publication (ou même l'enregistrement) d'une marque de fabrique ou de commerce, le détenteur du droit sur une marque existante peut toujours déposer une objection (dans un délai de cinq ans) à l'intention du requérant.

3.3.7.4 Indications géographiques

- 3.131. Les indications géographiques (IG) sont protégées pendant une durée de 10 ans, renouvelable par périodes de 10 ans. Le Libéria envisage également le système *sui generis* d'enregistrement des IG dans le cadre du projet AfrIPI de l'ARIPO.⁷⁰
- 3.132. Les autorités ont indiqué qu'aucune IG n'avait été enregistrée au Libéria.

3.3.7.5 Dessins et modèles industriels

3.133. Un dessin ou modèle industriel bénéficie d'une protection juridique s'il est nouveau et original. L'enregistrement d'un dessin ou modèle industriel a une durée de validité de 10 ans à compter de la date du dépôt de la demande d'enregistrement. L'enregistrement peut être prorogé pour une nouvelle période de 10 ans.

⁷⁰ Projet Droits de propriété intellectuelle et innovation en Afrique (AfrIPI).

3.134. D'après les statistiques fournies par les autorités, le nombre de dessins et modèles industriels enregistrés est passé de zéro en 2016 à 32 en 2017, puis est retombé à zéro en 2018/19 pour ensuite atteindre 6 en 2022 (tableau 3.12). Les autorités ont indiqué qu'il y avait une méconnaissance de la différence entre les dessins et modèles industriels et les marques de fabrique ou de commerce, et que les entreprises n'avaient pas la capacité de créer des dessins et modèles.

3.3.7.6 Brevets et modèles d'utilité

- 3.135. Conformément à la législation, une invention est brevetable si elle est susceptible d'application industrielle, si elle est nouvelle et si elle implique une activité inventive. Un brevet d'invention est délivré après un examen quant au fond de la demande et a une durée de validité de 20 ans.
- 3.136. Une invention peut faire l'objet d'un certificat de modèles d'utilité si elle est nouvelle et si elle est susceptible d'application industrielle. Le certificat de modèles d'utilité expire à la fin de la dixième année suivant la date de l'octroi du modèle d'utilité et n'est pas renouvelable. Les demandes de brevets peuvent être transformées en demandes de modèles d'utilité, et réciproquement.
- 3.137. Les autorités ont indiqué que le LIPO n'avait pas d'examinateurs de brevets, de sorte que le délai moyen de délivrance d'un brevet dépend des procédures de l'ARIPO. Le nombre de demandes et d'approbations de brevets nationaux est resté nul au cours de la période considérée.
- 3.138. La législation autorise les licences obligatoires. Les autorités ont indiqué qu'aucune licence de ce type n'avait été délivrée à ce jour.

3.3.7.7 Schémas de configuration de circuits intégrés

- 3.139. Les schémas de configuration de circuits intégrés sont protégés s'ils sont enregistrés conformément à la Loi sur les DPI. La protection d'un schéma de configuration prend fin à l'expiration des délais suivants, la date la plus proche étant retenue:
 - 10 ans à compter de la date de dépôt de la demande d'enregistrement du schéma de configuration au Libéria, si le schéma de configuration n'a pas été exploité commercialement avant, où que ce soit dans le monde;
 - 10 ans à compter de la date de la première exploitation commerciale du schéma, où que ce soit dans le monde, par le détenteur du droit ou avec son consentement; ou
 - 15 ans à compter de la date de création du schéma de configuration.
- 3.140. Jusqu'à présent, le Libéria n'a pas enregistré de schémas de configuration de circuits intégrés.

3.3.7.8 Variétés végétales

3.141. La Loi sur les DPI ne contient aucune disposition sur la protection des obtentions végétales et le Libéria n'est pas membre de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV). Toutefois, le Libéria est membre de l'ARIPO, laquelle est membre de l'UPOV. Le Libéria adhère par conséquent au cadre juridique de l'ARIPO, y compris aux dispositions relatives à la protection des obtentions végétales. Le LIPO partage des documents avec le Ministère de l'agriculture sur les variétés végétales mais, jusqu'à présent (début 2023), aucune obtention végétale n'a été enregistrée.

3.3.7.9 Moyens de faire respecter les droits

- 3.142. Le LIPO est chargé de la protection des DPI à l'intérieur du pays, tandis que le Département des douanes est responsable de la protection des DPI à la frontière et la police s'occupe de faire respecter les DPI sur le marché intérieur.
- 3.143. La Loi sur les DPI prévoit des mesures correctives civiles et pénales en cas d'atteinte aux droits des titulaires par des tiers. La Loi sur les DPI (article 18) dispose que les titulaires de droits de propriété intellectuelle qui ont de bonnes raisons de suspecter l'importation de marchandises contrefaites peuvent déposer une demande auprès du LIPO afin que celui-ci ordonne à

l'administration douanière de suspendre le dédouanement de ces marchandises. L'Administration des douanes est également habilitée à mener de sa propre initiative des enquêtes en matière de DPI à la frontière. Elle peut saisir à la frontière toute marchandise importée ou exportée suspectée de porter atteinte à des DPI et informer ensuite le LIPO de l'infraction. Le LIPO est habilité à mener une enquête préliminaire dans toutes les affaires relatives à des atteintes à des DPI et à saisir les tribunaux le cas échéant.

- 3.144. Le LIPO ne dispose pas de données sur les importations et la saisie de marchandises portant atteinte à un droit ou contrefaites. Selon le LIPO, 12 affaires relatives à des atteintes à des DPI ont été enregistrées jusqu'à présent et des décisions ont été rendues dans le cadre de procédures administratives, une affaire ayant fait l'objet d'un recours devant les tribunaux.
- 3.145. En 2017, le gouvernement, de concert avec l'OMPI, a publié un Plan de développement de la propriété intellectuelle (IPDP).⁷¹ Celui-ci identifiait les contraintes suivantes dans le système de propriété intellectuelle: faiblesse du cadre juridique et administratif de la propriété intellectuelle; faible sensibilisation des citoyens à la propriété intellectuelle; ressources humaines insuffisantes en matière de propriété intellectuelle; faible niveau de production et de protection de la propriété intellectuelle par les ressortissants nationaux; utilisation insuffisante de la propriété intellectuelle aux fins de la croissance économique; faiblesse des mécanismes de mise en œuvre de la propriété intellectuelle; sous-développement de l'industrie créative; faible niveau de commercialisation/transfert des résultats de la recherche; et infrastructures inadaptées pour soutenir l'utilisation de la propriété intellectuelle aux fins du développement économique.
- 3.146. D'après un rapport établi par l'Unité du renseignement financier, "les énormes possibilités ou le taux alarmant de piratage des œuvres d'artistes et d'innovateurs ainsi que des produits de santé publique au Libéria sont une préoccupation croissante qui doit être réduite", ce qui suggère la nécessité de renforcer la sensibilisation à la propriété intellectuelle au sein du grand public.⁷² Les autorités reconnaissent également que les principaux défis auxquels est confronté le LIPO sont l'insuffisance de capacités techniques et financières pour lutter contre les atteintes aux DPI, ainsi que le manque de sensibilisation au niveau national en matière de protection de la propriété intellectuelle. Le gouvernement, par l'intermédiaire du MoCI et de LIPO, s'efforce de répondre à ces défis.
- 3.147. Dans ce contexte, l'IPDP a fixé trois objectifs stratégiques nationaux: i) faire du Libéria une puissance dans le domaine de la propriété intellectuelle; ii) bâtir une nation soucieuse de la propriété intellectuelle; et iii) mettre en place un système de contrôle du respect de la propriété intellectuelle favorable aux entreprises. Il a pour objectif de bâtir une économie de la connaissance fondée sur la propriété intellectuelle en vue d'un développement socioéconomique durable au profit de tous les Libériens. Pour concrétiser cette vision, l'IPDP entend, entre autres, renforcer le partenariat entre le secteur public, le secteur privé et la société civile, en mettant l'accent sur un commerce d'exportation durable et compétitif, et maintenir un environnement économique favorable et sans entrave.
- 3.148. En particulier, l'IPDP a identifié sept secteurs clés pour l'utilisation effective de la propriété intellectuelle au Libéria afin de renforcer le potentiel de croissance des exportations, d'améliorer la création d'emplois, d'accroître l'accès aux connaissances dans tous les secteurs, de contribuer à la réduction de la pauvreté par la création d'emplois et d'améliorer l'exploitation des ressources disponibles localement. Ces sept secteurs sont les suivants:
 - secteur manufacturier et entreprises acquisition, adaptation et transfert de technologie;
 - ii. industries créatives/liées au droit d'auteur croissance et promotion des industries créatives, telles que les musiciens, la radiodiffusion, les télécommunications, le divertissement, l'éducation, l'édition et les logiciels;

⁷¹ Gouvernement du Libéria et OMPI, *Intellectual Property Development Plan (IPDP)*. Adresse consultée: https://www.aripo.org/wp-content/uploads/2020/04/FINAL-IPDP-2017-FOR-LIBERIA-REVISED.pdf.

⁷² Unité du renseignement financier (2019), *National Risk Assessment on Money Laundering & Terrorist Financing*. Adresse consultée: https://www.fiuliberia.gov.lr/wp-content/uploads/2021/09/Liberia-NRA-Report-Final.pdf.

- iii. éducation, formation et recherche renforcement de la capacité d'innovation des ressources humaines;
- iv. santé accès à des médicaments abordables et utilisation des flexibilités existantes dans le cadre de l'Accord sur les ADPIC;
- v. agriculture valorisation des produits agricoles et utilisation de la propriété intellectuelle pour accroître la productivité agricole;
- vi. environnement moyens d'atténuer le changement climatique et intégration de l'économie verte; et
- vii. technologies de l'information et de la communication (TIC) utilisation des TIC dans tous les secteurs de l'économie.
- 3.149. Les autorités ont indiqué que, jusqu'à présent, l'utilisation effective de la propriété intellectuelle avait été faible ou inexistante dans ces sept secteurs en raison d'un soutien financier insuffisant en faveur du LIPO.

4 POLITIQUE COMMERCIALE – ANALYSE PAR SECTEUR

4.1 Agriculture, sylviculture et pêche

4.1.1 Agriculture

4.1.1.1 Aperçu général

- 4.1. En 2021, l'agriculture, la sylviculture et la pêche représentaient environ 40% du PIB (tableau 1.1). Le secteur agricole du Libéria comprend, d'une part, de nombreux petits exploitants qui pratiquent essentiellement une agriculture de subsistance et, d'autre part, des exploitations commerciales, dont un certain nombre de grandes plantations axées sur l'exportation.
- 4.2. Le riz et le manioc sont les principales denrées alimentaires de base. Le riz a été classé parmi les produits "essentiels critiques" (section 4.1.1.5). La productivité des petites exploitations est généralement faible, ce qui s'explique souvent par un relief difficile. Le Libéria est un importateur net de produits alimentaires, y compris de riz (tableau 4.1). Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), l'insécurité alimentaire s'est fortement aggravée pendant la pandémie.¹
- 4.3. Le caoutchouc est le produit agricole le plus exporté par le Libéria (troisième produit d'exportation de l'économie, après le minerai de fer et l'or), constituant 12,5% des recettes d'exportation totales en 2021. Les plantations d'hévéas constituent la principale source d'emplois formels et de revenus agricoles. On estime à 20 000 le nombre d'emplois dans les exploitations commerciales du secteur et à 35 000 le nombre de petits exploitants de caoutchouc.² La société Firestone Natural Rubber, la plus grande exploitation de caoutchouc naturel du pays, est le principal employeur du secteur privé.³ Parmi les autres produits agricoles exportés, on trouve l'huile de palme, le cacao et le café (tableau 4.1).

Tableau 4.1 Production et commerce des produits agricoles, 2019-2021

| | Production (tm) | | | Exportations/importations (millions d'USD) | | | |
|--|-----------------|--------|--------|--|---------|-------------------|--|
| | 2019 | 2020 | 2021a | 2019 | 2020 | 2021 ^a | |
| Caoutchouc | 68 285 | 63 734 | 87 777 | 85,6 | 82,2 | 110,0 | |
| Huile de palme brute | 22 465 | 22 286 | 25 041 | 11,3 | 3,9 | 32,5 | |
| Fèves de cacao | 9 997 | 5 916 | 5 511 | | | | |
| Riz | | | | (133,3) | (122,1) | (222,0) | |
| Total des importations | | | | (264,3) | (254,7) | (356,0) | |
| (Produits alimentaires et animaux vivants) | | | | | | | |

.. Non disponible.

a Estimation.

Source: Banque centrale du Libéria, Annual Report 2021. Adresse consultée:

https://www.cbl.org.lr/sites/default/files/documents/2021annualreport.pdf.

4.1.1.2 Politique agricole

4.4. La politique agricole relève du Ministère de l'agriculture (MOA). La Loi de 1956 sur l'agriculture (révisée en 1972) établit le cadre juridique régissant la politique agricole ainsi que les mesures SPS. En vertu de cette loi, le Ministre de l'agriculture est habilité, entre autres choses, à mettre en œuvre des programmes de soutien à l'agriculture; à réglementer les importations de produits agricoles; à accorder des crédits agricoles; et à encourager l'investissement étranger dans l'agriculture et la sylviculture.

¹ PAM, *Liberia: Annual Country Report 2021 – Country Strategic Plan 2019-2023*. Adresse consultée: https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000137968/download/?ga=2.24431228.792592784.1663598262-1905765157.1663598262.

² Administration du commerce international des États-Unis, *Liberia – Country Commercial Guide – Agricultural Sectors* (dernière publication: 3 août 2022). Adresse consultée: https://www.trade.gov/country-commercial-guides/liberia-agricultural-sectors.

³ Firestone Natural Rubber, *About Us*. Adresse consultée: https://www.firestonenaturalrubber.com/about-us/.

⁴ MOA. Adresse consultée: https://www.moa.gov.lr/.

⁵ MoCI, Agriculture Law. Adresse consultée: https://www.MoCI.gov.lr/doc/LR_Law_Agriculture_B(1).pdf.

- 4.5. La politique agricole vise principalement à accroître la productivité et à assurer la sécurité alimentaire. Elle est notamment guidée par le Programme d'investissement dans le secteur agricole au Libéria (2010)⁶ et par le Programme de transformation agricole du Libéria (2016), axé sur le développement des chaînes de valeur, en particulier pour le caoutchouc, les palmiers à huile, le cacao, le riz et le manioc.⁷
- 4.6. En 2018, le Libéria a adopté une nouvelle Loi sur le droit foncier, qui est administrée par l'Office foncier (section 2.4.2). Ce dernier s'occupe des questions foncières relatives aux terres coutumières, privées et publiques. L'article 48 prévoit qu'une part d'au moins 5% de toutes les concessions de terres coutumières doit être attribuée aux communautés locales.
- 4.7. Au Libéria, les plantations d'hévéas et de palmiers à huile sous concession appartiennent à des intérêts privés (tableau 4.2). Les plantations qui appartenaient à l'État avant la guerre civile ont été abandonnées ou usurpées (palmiers à huile, café et cacao). En vertu de la Loi de 2009 portant création de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives au Libéria (LEITI), toutes les concessions agricoles doivent être publiées. © Ces concessions relèvent des dispositions de la Loi de 2005 sur les marchés publics et les concessions (Loi PPCA).

Tableau 4.2 Concessions agricoles, 2019-2020

| Produit de base | Concession | Pays d'origine | Hectares |
|------------------|------------------------------|----------------|----------|
| Caoutchouc | Firestone Liberia | États-Unis | 48 000 |
| | Salala Rubber | | 8 800 |
| | Liberia Agriculture Company | Luxembourg | |
| | Cavalla Rubber Corporation | France | |
| | LIBCO (Cocopa) Rubber | | |
| Palmiers à huile | Golden Veroleum | Malaisie | 36 600 |
| | LIBINCO | | 14 000 |
| | Maryland Oil Palm Plantation | Côte d'Ivoire | |
| | LFPI | | |

Source: Liberia National Concession Map Portal (https://portals.landfolio.com/Liberia/); et LEITI (2022), 13th Report 2019-2020.

(https://eiti.org/sites/default/files/2022-07/Liberia%20EITI%2013th%20Report%20-%20FY%202019%20-%202020.pdf).

- 4.8. Plusieurs organismes d'État interviennent dans la politique agricole. L'Autorité de réglementation des produits agricoles de base du Libéria (LACRA) a été créée en 2016 en remplacement de la Société de commercialisation des produits agricoles (LPMC). La LPMC détenait un monopole légal pour la commercialisation et l'exportation de produits agricoles, en particulier le cacao et le café. Selon les autorités, la LACRA ne bénéficie d'aucun privilège commercial exclusif réservé par l'État pour les importations ou les exportations.
- 4.9. La LACRA a commencé ses activités en 2018, mais peu d'avancées ont été enregistrées dans la mise en place d'un cadre réglementaire (la LACRA n'a pas encore de site Web). Elle est chargée de réglementer les produits agricoles de base, principalement le cacao, le café et les produits à base d'huile de palme, et d'en promouvoir la production, l'entreposage, la transformation, la commercialisation et l'exportation. Il lui incombe également d'établir les prix de référence pour les produits d'origine nationale sur la base des cours mondiaux et d'assurer aux agriculteurs la part juste et rémunératrice qui leur revient. Les prix de référence du cacao sont calculés à partir d'une formule de prix et s'élèvent actuellement à 1,65 USD par kg (cacao de Grade 1). La LACRA se heurte à des difficultés en matière de surveillance, notamment dans les régions frontalières.

⁶ MOA (2010), *Liberia Agriculture Sector Investment Program (LASIP) Report*. Adresse consultée: https://moa.gov.lr/sites/default/files/documents/LASIPJune1st.pdf.

⁷ FAO (2016), *Country Programming Framework for the Republic of Liberia, 2016-2019*. Adresse consultée: https://www.fao.org/3/br862e/br862e.pdf.

⁸ Portail de recensement des concessions nationales du Libéria. Adresse consultée: http://portals.landfolio.com/Liberia/.

⁹ Act to Establish the Liberia Agriculture Commodity Regulatory Authority Republic of Liberia. Adresse consultée:

https://www.leiti.org.lr/sites/default/files/documents/AN%20ACT%20TO%20ESTABLISH%20THE%20%20LIBERIA%20AGRICULTURE%20COMMODITY%20REGULATORY%20AUTHORITY%20REPUBLIC%20OF%20LIBERIA%20.pdf.

- 4.10. Selon les autorités, l'Institut central de recherche agricole (CARI) intervient essentiellement dans des activités de recherche agricole et la mise en place de sites de démonstration.¹⁰
- 4.11. L'Agence du développement coopératif a pour mandat d'organiser, de réglementer, de superviser, de surveiller et d'administrer les activités des coopératives enregistrées. Elle fournit une assistance technique, notamment par le biais d'activités de formation et de recherche, et assure le règlement des litiges opposant les coopératives et leurs membres.
- 4.12. Le Rubber Development Fund Incorporated a été créé en 2017 afin d'encourager le développement et la modernisation de l'industrie et de la chaîne de valeur du caoutchouc. ¹¹ Tous les producteurs, exportateurs, transformateurs et fabricants peuvent adhérer à cet organisme à but non lucratif, dont la fonction principale est de mettre en œuvre le Plan directeur du Libéria de 2009 pour le développement du secteur du caoutchouc.
- 4.13. L'Agence nationale pour l'aide alimentaire (NFAA) est chargée de la mise en œuvre des programmes d'aide alimentaire intérieure, tels que le programme d'alimentation scolaire, ainsi que des achats et de l'entreposage des produits alimentaires en cas d'urgence.¹²
- 4.14. L'Agence libérienne de développement et de certification des semences a été créée par le Parlement pour faciliter l'alignement du régime national des semences sur le système harmonisé des semences de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).¹³ Une personne de contact a été nommée, mais l'Agence n'est pas encore opérationnelle.
- 4.15. Le Libéria n'a pas encore présenté de notification concernant le soutien interne et les subventions à l'exportation depuis son accession à l'OMC en 2016. À l'époque, le soutien interne était accordé par le MOA, le CARI et la LPMC, principalement sous la forme de services de caractère général relevant de la catégorie verte et de subventions aux intrants (au titre de l'article 6:2 de l'Accord sur l'agriculture). 14
- 4.16. Le MOA fournit un soutien limité dans le cadre de son budget ordinaire. L'essentiel du soutien aux agriculteurs est financé par des donateurs (dons ou prêts) et inclut les programmes suivants¹⁵:
 - Fonds de commercialisation des produits agricoles du Libéria Le programme financé par des donateurs et mis en œuvre par le MOA octroie des dons; il cible 98 000 petits exploitants, dont 30% devraient être des femmes. Les produits de base admissibles sont le riz, les palmiers à huile, les produits horticoles, le manioc, le caoutchouc, les volailles et les porcs. Coût total du projet: 22,38 millions d'USD sur trois ans et demi. Le projet est en cours.
 - Projet de transformation des petites exploitations agricoles et de revitalisation du secteur agricole (STAR-P) – Le projet, qui est financé par des donateurs et mis en œuvre par le MOA, accorde aux petits exploitants et aux groupes de petits exploitants admissibles des dons allant jusqu'à 2 000 USD et 5 000 USD, respectivement.¹⁷ Le projet est en cours.

 $\frac{https://www.moa.gov.lr/sites/default/files/documents/Financial%20Support%20to%20Farmers%20Groups%20and%20Individual%20Farmers.pdf.$

¹⁰ CARI. Adresse consultée: <u>www.cari.gov.lr</u>.

¹¹ MOA, *An Act to Establish the Rubber Development Fund Incorporated of 2014*. Adresse consultée: https://www.moa.gov.lr/sites/default/files/documents/RDFI%20ACTI-2.pdf. L'Autorité de développement du secteur du caoutchouc du Libéria a été fermée.

¹² Décret exécutif n° 101 de 2020. Adresse consultée:

https://www.emansion.gov.lr/doc/Executive%20Order%20No.%20101%20-

^{% 20} Repositioning % 20 the % 20 National % 20 Food % 20 Assistance % 20 Agency % 20 (NFAA).pdf.

¹³ MOA, *The Liberia Seed Development and Certification Agency Act*. Adresse consultée: https://www.moa.gov.lr/sites/default/files/documents/2019%20Signed%20Act%20for%20Establishing%20Liberia%20Seed%20Development%20And%20Certification%20Agency%20%281%29.pdf.

¹⁴ Document de l'OMC WT/ACC/SPEC/LBR/1/Rev.1, 24 mars 2015.

¹⁵ MOA, *Projects*. Adresse consultée: https://www.moa.gov.lr/general/projects.

¹⁶ MOA. Adresse consultée: https://www.moa.gov.lr/index.php/general/apply-grant.

¹⁷ MOA. Adresse consultée:

- Projet de développement de la productivité et de commercialisation dans le secteur agricole en faveur des petits exploitants (SAPEC) – Le projet prévoyait un soutien visant à accroître la productivité dans le secteur agricole.¹⁸ Le projet a pris fin.
- Soutien en lien avec la COVID-19 Cette aide financée par des donateurs a permis d'apporter un soutien aux agriculteurs, y compris par le biais d'intrants et de matériel, afin d'atténuer l'impact de la pandémie.¹⁹
- Projet de développement des cultures arbustives Le projet vise à remettre en valeur des plantations abandonnées au profit des petits producteurs de cacao.²⁰
- 4.17. L'accès au financement demeure l'une des principales contraintes qui pèsent sur les agriculteurs. Seuls environ 5% de l'ensemble des prêts des banques commerciales ont été affectés à l'agriculture en 2021.²¹ Le Libéria n'a pas de banque de développement agricole. La Banque de développement coopératif et agricole a cessé ses activités.

4.1.1.3 Accès aux marchés

- 4.18. Le Libéria applique le TEC de la CEDEAO (*avec* des exceptions) aux importations de tous les produits agricoles (section 3.1.3.1). La moyenne des droits NPF appliqués aux produits agricoles est de 11,2% en 2023, ce qui est inférieur de 15,6% au TEC de la CEDEAO. En outre, le Libéria a eu recours, pour diverses raisons, à des décrets exécutifs suspendant l'application des taux légaux du TEC.²² En particulier, les droits d'importation sur le riz ont fait l'objet d'une suspension au cours des 15 dernières années (section 3.1.3.3). Pendant la pandémie de COVID-19, les droits de douane légaux ont été suspendus pour certains intrants agricoles et animaux reproducteurs (Décret exécutif n° 102, 2020).²³
- 4.19. Les importations de tous les produits agricoles doivent être accompagnées d'un permis sanitaire et phytosanitaire d'importation délivré par le MOA et d'un formulaire de notification d'importation (INF) délivré par le MoCI (sections 3.1.5.2 et 3.3.3).

4.1.1.4 Mesures à l'exportation

4.20. Les exportations de tous les produits agricoles doivent être accompagnées d'un permis d'exportation délivré par le MOA ainsi que des certificats SPS pertinents (section 3.3.3).²⁴ Pour les exportations de cacao et de café, il est également nécessaire d'obtenir une autorisation de la LACRA (valable un an). Par ailleurs, comme pour les autres produits, les exportations de produits agricoles sont subordonnées à l'octroi d'une licence d'exportation accordée sous la forme d'une déclaration de permis d'exportation par le MoCI (section 3.2.1).

4.21. La prohibition à l'exportation du caoutchouc naturel non transformé a été levée en 2017 (section 3.2.3.1).

¹⁸ Global Agriculture & Food Security Program, *Smallholder Agricultural Productivity Enhancement and Commercialization Project (SAPEC)*. Adresse consultée: https://www.gafspfund.org/projects/smallholder-agricultural-productivity-enhancement-and-commercialization-project-sapec.

¹⁹ MOA (2020), *COVID-19 Food Security Response: Year-End Situation Report #10*. Adresse consultée: https://www.moa.gov.lr/sites/default/files/documents/MOA%20COVID%2019%20FOOD%20SECURITY%20SIT UATION%20REPORT%20 %2010.pdf.

²⁰ International Fund for Agricultural Development (IFAD), *Tree Crops Extension Project*. Adresse consultée: https://www.ifad.org/en/web/operations/-/project/1100001761.

²¹ Banque centrale du Libéria (CBL), *Annual Report 2021*, page 43. Adresse consultée: https://www.cbl.org.lr/sites/default/files/documents/2021annualreport.pdf.

²² Executive Mansion, *Executive Orders*. Adresse consultée:

https://www.emansion.gov.lr/2content.php?sub=49&related=19&third=49&pg=sp.

²³ Décret exécutif n° 102. Adresse consultée:

 $[\]frac{\text{https://www.emansion.gov.lr/doc/Executive}\%200\text{rder}\%20}{\%20\text{Suspending}\%20\text{of}\%20\text{Tariff}\%20\text{on}\%20\text{Agriculture}\%20\text{Products.pdf.}}$

²⁴ MoCI, Restricted Exports and Standard Operating Procedure (SOP) for Exportation by MOCI. Adresse consultée: https://www.MoCI.gov.lr/doc/MoCI.Conditional.Exports.040714.v2.pdf et https://www.MoCI.gov.lr/doc/Export%20SOP.pdf.

4.1.1.5 Riz

- 4.22. Le riz est l'aliment de base du pays et un "produit essentiel critique" pour la stabilité sociale compte tenu des "émeutes de la faim" qui ont éclaté au Libéria en 1979 en raison du prix du riz. Le riz paddy est cultivé dans les zones côtières, tandis que la culture du riz de montagne (pluviale) est pratiquée de façon itinérante dans la partie septentrionale. La production locale n'est toutefois pas en mesure de répondre à la demande et le Libéria importe la plupart du riz dont il a besoin. ²⁵ Les importations annuelles de riz avoisinent les 300 000 tonnes en moyenne, et la consommation de riz est comprise entre 400 000 et 450 000 tonnes.
- 4.23. Selon le TEC de la CEDEAO, le riz est classé comme "produit sensible" et assujetti à ce titre à un droit de douane de 35% correspondant au cinquième taux. Toutefois, le Libéria a toujours suspendu les droits de douane légaux du TEC au moyen de décrets exécutifs, afin de réduire le prix des importations (Décret exécutif n° 98 de 2020 et Décret exécutif n° 105) (tableau 3.3).
- 4.24. Les prix de gros et de détail du riz sont réglementés et plafonnés; leur mise en œuvre relève du MoCI. Les prix maximaux s'appliquent aux sacs de 25 kg/50 kg de riz étuvé (contenant 5% de brisures de riz) car c'est le type de riz que consomme la majeure partie de la population. Les importations annuelles de riz étuvé en vrac sont estimées à 255 000 tonnes métriques. Il n'existe aucun contrôle des prix du riz de premier choix vendu dans les supermarchés.
- 4.25. Selon les autorités, le gouvernement n'effectue pas d'importations de riz, mais celles-ci sont strictement réglementées par le MoCI. Les autorités entendent maintenir des stocks de sécurité pour trois à six mois de consommation. Il existe actuellement cinq importateurs de riz agréés pour les cargaisons en vrac. Les sociétés importatrices de riz appartiennent au secteur privé et doivent satisfaire à certaines exigences, y compris la garantie d'une capacité d'entreposage d'au moins 10 000 tonnes métriques; la présentation d'une liste de distributeurs/vendeurs de riz; l'établissement d'une chaîne de distribution comptant au moins cinq des comtés non venteux du Libéria; et la présentation avant l'importation d'un échantillon de riz dont la norme de qualité minimale pour le riz en brisures était de 5 à 25%.
- 4.26. Les importations de riz doivent être accompagnées d'un INF délivré par le MoCI. La procédure est la suivante:
 - i. L'importateur adresse au Ministère du commerce et de l'industrie une lettre demandant l'autorisation d'importer du riz, qui doit comporter des précisions sur la quantité et la qualité/le type de riz en vrac importé, le pays exportateur et une facture pro forma.
 - ii. Le MOCI examine la demande en tenant compte du stock de riz, des conditions de l'offre et de la demande sur le marché, des INF déjà délivrés pour l'importation de riz, et il réalise une évaluation comparative par rapport aux autres demandes.
 - iii. La Division de l'analyse des prix et de la commercialisation du Ministère examine la demande et analyse les variables de coût sur la base de la facture pro forma pour définir le prix suggéré.
 - iv. L'importateur est ensuite informé par une lettre du MOCI de l'approbation ou du refus de la demande et des conditions qui pouvaient y être attachées.
- 4.27. S'agissant du plafonnement des prix, et afin de permettre aux autorités de prendre des décisions éclairées, le MoCI analyse tous les trimestres les titres d'importation des importateurs de produits en vrac titulaires d'une licence. Les conclusions sont communiquées au Ministre du commerce et de l'industrie afin qu'un comité ministériel prenne une décision finale. Les prix plafonds sont ensuite publiés dans les journaux locaux. Le 6 décembre 2022, les prix plafonds ont été portés à 17,0 USD (commerce de gros) et à 17,5 USD (commerce de détail) par sac de 25 kg contre 13,0 USD (commerce de gros) et 13,5 USD (commerce de détail) depuis novembre 2018.

²⁵ Voir aussi le projet mené récemment pour accroître la production de riz au Libéria. Banque européenne d'investissements (2022), "Libéria: la BEI va soutenir l'augmentation de la production de riz", 8 juin. Adresse consultée: https://www.eib.org/fr/press/all/2022-264-eib-to-support-increased-rice-production-in-liberia.

4.28. Les prix du riz à la consommation sont subventionnés (5,5 millions d'USD en 2021 et 11 millions d'USD en 2022). Cette politique a des conséquences défavorables, y compris la contrebande transfrontières et la distorsion des incitations par les prix à la production de riz et au remplacement des cultures vivrières au niveau local. En fin de compte, l'octroi des subventions en faveur du riz se fait au détriment des agriculteurs du Libéria.

4.1.2 Sylviculture

4.29. En 2021, la sylviculture représentait environ 8,9% du PIB (tableau 1.1).26 Le Libéria est riche en ressources forestières (tableau 4.3). Selon l'Inventaire forestier national de 2018-2019, le couvert forestier avoisinait 6,6 millions d'hectares, soit près de 60% de la superficie terrestre (11,1 millions d'hectares).²⁷ Les forêts du Libéria sont menacées par la culture itinérante, par l'extraction minière et par l'exploitation forestière non contrôlée et illicite.²⁸

Tableau 4.3 Production de bois, 2019-2021

| | 2019 | 2020 | 2021 ^a |
|------------------------|---------|---------|-------------------|
| Grumes en rondins (m³) | 698 657 | 655 404 | 668 512 |
| Bois scié (pièces) | 409 655 | 169 097 | 179 243 |

Estimation.

Source: Banque centrale du Libéria, Annual Report 2021.

- 4.30. À partir de 2003, les Nations Unies ont imposé des sanctions visant les exportations de bois du Libéria.²⁹ La fin de la guerre civile a permis le lancement de certaines réformes du régime forestier libérien (Décret exécutif nº 1 du 2 février 2006) et l'adoption d'une nouvelle Loi de réforme du secteur forestier national en 2006³⁰, ce qui a abouti à la levée des sanctions des Nations Unies la même année.
- 4.31. Les exportations de produits forestiers étaient estimées à 6,94 millions d'USD en 2020. Selon l'Organisation internationale des bois tropicaux, la Chine était la principale destination des exportations, suivie par l'Union européenne.31
- 4.32. L'Autorité du développement des forêts (FDA) est chargée de la gestion des ressources forestières du Libéria.³² Le cadre juridique comprend les 10 règlements de base de la FDA (Règlements n°101-07 à 110-07 de 2007), qui mettent en œuvre la Loi de réforme du secteur forestier national.³³ Parmi les autres lois et réglementations, on peut citer les suivantes: le Règlement sur la transformation et la commercialisation des produits forestiers (Règlement n° 112-08 de la FDA); les Directives concernant la planification de la gestion forestière au Libéria (2009); la Loi sur les droits communautaires (2009); le Code des pratiques d'exploitation forestière (modifié en 2017); le Règlement relatif aux droits communautaires (modifié en 2017); le Règlement relatif aux grumes, bois et produits du bois abandonnés (2017); le Règlement relatif à l'accès des tiers aux zones faisant l'objet d'un permis d'exploitation forestière (2017); le Règlement relatifs aux grumes, bois et produits du bois confisqués (2017); et le Règlement relatif à la production et à la commercialisation d'énergie durable à base de biomasse issue du bois (2017).³⁴

²⁷ Partenariat pour le carbone forestier, *Liberia: National Forest Inventory 2018/2019*. Adresse consultée:

https://www.forestcarbonpartnership.org/system/files/documents/Liberia%20National%20Forest%20Inventory .pdf.

²⁸ Partenariat pour le carbone forestier, Liberia: National Forest Inventory 2018/2019.

²⁹ ONU (2003), "Extending Sanctions against Liberia, Security Council Adds Ban on Timber Exports", 6 mai. Adresse consultée: https://news.un.org/en/story/2003/05/66992-extending-sanctions-against-liberiasecurity-council-adds-ban-timber-exports.

³⁰ Adresse consultée: https://www.fao.org/faolex/results/details/en/c/LEX- FAOC067626/#:~:text=The%20Act%20defines%20the%20principles.Act%20and%20other%20applicable%20I aws.

³¹ Organisation internationale des bois tropicaux, Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois, 2019-2020. Adresse consultée:

https://www.itto.int/direct/topics/topics_pdf_download/topics_id=6783&no=1&_lang=fr.

³² FDA. Adresse consultée: https://www.fda.gov.lr/.

³³ ClientEarth, FDA: Ten Core Regulations. Adresse consultée:

https://www.clientearth.org/media/d0qicdbx/forestry-development-authority-ten-core-regulations-ext-en.pdf.

34 Timber Trade Portal. Adresse consultée: https://www.timbertradeportal.com/fr.

²⁶ CBL, Annual Report 2021.

- 4.33. En vertu du Décret exécutif nº 1 du 2 février 2006, et "sur la base des conclusions du Comité d'examen des concessions et du mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies", toutes les concessions forestières existantes ont été annulées.³⁵ De nouvelles concessions ont été accordées par la suite. Toutefois, à l'issue d'un arrangement conclu avec la Norvège en vue de ralentir la déforestation au Libéria, à partir de 2014, toutes les concessions forestières ont été réexaminées voire annulées, et aucune nouvelle concession n'a été accordée depuis lors.³⁶ Plusieurs accords de gestion des forêts communautaires ont ensuite été signés avec les communautés autorisées.
- 4.34. Les principaux types de concessions/d'accords pour l'exploitation forestière sont les suivants³⁷:
 - Les contrats de gestion forestière (FMC) s'inscrivent dans le long terme (25 ans) et portent sur des surfaces comprises entre 50 000 et 400 000 hectares. Aucune restriction à l'IED n'est prévue pour les grands FMC. Les FMC de moindre importance (jusqu'à 100 000 hectares) sont réservés aux entreprises détenues majoritairement (51%) par des Libériens. Les FMC doivent être signés par le Président et sont soumis à ratification. Selon les autorités, il existe actuellement sept FMC couvrant un total de 1,08 million d'hectares. Les FMC couvrant plus de 100 000 hectares sont soumis à des appels d'offres internationaux dans le cadre de la Loi PPCA.38
 - Les contrats de vente de bois (TSC) portent sur des surfaces allant jusqu'à 5 000 hectares et sont conclus pour une période de trois ans renouvelable. Ils sont réservés aux entreprises libériennes. Tous les TSC sont arrivés à expiration.
 - Les accords de gestion des forêts communautaires (CFMA) portent sur des surfaces comprises entre 5,0 et 49,999 hectares; au-delà de 50,0 hectares, les CFMA font l'objet d'un appel d'offres public. Les CFMA doivent être gérés de manière durable (abattage sélectif) et sont conclus pour une durée renouvelable de 15 ans. Selon la LEITI, environ 75% de la production de grumes en rondins du Libéria est issue de CFMA.³⁹
- 4.35. Le régime fiscal applicable aux ressources forestières, prévu par le Règlement de base n° 107-7 de la FDA, comprend:
 - les droits de coupe: les droits de coupe pour le bois sont de 10%, 5% ou 2,5% du prix f.a.b. à Monrovia, selon la catégorie (A à C) correspondant à l'essence des arbres (article 22 du Règlement);
 - les droits de location des terres: les taxes et les redevances administratives pour l'utilisation des terres forestières (taxes de zone) sont perçues par la LRA - elles s'élèvent à 2,50 USD par hectare dans le cadre des FCM et à 1,25 USD par hectare dans le cadre des TSC et des CFMA; et
 - les taxes à l'exportation: les grumes sont assujetties à des taxes à l'exportation (redevances) (articles 44 et 45), qui sont de 2,5%, 5% ou 10% du prix f.a.b., selon la catégorie correspondant à l'essence des arbres. Les taux applicables aux produits du bois transformés varient de 1,5% à 5%.
- 4.36. La réforme du secteur forestier mise en œuvre par le Décret exécutif n° 1 de 2006 prévoyait la mise en place d'un système de chaîne de surveillance pour suivre les opérations d'exploitation forestière, de la souche au point d'exportation. La Société générale de surveillance (SGS) avait pour mandat de développer et d'administrer le système automatisé de chaîne de surveillance, appelé LiberFor.

³⁵ Décret exécutif n° 1. Adresse consultée: http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/lbr67267.pdf.

³⁶ BBC (2014), "Liberia Signs 'Transformational' Deal to Stem Deforestation", 23 septembre. Adresse consultée: https://www.bbc.com/news/science-environment-29321143.

³⁷ Il existe également un permis d'exploitation forestière et un permis d'exploitation privée.

Règlement de base de la FDA n° 104-07, partie quatre, article 42 b).
 LEITI (2022), 13th Report, 2019-2020. Adresse consultée: https://eiti.org/sites/default/files/2022- 07/Liberia%20EITI%2013th%20Report%20-%20FY%202019%20-%202020.pdf.

- 4.37. L'exportation de grumes (bois d'œuvre) et de produits du bois nécessite une licence pour chaque opération d'exportation (100 USD par expédition) (Règlement n° 107-7 de la FDA, article 42 c)). Les permis d'exportation du bois sont délivrés par la FDA et la SGS une fois qu'elles ont eu la confirmation que la cargaison provient d'une zone de récolte enregistrée et que tous les règlements pertinents associés aux produits forestiers ont été effectués à la Banque centrale du Libéria (CBL).
- 4.38. Un accord de partenariat volontaire conclu avec l'Union européenne est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2013. Le Libéria met encore au point les mécanismes qui lui permettront de satisfaire aux exigences de l'UE en matière de contrôle, de vérification et d'octroi de licences pour les exportations de bois d'œuvre et de produits du bois. L'objectif est de mettre en œuvre un régime d'autorisation FLEGT (application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux de produits du bois), ce qui comprend la mise en place, au sein de la FDA, du Service de vérification de la légalité du bois et du Service de délivrance d'autorisations du Libéria (dont la création date de 2021) pour la délivrance des autorisations FLEGT.⁴⁰

4.1.3 Pêche

- 4.39. Le Libéria compte 579 km de côtes entre les frontières sierra-léonaise et ivoirienne, et une ZEE de 246 152 km².⁴¹ Le pays est un importateur net de poisson et de produits de la pêche. En 2021, les importations et les exportations étaient estimées à environ 36 000 tonnes et 200 tonnes, respectivement.
- 4.40. Le secteur de la pêche libérien présente un potentiel de développement important, mais il est confronté à de nombreuses difficultés en ce qui concerne les infrastructures, les approvisionnements en intrants, les capacités d'exportation et la gestion de la pêche, y compris la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).⁴² La Loi de 2019 sur la gestion et le développement de la pêche et de l'aquaculture met en évidence la nécessité de lutter contre la pêche INN dans les eaux libériennes.⁴³ Le Comité des pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPCO) note que les "captures annuelles dans la ZEE du Libéria [sont] beaucoup plus élevée[s] car le braconnage est très répandu du fait qu'il n'existe pas de système de suivi, contrôle et surveillance (SCS)".⁴⁴
- 4.41. D'après la Loi sur la gestion et le développement de la pêche et de l'aquaculture, la pêche artisanale du Libéria est indispensable à la préservation des moyens de subsistance et pourrait apporter une plus grande contribution à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et au développement durable, tandis que la pêche industrielle et semi-industrielle dispose d'un potentiel économique important pour ce qui est de générer des droits de licences et autres droits applicables aux activités de pêche et activités connexes, des recettes d'exportation et de la valeur ajoutée par la transformation.⁴⁵
- 4.42. La pêche libérienne est essentiellement artisanale. Les pêcheurs artisanaux utilisent des pirogues en bois avec ou sans moteur hors-bord. Il existe environ 700 pirogues artisanales motorisées et 3 500 pirogues à rames, ce qui représente un équipage total de quelque 15 000 pêcheurs. On estime à 21 000 tonnes l'ensemble des captures annuelles destinées à la consommation locale. Le pays compte environ 27 000 poissonniers, qui sont majoritairement des femmes. L'aquaculture artisanale produit surtout des tilapias et des poissons-chats; avec le volume de production a été estimé à 250 tonnes en 2021.

⁴⁰ LiberTrace. Adresse consultée: https://libertrace.sgs.com.

⁴¹ MOFA (2018), "After Nearly Ten Years of Work, Liberia Deposits Submission for Extension of Continental Shelf at United Nations", 26 octobre. Adresse consultée: https://www.mofa.gov.lr/public2/2press.php?news_id=3255&related=7&pg=sp.

⁴² ITC, *National Export Strategy: Fish and Crustaceans Export Strategy, 2014-2018*. Adresse consultée: https://www.MoCI.gov.lr/doc/Liberia%20Fish Crustaceans web-FINAL.pdf. Préambule de la Loi sur la gestion et le développement de la pêche et de l'aquaculture. Adresse consultée: http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/lbr192628.pdf.

⁴³ Voir le Préambule de la Loi sur la gestion et le développement de la pêche et de l'aquaculture. Adresse consultée: http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/lbr192628.pdf.

⁴⁴ Comité des pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée, *Liberia*. Adresse consultée: https://fcwc-fish.org/non-classifiee/le-liberia?lang=fr.

⁴⁵ Voir le Préambule de la Loi sur la gestion et le développement de la pêche et de l'aquaculture. Adresse consultée: http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/lbr192628.pdf.

4.43. S'agissant de la pêche industrielle, on dénombre actuellement six chalutiers licenciés exploités par des sociétés étrangères (Chine) pour le marché intérieur libérien. Les prises annuelles sont estimées à 5 000 tonnes. La pêche au thon et la pêche à la crevette marine sont les pêches industrielles les plus prisées dans la ZEE du Libéria. Pour l'heure, et tant qu'une évaluation globale des stocks n'a pas été effectuée pour déterminer le rendement maximal durable, il n'y a aucun pêcheur de crevettes autorisé opérant dans les eaux libériennes. Actuellement, 40 thoniers battant pavillon étranger (UE et Sénégal) pêchent dans les eaux du Libéria.

4.44. Le Libéria est membre du Comité des pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPCO)⁴⁷ et de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA). Il a en outre le statut de partie non contractante coopérante auprès des cinq organisations régionales de gestion de la pêche (ORGP) suivantes: la Commission du thon de l'océan Indien (CTOI); la Commission des pêches de l'Atlantique Nord-Est (CPANE); la Commission des pêches pour le Pacifique occidental et central (WCPFC); l'Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud (ORGPPS); et la Commission interaméricaine du thon tropical (IATTC). Son statut auprès de ces ORGP "oblige le Libéria à coopérer dans la gestion des espèces de thons et de thonidés, à avoir un quota pour certaines espèces et à intégrer les recommandations des ORGP dans les cadres juridiques et les décisions en matière de gestion au niveau national".48 En outre, "afin d'assurer un contrôle effectif des flottes de pêche en eaux lointaines du pays, le Libéria exige le strict respect des conditions concernant les licences de pêche, les autorisations de transbordement, les avis de transbordement, les permis de pêche, les avis maritimes, en adoptant et en appliquant des mesures de conservation et de gestion dans le cadre d'un système de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS) efficace; ainsi qu'un mécanisme comprenant la surveillance par des observateurs, des systèmes de surveillance électronique et de surveillance des navires par satellite (VMS) permettant de fournir des renseignements sur la localisation des navires de pêche en eaux lointaines, des inspections au port et des inspections préalables à l'octroi des licences".49

4.45. Le Libéria a pris des mesures pour réformer son système de gestion de la pêche, dont les mesures suivantes:

- 2010 Création d'une zone côtière exclusive de six milles réservée exclusivement aux navires de pêche artisanale et semi-industrielle (Règlement de 2010 sur la pêche);
- 2011 Déclaration sur l'interdiction de la pêche démersale pratiquée par les navires de pêche étrangers. Ces deux mesures (en 2010 et 2011) semblent avoir permis la reconstitution des stocks de poissons⁵⁰;
- 2017 Création de l'Autorité nationale de la pêche et de l'aquaculture (NaFAA) par une loi du Parlement en octobre 2017, en tant qu'organisme autonome destiné à remplacer le Bureau national de la pêche du Ministère de l'agriculture⁵¹; réduction de la zone côtière exclusive, ramenée de six à trois milles nautiques.
- 2018 Adoption d'un plan d'action national pour lutter contre la pêche INN, conformément au plan d'action international (PAI-INN) et au plan d'action régional INN du CPCO.⁵² Les pertes résultant de la pêche INN dans les eaux libériennes étaient estimées à 12 millions d'USD. Entre 2011 et 2018, le Libéria a imposé des amendes sanctionnant des activités de pêche INN pour un montant total de 6,7 millions d'USD;

https://www.un.org/Depts/los/bfw/Liberia%20Bottom%20Fishing%20Contribution.pdf.

⁴⁶ Selon l'ITC, dans les années 1970 et 1980, le Libéria était l'un des principaux exportateurs de poissons et de crustacés d'Afrique, principalement de crevettes. ITC, *National Export Strategy: Fish and Crustaceans Export Strategy, 2014-2018*, page 8.

⁴⁷ Conjointement avec le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et le Togo.

⁴⁸ Adresse consultée: https://faolex.fao.org/docs/pdf/lbr195830.pdf.

⁴⁹ Adresse consultée:

⁵⁰ Adresse consultée: https://faolex.fao.org/docs/pdf/lbr195830.pdf.

⁵¹ NaFAA. Adresse consultée: https://nafaa.gov.lr/.

⁵² Adresse consultée: https://faolex.fao.org/docs/pdf/lbr195830.pdf.

- 2019 Conformément au plan d'action national INN, le Libéria a adhéré à l'Accord de la FAO sur les mesures du ressort de l'État du port, qui vise à faire en sorte que les navires pratiquant la pêche INN ne puissent pas utiliser les ports et débarquer leurs prises⁵³;
- 2019 Adoption de la Loi sur la gestion et le développement de la pêche et de l'aquaculture⁵⁴, qui régit la gestion, la conservation, le développement et l'utilisation durable de la pêche et de l'aquaculture;
- 2020 Adoption du Règlement concernant la pêche; et
- 2021 Adoption d'une version révisée de la politique stratégique en matière de pêche et d'aquaculture.
- 4.46. La NaFAA délivre des licences aux navires de pêche industrielle et semi-industrielle, ce qui suppose notamment une inspection préalable des navires au port. Elle tient un registre des navires industriels. Les droits de licence attachés à ces navires dépendent du plan de pêche et de la valeur au débarquement de leurs principales espèces cibles. Les droits de licence attachés aux navires artisanaux vont de 200 à 1 250 USD par an pour les navires locaux, et jusqu'à 1 500 USD pour les piroques itinérantes.⁵⁵
- 4.47. Le Libéria a conclu des accords bilatéraux sur l'accès aux marchés avec l'Union européenne et avec le Sénégal:
 - l'Accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) conclu entre l'UE et le Libéria en 2015⁵⁶ L'Accord et son protocole d'une durée de cinq ans, qui ont pris fin le 8 décembre 2020, accordaient des possibilités de pêche de 6 500 tonnes métriques pour le thon et d'autres grands migrateurs à 28 thoniers senneurs et 6 palangriers de l'Union européenne, dont le suivi était assuré par VMS. La contrepartie financière de l'Union européenne pour cinq ans s'élevait à 3,25 millions d'EUR: la moitié de cette somme était versée au titre de l'accès aux ressources halieutiques libériennes et l'autre moitié était destinée à la mise en œuvre de la politique de la pêche du Libéria. Il n'y a pas eu de nouveau protocole depuis l'expiration du dernier en 2020.
 - l'Accord de coopération en matière de pêche et d'aquaculture conclu entre le Sénégal et le Libéria en 2019⁵⁷ Bien qu'il n'ait jamais été utilisé, l'Accord prévoit l'accès aux eaux libériennes pour les navires de pêche artisanale, semi-industrielle et industrielle sénégalais. S'agissant des navires industriels, l'Accord prévoit notamment l'octroi d'une capacité de 2 000 tonnes pour la pêche à la crevette et d'une capacité de 2 000 tonnes pour la pêche pélagique côtière.⁵⁸ Le Libéria a également accordé à deux navires battant pavillon sénégalais des licences de pêche à la crevette expérimentales à des fins de recherche (dans un autre cadre que l'Accord de 2019).⁵⁹

⁵³ FAO (2019), "Liberia accedes to the Agreement on Port State Measures", 21 juin. Adresse consultée: https://www.fao.org/iuu-fishing/news-events/detail/en/c/1199021/.

⁵⁴ Adresse consultée: http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/lbr192628.pdf.

⁵⁵ Adresse consultée: https://nafaa.gov.lr/index.php/medias/press-release/announcement-1

⁵⁶ Accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable entre l'UE et la République du Libéria Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:22015A1212(01)&from=FR.

⁵⁷ Accord de coopération dans la pêche et l'aquaculture entre le gouvernement de la République du Sénégal et le gouvernement de la République du Libéria. Adresse consultée: https://static1.squarespace.com/static/5d402069d36563000151fa5b/t/6177c0068a783861e199b814/1635237897930/ Accord+de+pe%CC%82che+entre+le+SN+et+le+Libe%CC%81ria+Signe%CC%81%2C+le+22+Jan vier+2019+version+Englaise.pdf.

⁵⁸ Protocole d'application de l'Accord de coopération dans la pêche et l'aquaculture entre le gouvernement de la République du Sénégal et le gouvernement de la République du Libéria. Adresse consultée:

 $[\]frac{\text{https://static1.squarespace.com/static/5d402069d36563000151fa5b/t/6012a84972f3b96436d582dc/1611835d71970/Protocole++entre+le+SN+et+le+Libe%CC%81ria+Signe%CC%81%2C+le+22+Janvier+2019+version+Englaise.pdf.}$

⁵⁹ Coalition pour des accords de pêche équitables (2021), "Experimental Fishing or Experimental Pillaging in Liberia?", 26 octobre. Adresse consultée: https://www.cffacape.org/publications-blog/experimental-fishing-or-experimental-pillaging-in-liberia.

4.48. Le débarcadère Mesurado à Monrovia est le seul port où les navires industriels peuvent débarquer leurs prises, mais il ne dispose pas d'entrepôt frigorifique. En 2021, avec le soutien de la Banque mondiale, le Libéria a lancé un projet visant à moderniser le débarcadère Mesurado et à construire des installations de stockage et de transformation. Une fois achevé, le terminal devrait permettre aux navires de pêche industrielle de débarquer leurs captures au port de Monrovia, et contribuer à réduire les pertes de recettes liées à l'absence de port pour la pêche industrielle.

4.49. Les importations et les exportations de poisson et de produits de la pêche doivent être accompagnées d'un permis délivré par la NaFAA. Si le Libéria exportait traditionnellement du poisson vers l'Union européenne, il n'a pas aujourd'hui la certification sanitaire requise pour le faire car il ne dispose pas d'un laboratoire d'essai et de certification adéquat (absence d'un système national de contrôle). C'est la raison pour laquelle il a créé l'Autorité des normes en 2022 (section 3.3.2).

4.2 Industries extractives

4.50. Le secteur des industries extractives (exploitation minière et orpaillage) a contribué pour environ 17% au PIB.⁶⁰ Le minerai de fer et l'or sont les principales ressources minérales du Libéria, suivis par les diamants (tableau 4.4).⁶¹ Pendant la guerre civile, toutes les grandes mines ont été fermées. Depuis 2010, l'exploration et le développement des mines ont repris. La production de minerai de fer avoisinait les 5 millions de tonnes métriques en 2021, contre 4,4 millions de tonnes en 2019. Les exportations de minerai de fer, destinées principalement à la Chine, représentaient près de 40% des exportations totales en 2021.⁶² ArcelorMittal est le principal producteur et exportateur de minerai de fer.

Tableau 4.4 Production et exportation de minéraux, 2019-2021

| | 2019 | 2020 | 2021 |
|----------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Minerai de fer | | | |
| Production (tm) | 4 428 645 | 4 874 409 | 5 000 000 |
| Exportations (tm) | 234,6 | 289,0 | 346,9 |
| Prix du marché mondial (USD/tm) | 94 | 109 | 162 |
| Or | | | |
| Production (TOZ) | 162 936 | 141 342 | 252 708 |
| Exportations (millions d'USD) | 164,3 | 194,4 | 340,3 |
| Prix du marché mondial (USD/TOZ) | 1 392 | 1 770 | 1 800 |
| Diamants | | | |
| Production (carat) | 55 936 | 54 599 | 63 027 |
| Exportations (millions d'USD) | 16,1 | 12,1 | 15,2 |

Source: Banque centrale du Libéria, Annual Report 2021.

4.51. Le Libéria a également enregistré une forte reprise de la production et des exportations d'or (tableau 4.4), qui tient aux conditions favorables du marché. Les exportations d'or (environ 39% des exportations totales en 2021 – tableau A1. 1) sont essentiellement destinées à la Suisse. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a levé l'embargo sur les exportations libériennes de diamants bruts en 2007, lorsque le pays a adhéré au système de certification du processus de Kimberley. En 2009, le Libéria est devenu membre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives. 63

4.2.1 Politique concernant les ressources minérales

4.52. Le Ministère des mines et de l'énergie supervise le secteur. Selon la Politique concernant les ressources minérales du Libéria (2010), "le gouvernement s'est engagé à attirer et à faciliter les investissements du secteur privé en faveur de l'exploitation des gisements de minéraux, en

⁶⁰ CBL, Annual Report 2021.

⁶¹ Le pays possède également des minéraux tels que le platine, l'uranium et le niobium à l'état de trace; des métaux communs tels que le nickel, le cobalt, l'étain, le plomb et le manganèse; ainsi que des roches et des minerais industriels tels que le soufre, les phosphates, les argiles (kyanite), le granit, le sable siliceux, les sables de minéraux lourds (rutile et ilménite) et le diabase/la dolorite.

⁶² Administration du commerce international des États-Unis, *Mining and Minerals* (dernière publication: 3 août 2022). Adresse consultée: https://www.trade.gov/country-commercial-guides/liberia-mining-and-minorals

minerals.

63 LEITI (2022), 13th Report, 2019-2020. Adresse consultée: https://eiti.org/sites/default/files/2022-07/Liberia%20EITI%2013th%20Report%20-%20FY%202019%20-%202020.pdf.

particulier des mines de fer, et à promouvoir de nouveaux investissements dans la prospection et l'exploitation des gisements d'or, de diamants, de métaux communs et d'autres minéraux. Les renseignements géologiques ainsi que les données sur les minéraux seront rapidement et largement accessibles aux investisseurs potentiels, petits et grands".⁶⁴

- 4.53. Le cadre juridique comprend, entre autres choses:
 - la Loi de 2000 sur les ressources minérales et l'extraction minière, en vertu de laquelle les ressources minérales appartiennent à la République, qui dispose ce qui suit: "Les ressources minérales situées à la surface de la terre ou dans le sol ou le sous-sol, les fleuves, cours d'eau, ruisseaux ou autres cours d'eau, les eaux territoriales et eaux du plateau continental sont la propriété de la République du Libéria; tout ce qui touche à leur prospection, mise en valeur, extraction et exportation est régi par la présente loi" (article 2.1 de la Loi). La Loi est en cours d'examen car elle n'est plus en adéquation avec la Politique concernant les ressources minérales du Libéria (2010);
 - la Loi PPCA de 2005, qui dispose que les concessions minières relèvent en principe de la Loi PPCA (article 75), même si certaines licences d'extraction minière et accords de mise en valeur des ressources minérales au bénéfice d'une clause d'antériorité et à venir " sont réputés ne pas constituer des concessions accordées en vertu des dispositions de cette loi"; et
 - la Loi de 2002 sur la protection et la gestion de l'environnement, qui prévoit le cadre juridique pour l'utilisation durable et la conservation des ressources naturelles. Selon les autorités, une étude d'impact sur l'environnement est nécessaire pour les projets d'exploitation minière (sauf pour les exploitations nécessitant une licence de catégorie C).
- 4.54. Le Département de la prospection des ressources minérales et de la recherche environnementale (D'MER) du MME délivre des licences pour les activités de reconnaissance, de prospection et d'exploration minières.
- 4.55. Les licences minières sont délivrées par le Ministre, et toutes les licences actives, accompagnées d'informations détaillées, sont publiées par le MME sur un registre en ligne⁶⁵:
 - Les licences minières de la catégorie C sont réservées aux citoyens libériens exerçant des activités minières artisanales et à petite échelle (jusqu'à 25 acres). Le nombre maximum de licences est fixé à quatre par personne. La durée de validité d'une licence est de un an, renouvelable. Le droit de licence s'élève à 150 USD (article 4.2 de la Loi).
 - Les licences minières de la catégorie B concernent les activités industrielles ne dépassant pas 100 acres pour l'exploitation des minéraux précieux et semi-précieux tels que les diamants et l'or (50 acres dans le cadre d'une autorisation pour l'extraction de blocs en carrière). Une entité ne peut pas détenir plus de quatre licences de la catégorie B. Ce type de licences peut être délivré pour des investissements étrangers, sous réserve que la participation (imposée par la Loi) des citoyens libériens soit d'au moins 60%. Les autorités estiment qu'en réalité la participation minimale exigée est de 15%, en raison d'un manque de capacités du côté libérien. Le droit de licence annuel s'élève à 10 000 USD. Les licences ont une durée de validité de cing ans, renouvelable.
 - Les licences minières de la catégorie A sont délivrées pour des activités industrielles, sous réserve de la conclusion avec le gouvernement, et de la ratification, d'un accord de mise en valeur des ressources minérales. Les droits de licence sont de 50 000 USD pour le minerai de fer et de 35 000 USD pour l'or ou les diamants. La durée des licences varie de 15 à 25 ans (renouvelable), selon la taille du gisement et le rapport de l'étude de faisabilité.

⁶⁴ MME, Laws and Regulations. Adresse consultée: https://mme.gov.lr/laws-and-regulations/.

⁶⁵ MME, Liberia – Online Repository. Adresse consultée: https://portal.mme.gov.lr/dashboard.

- 4.56. Le régime fiscal applicable aux activités minières est défini dans le Code des impôts du Libéria (2000), tel que modifié en 2011 (articles 700 à 739). 66 Le taux de l'impôt sur les sociétés pour les activités minières est de 30%. Les taux de redevances sont actuellement de 4,5% pour le minerai de fer, de 3% pour l'or et de 5% pour les diamants commerciaux.
- 4.57. Le MME délivre des licences annuelles aux sociétés d'exploitation du minerai de fer. Les expéditions à l'exportation de minerai de fer doivent être accompagnées d'une déclaration de permis d'exportation (EPD) délivrée par le MoCI. Bureau Veritas est chargé des inspections pour la vérification des renseignements fournis par l'exportateur à des fins statistiques et fiscales.

4.2.2 Or et diamants

- 4.58. L'extraction d'or et de diamants est principalement réalisée par des mineurs artisanaux ou des petites exploitations. On estime à 100 000 le nombre de mineurs artisanaux au Libéria. Dans le cas de l'or, il existe aussi des activités minières industrielles, la plus importante étant la mine d'or de New Liberty.67
- 4.59. L'Office des minéraux précieux (OPM) du MME réglemente la commercialisation de ces minéraux. Canal officiel pour l'exportation d'or et de diamants, il évalue les minéraux précieux afin de déterminer les valeurs à l'exportation et les redevances dues. L'évaluateur en chef délivre le certificat du processus de Kimberley pour les diamants.
- 4.60. À des fins d'autorisation et de contrôle des activités concernant l'or ou les diamants, le MME délivre trois catégories de licences (mines, courtiers et négociants). Pour les mines, les licences sont des types A à C. Une licence de courtier est nécessaire pour acheter de l'or ou des diamants à des mineurs agréés et en vendre à des négociants agréés. Les licences de courtier sont réservées aux Libériens et assorties d'un droit de 1 500 USD. Une licence de négociant est nécessaire pour acheter à des détenteurs agréés de l'or ou des diamants destinés à l'exportation. Les activités de négociants sont ouvertes aux Libériens et/ou à des ressortissants étrangers avec la participation obligatoire de Libériens. Les droits de licence s'élèvent à 5 000 USD pour l'or et à 25 000 USD pour les diamants.
- 4.61. L'exploitation minière sans licence et illicite reste un problème dans le secteur minier artisanal.⁶⁸ Selon les autorités, le Libéria a mis en place une procédure de surveillance de la gestion de la chaîne pour contrôler la production de diamants et d'or dans les exploitations à petite échelle et artisanales. Les titulaires de licences de la catégorie C ou B doivent produire un formulaire de fournisseur numéroté aux fins de l'établissement d'un registre des minéraux vendus à un courtier en diamant ou en or, qui pourra faire l'objet d'une vérification. En outre, le MME a élaboré une feuille de route afin de réglementer les mineurs artisanaux et les petits exploitants, et de les encourager à s'organiser en coopératives. Les relevés géologiques du Libéria visent à cartographier des zones qui seront réservées aux activités minières artisanales et à petite échelle. Le Ministère a subdivisé le pays en régions et prévu six bureaux régionaux (qui restent à créer) disposant chacun d'un ingénieur des mines et géologue pour la réglementation des activités.

4.3 Énergie

4.3.1 Aperçu général

4.62. L'infrastructure électrique du Libéria a été endommagée ou détruite par la guerre civile. Depuis 2006, des efforts sont déployés pour restaurer le réseau électrique du Grand Monrovia et étendre les miniréseaux ainsi que les réseaux électriques autonomes à l'intérieur du pays. L'accès à l'électricité fournie par le réseau national reste toutefois très limité (environ 15% de la population en 2022) et les coupures de courant sont fréquentes. Une nouvelle ligne de transport d'électricité raccordée au réseau régional de la CEDEAO contribue quelque peu à réduire les pénuries.

⁶⁶ Code des impôts du Libéria tel que modifié en 2011. Adresse consultée: https://mlmeliberia.files.wordpress.com/2018/10/revenue-code.pdf.

⁶⁷ Avesoro Resources, New Liberty Gold Mine. Adresse consultée:

https://avesoro.com/operations/liberia/new-liberty-gold-mine/.

68 Voir aussi Administration du commerce international des États-Unis, *Mining and Minerals* (dernière publication: 3 août 2022). Adresse consultée: https://www.trade.gov/country-commercial-guides/liberiamining-and-minerals.

- 4.63. L'intégralité des besoins du pays en matière de produits pétroliers sont couverts par les importations. La facture des importations de combustibles et de lubrifiants minéraux s'élevait à 222 millions d'USD en 2021 (contre 189,2 millions d'USD en 2020), ce qui correspond environ à 17% des importations totales. ⁶⁹ À ce jour, le Libéria n'a pas découvert de pétrole brut en quantités commerciales. Toutefois, à l'issue de plusieurs séries d'appels d'offres internationaux pour la concession de licences, des activités d'exploration en mer sont en cours.
- 4.64. Le Libéria a fait quelques réformes dans le secteur de l'énergie depuis son accession à l'OMC en 2016. Les deux organismes de réglementation indépendants créés pour l'électricité (Commission de réglementation de l'électricité du Libéria) et le pétrole (Autorité de réglementation du secteur pétrolier) ont commencé leurs activités.

4.3.2 Électricité

- 4.65. Le MME supervise la politique du secteur de l'électricité qui s'inscrit dans le cadre d'une politique énergétique nationale révisée dont l'objectif est de mettre en place un secteur énergétique résilient d'ici à 2030 (cette dernière doit être présentée au Parlement pour adoption).
- 4.66. Le Libéria a adopté la nouvelle Loi de 2015 sur l'électricité, qui établit le cadre réglementaire. En vertu de la Loi, la Commission de réglementation de l'électricité du Libéria (LERC) est chargée, entre autres choses, de la fixation des tarifs de l'électricité et de l'octroi des licences aux opérateurs. Elle délivre des licences pour la production; les installations de transport et les services de transmission; la commercialisation; et la distribution pour l'électrification en réseau et hors réseau. Une licence de microservices publics existe également pour les opérateurs produisant moins de 10 MW.⁷⁰ La LERC est pleinement opérationnelle depuis 2018.
- 4.67. Selon les autorités, le Libéria est favorable aux investissements privés dans le secteur et s'est engagé à mettre en œuvre les meilleures pratiques internationales dans le cadre du processus d'investissement. Il est prévu de quadriller le pays en zones de distribution d'électricité pour attirer les investissements (projet de politique concernant les zones de distribution d'électricité). Le gouvernement ne fournit aucune garantie bancaire locale pour les investissements dans le secteur. Selon les autorités, les incitations dans le secteur de l'électricité sont reflétées dans la méthode de tarification.
- 4.68. La Compagnie d'électricité du Libéria (LEC), qui appartient à l'État, est la société de production d'électricité et l'opérateur de réseau du pays⁷¹; elle a le monopole de l'exploitation du réseau de transport. La Loi sur l'électricité autorise le secteur privé à développer et à exploiter des installations de production d'électricité.
- 4.69. La production d'électricité du Libéria repose presque entièrement sur l'hydroélectricité et le recours aux combustibles. Le principal système électrique, celui du Grand Monrovia, dessert la capitale ainsi que les régions et comtés voisins et totalise une puissance génératrice installée de 126 MW qui provient de la centrale hydroélectrique de Mount Coffee (88 MW) et de trois centrales thermiques situées dans l'enclave électrique de Bushrod (38 MW).
- 4.70. Dans les zones rurales, la priorité est de pousser l'électrification au-delà du réseau principal, conformément à la politique des miniréseaux adoptée par le Libéria. Les systèmes hors réseau comprennent les systèmes privés de production pour l'autoconsommation ou la vente à d'autres consommateurs. La coopérative d'électricité de Totota est une institution privée agréée qui fournit de l'électricité à Totota, dans le comté de Bong.⁷² La Loi sur l'électricité autorise les petites centrales électriques à vendre directement leur électricité aux utilisateurs finals, y compris les consommateurs de détail.
- 4.71. L'Agence libérienne de l'énergie rurale et renouvelable (créée en vertu du Décret exécutif n° 38 du 6 janvier 2012) a pour mandat de faciliter le développement des énergies renouvelables dans les zones rurales. Elle sert d'interface pour les projets financés par des donateurs à partir d'un plan directeur.

⁶⁹ CBL, Annual Report 2021.

⁷⁰ Règlement de 2020 relatif aux licences de microservices publics.

⁷¹ La LEC sous-traite également des activités de distribution à des opérateurs privés.

⁷² National Rural Electric Cooperative Association (2020), "Liberian Co-op Begun by NRECA International Has Become Self-Sufficient", 16 janvier. Adresse consultée: https://www.electric.coop/liberia-co-op-begun-by-nreca-international-self-sufficient.

- 4.72. Le Décret exécutif n° 107 de mai 2022 a suspendu les droits d'importation sur les appareils, matériels et composants pour l'éclairage solaire hors réseau et d'autres systèmes liés aux énergies renouvelables.⁷³ Les importations admissibles restent assujetties aux redevances pour les opérations douanières et au prélèvement au titre de la CEDEAO.
- 4.73. Le Libéria est un importateur net d'électricité via le Système d'échange d'énergie électrique ouest-africain (EEEAO) de la CEDEAO. Le réseau national est connecté aux réseaux ivoirien, sierra-léonais et guinéen par une nouvelle ligne de transport haute tension (ligne d'interconnexion CLSG). La mise en service de la ligne CLSG renforce l'approvisionnement en électricité du Libéria (de 27 MW à 50 MW) grâce à des contrats d'achat d'énergie conclus par la LEC. L'injection de puissance sur le réseau libérien via la ligne CLSG a débuté en décembre 2022. Le Libéria importe également de l'électricité de Côte d'Ivoire à partir de l'EEEAO (via une ligne de moyenne tension), ce qui permet d'alimenter les réseaux de distribution transfrontières en électricité.
- 4.74. Les activités de distribution et de vente au détail de l'électricité relèvent actuellement de la seule responsabilité de la Compagnie d'électricité du Libéria (LEC), et doivent encore été séparées comme le prévoit la Loi de 2015 sur l'électricité. La LEC fournit de l'électricité aux consommateurs à travers son réseau de distribution et gère la facturation ainsi que le recouvrement. À l'heure actuelle, il existe quatre réseaux de distribution disjoints, dont le réseau du Grand Monrovia, et trois autres réseaux de distribution transfrontières.⁷⁴
- 4.75. Les pertes d'électricité au niveau de la distribution sont aujourd'hui importantes (63% en 2021⁷⁵) et s'expliquent principalement par le vol d'électricité et l'incapacité de la LEC à obtenir le recouvrement de ses factures. Selon les autorités, la LEC aurait perdu 35,9 millions d'USD de recettes au cours de la période 2018-2021.
- 4.76. Avec l'adoption de la Loi de 2015 sur l'énergie, c'est maintenant la LERC qui est chargée de fixer les prix de l'électricité. Pendant la période considérée, les tarifs de l'électricité commerciale ont considérablement baissé dans le pays, passant de 0,59 USD/kWh (2016) à 0,35 USD/kWh (2018). La LERC a approuvé un tarif moyen pour l'utilisateur final de 0,22 USD/kWh (janvier 2022). 76

4.3.3 Produits pétroliers

- 4.77. Le secteur pétrolier et gazier en amont (exploration, développement et production d'hydrocarbures) est peu développé. En dépit des efforts déployés depuis les années 1970, le Libéria n'a pas encore découvert de pétrole brut ni de gaz naturel en quantités commerciales. La dernière série de concessions de licences pour le forage de prospection (neuf blocs offshore) date de 2020. Le Libéria compte actuellement 33 blocs offshore.
- 4.78. En prévision des futures découvertes, des lignes directrices ont été élaborées, notamment en ce qui concerne la transparence des procédures et l'obligation de rendre des comptes au peuple libérien; la protection de l'environnement dans toute la mesure du possible; ainsi qu'une surveillance réglementaire transparente et indépendante assurée par l'Autorité de réglementation du secteur pétrolier (LPRA).
- 4.79. Aux termes de l'article 22 b) de la Constitution, toutes les ressources minérales sont propriété de l'État. L'article 7 dispose que "conformément aux principes de la liberté individuelle et de la justice sociale inscrits dans la présente Constitution, la République gère l'économie nationale et les ressources naturelles du Libéria de manière à garantir la plus large participation possible des citoyens libériens, dans des conditions d'égalité, afin de promouvoir le bien-être général du peuple libérien et le développement économique du Libéria".

⁷³ Executive Mansion (2022), "President Weah Issues Executive Order #107 Suspending Tariffs on Off-Grid Solar Renewable Energy Products", 11 mai. Adresse consultée: https://www.emansion.gov.lr/2press.php?news_id=5537&related=7&pq=sp.

⁷⁴ Il s'agit de l'enclave de distribution de Jungle Energy Power Limited (JEP) dans le comté de Nimba (qui s'étend désormais au comté de Bong); et des réseaux de distribution des comtés de Maryland et de Grand Gedeh.

⁷⁵ Système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain (2021), *Reduction of Technical and Non-Technical Electricity Losses in the Distribution Companies in the ECOWAS Region*. Adresse consultée: https://www.ecowapp.org/sites/default/files/en-publication-2020_distribution_losses.pdf.

⁷⁶ LEC, *Tariff Structure Effective January 1, 2022*. Adresse consultée: https://lecliberia.com/wp-content/uploads/Summary-of-Approved-Tariff-Structure.pdf.

- 4.80. Le cadre réglementaire pour la gestion des ressources pétrolières du Libéria comprend notamment la Loi de 2014 sur le pétrole (prospection et production), telle que modifiée en 2019.⁷⁷ La Loi a établi l'Autorité de réglementation du secteur pétrolier (LPRA) dont le mandat est d'exercer une surveillance réglementaire des opérations pétrolières en amont, y compris celles de la Compagnie pétrolière nationale publique libérienne (NOCAL); d'effectuer des évaluations techniques des régions qui seront ouvertes aux activités pétrolières; et d'administrer les droits pétroliers. La LPRA a commencé ses activités en décembre 2018.⁷⁸
- 4.81. La NOCAL est l'organisme de réglementation et de commercialisation chargé de la prospection, du développement et de la production des ressources pétrolières du Libéria.⁷⁹ Elle est habilitée à détenir et à gérer des droits pétroliers acquis en son nom, dans le cadre d'une attribution administrative ou d'une coentreprise, et à gérer tous les intérêts de l'État dans les accords pétroliers conformément aux dispositions relatives à la participation des citoyens. La NOCAL est partie à tous les accords pétroliers et ses participations ne sont pas limitées à une prise de participation au capital de 10%.⁸⁰ Aucune activité de production pétrolière n'est actuellement déployée par la NOCAL ou une autre entreprise. La NOCAL n'est pas non plus engagée dans des activités d'exploration et d'importation/exportation, mais elle est habilitée à le faire en vertu de la Loi sur le pétrole. La NOCAL est également chargée d'administrer les licences de prospection (valables deux ans).
- 4.82. Le Libéria accorde les droits pétroliers suivants: licences de prospection; contrats pétroliers; et licences pour le développement de systèmes de transport de pétrole/d'oléoducs. Il existe trois procédures pour la concession de droits pétroliers: les appels d'offres internationaux; l'attribution de droits dans le cadre de négociations directes; et l'attribution administrative à la NOCAL (introduite par les modifications apportées en 2019 à la Loi sur le pétrole).81
- 4.83. La prise de participation gratuite de l'État dans le cadre des accords pétroliers est de 10%. Conformément aux modifications apportées en 2019 à la Loi sur le pétrole, une participation d'au moins 5% est réservée aux entreprises détenues par des ressortissants libériens dans le cadre des accords pétroliers. La Loi prévoit également des prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux (article 36). Selon les autorités, aucune prescription de ce type n'a été élaborée à ce jour.
- 4.84. Le régime fiscal applicable au pétrole et au gaz est régi par le Code des impôts du Libéria (2000), tel que modifié en 2011 (articles 740 à 799).⁸² Le taux de l'impôt sur les sociétés est de 15%, et les taux de redevances sont actuellement de 8% pour le pétrole brut et de 5% pour le gaz naturel.
- 4.85. S'agissant du secteur pétrolier en aval, le Libéria a pour objectif de renforcer la déréglementation; d'utiliser le mécanisme des prix de façon à générer des recettes suffisantes pour soutenir le financement des infrastructures GPL, en particulier dans les zones rurales; de garantir l'uniformité des prix des produits pétroliers dans l'ensemble du pays; et de maintenir des stocks de sécurité pour deux mois.
- 4.86. La Loi de 1989 sur le pétrole confère à la Compagnie publique de raffinage de pétrole du Libéria (LPRC) des droits exclusifs pour l'importation, la vente, la distribution, le stockage et le raffinage du pétrole et des produits pétroliers. Selon les autorités, les activités de la LPRC sont actuellement limitées au stockage, à la fourniture et à la distribution de pétrole et de produits pétroliers sur le marché libérien. La LPRC a concédé des licences pour l'importation de produits pétroliers à 10 sociétés enregistrées. Tous les produits pétroliers sont importés des pays voisins du Libéria. La LPRC possède des réservoirs de stockage dans son parc de stockage de produits pétroliers, à Monrovia, où elle assure le stockage et la manutention des produits pétroliers pour la distribution en gros. Des travaux de modernisation et d'agrandissement de ce parc sont en cours.

 $^{^{77}}$ LPRA, Laws & Regulations. Adresse consultée: $\underline{\text{https://www.lpra.gov.lr/index.php/publication/laws-regulations}}.$

⁷⁸ NOCAL, *Our Business*. Adresse consultée: https://www.nocal.com.lr/ourBusiness#strategy.

⁷⁹ Créée en vertu de la Loi de 2000 sur la Compagnie pétrolière nationale du Libéria (NOCAL) , telle que modifiée en 2014.

⁸⁰ Un modèle de contrat pour le partage de la production est destiné à guider les investisseurs potentiels. Adresse consultée: https://www.leiti.org.lr/sites/default/files/documents/2190-model-contract-national-oil-company-of-liberia-offshore-psa-2013 1 .pdf.

⁸¹ Modifications de 2019 de la Loi sur le pétrole.

⁸² Code des impôts du Libéria tel que modifié en 2011. Adresse consultée: https://mlmeliberia.files.wordpress.com/2018/10/revenue-code.pdf.

On dénombre 22 sociétés à capitaux libériens agréées pour la distribution de produits pétroliers, dont certaines ont créé leurs propres stations-service à travers le pays.

4.87. Les produits pétroliers sont soumis à un plafonnement des prix. Les prix sont révisés tous les mois (sur la base des données sur les prix publiées par Platts) par la Division des prix du MoCI, en consultation avec la LPRC. La structure des prix comprend une marge bénéficiaire de 0,18 USD par gallon au niveau du commerce de gros et de 0,19 USD par gallon au niveau du commerce de détail. Les taxes et redevances appliquées (par gallon) sont les suivantes: prélèvement à l'importation (de 0,20 USD à 0,25 USD), taxe sur les ventes (0,20 USD), droits d'accise (0,15 USD) et frais des inspections à destination perçus par MedTech (2,00 USD).

4.88. Il n'y a plus d'opérations de raffinage depuis la destruction de la seule raffinerie du pays pendant la guerre civile. Une raffinerie privée, d'une capacité de 10 000 barils par jour, est aujourd'hui en passe d'être achevée à Monrovia (propriété de Conex Petroleum Group Inc). Elle devrait produire environ 10 000 tonnes métriques de produits pétroliers par an. Par ailleurs, la LPRC prévoit la construction d'une raffinerie d'une capacité de 50 000 barils par jour en partenariat avec le secteur privé.

4.4 Secteur manufacturier

4.89. En 2021, le secteur manufacturier représentait environ 6% du PIB (tableau 1.1). Les entreprises manufacturières libériennes destinent l'essentiel de leur production au marché intérieur. S'il existe quelques grands producteurs de ciment et de boissons, la plupart des entreprises locales sont des MPME qui produisent notamment des peintures, des vernis, des matelas, des produits de la boulangerie, des matières plastiques, des produits en caoutchouc, des vêtements et des articles ménagers (tableau 4.5). L'importance de la production de bougies reflète la situation de l'approvisionnement en électricité dans le pays; le pic de la demande d'alcool à friction en 2020 est dû, quant à lui, aux mesures de prévention de la COVID-19.

Tableau 4.5 Principaux produits manufacturés, 2019-21

| | Unité | 2019 | 2020 | 2021 ^a |
|-------------------|---------|---------------|---------------|-------------------|
| Ciment | tm | 343 219 | 416 444 | 534 993 |
| Boissons | 1 | 16 890 776 | 14 164 563 | 17 239 963 |
| Eau en bouteille | gallons | 1 334 370 221 | 1 433 941 441 | 1 134 238 463 |
| Peintures | gallons | 212 943 | 213 166 | 206 223 |
| Bougies | kg | 94 416 | 71 274 | 48 416 |
| Eau de javel | 1 | 1 195 428 | 1 246 431 | 829 241 |
| Alcool à friction | 1 | 308 650 | 493 786 | 306 268 |
| Matelas | pièces | 100 040 | 103 353 | 129 454 |

a Estimation.

Source: Banque centrale du Libéria, Annual Report 2021.

4.90. En 2011, le Libéria a adopté un cadre de politique industrielle pour orienter les activités du MoCI.⁸³ Le principal objectif de la politique (qui a pris fin) était de faire en sorte que le Libéria ne soit plus seulement un pays producteur et exportateur de produits de base mais assure localement la transformation et la valorisation de ces produits.⁸⁴ Le potentiel de développement industriel le plus important réside dans la mise à profit des ressources agricoles, forestières, halieutiques et minérales du pays.

4.91. Les principaux instruments utilisés pour encourager la fabrication locale sont les suivants:

 les droits de douane – Les droits appliqués aux produits manufacturiers s'établissent en moyenne à 10,4% en 2023, contre 12% en 2017 (tableau 3.2). Ils varient de 0 à 35% (tableau A3. 2). Ce sont les vêtements qui, en moyenne, bénéficient de la protection tarifaire la plus élevée (20%);

⁸⁴ MoCI, *Liberia National Trade Policy, 2014-2019*. Adresse consultée: https://www.MoCI.gov.lr/doc/Liberia%20National%20Trade%20Policy-11.compressed(2).pdf.

⁸³ MoCI (2011), *Industry for Liberia's Future*. Adresse consultée: https://www.MoCI.gov.lr/doc/Industrial%20Policy%20-%20approved%20version.pdf.

- les mesures d'incitation En vertu du Code des impôts du Libéria sur les incitations spéciales à l'investissement, les activités manufacturières peuvent bénéficier d'incitations à l'investissement sous forme d'une exonération de droits de douane et de la taxe sur les biens et les services applicable aux intrants et aux équipements. Toutefois, ces mesures d'incitation sont subordonnées à des critères de résultats à l'exportation ou de teneur en éléments locaux (section 3.3.1);
- les restrictions à l'investissement étranger Il y a peu de restrictions à l'IED en ce qui concerne les activités manufacturières. Pour les investissements étrangers dans le secteur de la fabrication de crèmes glacées et de la boulangerie, le montant minimum exigé va de 300 000 USD à 500 000 USD. La Loi de 2010 sur l'investissement dispose que seuls les Libériens peuvent exercer une activité de production de glaces (section 2.4.2); et
- le parc industriel de Monrovia et la zone économique spéciale à Buchanan (section 3.3.1).

4.5 Services

4.5.1 Aperçu général

- 4.92. Les services ont représenté environ 37% du PIB du Libéria en 2021 (tableau 1.1). Le pays est un importateur net de services (section 1.3.2). Il participe aux négociations sur le commerce des services menées dans le cadre de l'Accord portant création de la ZLECAf.
- 4.93. Le Libéria a pris des engagements importants au titre de l'AGCS dans le cadre de son accession à l'OMC.⁸⁵ Il a inscrit des régimes ouverts et non discriminatoires dans sa liste d'engagements pour un ensemble de sous-secteurs de services (engagements "complets"), notamment dans le domaine des services fournis aux entreprises, de l'éducation, de l'environnement, de la santé et des télécommunications. Les engagements complets ne sont assortis d'aucune limitation relative à l'accès aux marchés ou au traitement national, excepté pour le mode 4 qui est régi par les engagements horizontaux du Libéria. En outre, le pays a pris un certain nombre d'engagements "partiels", dans lesquels certains modes de fourniture ne sont pas consolidés ou sont assortis de limitations.⁸⁶
- 4.94. Dans les engagements horizontaux qu'il a pris au titre de l'AGCS et qui s'appliquent à tous les sous-secteurs de services, le Libéria a inscrit des réserves en ce qui concerne la propriété foncière pour les étrangers et l'accès aux subventions. En outre, le Libéria s'est réservé la possibilité de réglementer l'entrée et le séjour temporaire des ressortissants étrangers (pas de consolidation pour le mode 4), à l'exception de certaines catégories (personnes en voyage d'affaires, prestataires de services contractuels et personnes transférées à l'intérieur d'une société). Un visa temporaire d'une durée pouvant aller jusqu'à 90 jours, renouvelable, peut être accordé aux personnes en voyage d'affaires.
- 4.95. Le Libéria a inscrit des exemptions de l'obligation énoncée à l'article II (NPF) couvrant l'ensemble des secteurs, notamment afin d'accorder un traitement national aux ressortissants de pays de la CEDEAO et un traitement préférentiel dans le cadre d'accords bilatéraux d'investissement. Il a également inscrit trois exemptions de l'obligation NPF pour les services audiovisuels, afin de permettre l'octroi du traitement national dans le cadre d'accords bilatéraux ou plurilatéraux (existants ou futurs) visant à promouvoir les liens culturels; et une autre exemption de l'obligation NPF pour l'expertise comptable afin de permettre aux comptables agréés des États-Unis d'être reconnus comme équivalents aux experts comptables libériens.

4.5.2 Services financiers

4.96. Le régime des services financiers libérien est généralement ouvert aux investissements étrangers et autorise l'implantation d'institutions financières étrangères sous la forme de filiales ou de succursales. Les engagements pris par le Libéria au titre de l'AGCS couvrent tous les sous-secteurs des services financiers.⁸⁷ Il n'y a pas de limitations pour les modes 2 et 3, tandis que le mode 1 n'est généralement pas consolidé.⁸⁸

⁸⁵ Document de l'OMC GATS/N/SC/155 du 6 septembre 2016.

⁸⁶ Au total, le Libéria a pris 79 engagements complets et 31 engagements partiels en matière d'accès aux marchés pour le mode 3.

⁸⁷ À l'exception de la catégorie "autres".

⁸⁸ Document de l'OMC WT/ACC/LBR/23/Add.2 du 9 octobre 2015.

- 4.97. Conformément à la nouvelle Loi de 1999 sur les institutions financières et à la Loi de 1999 sur la Banque centrale du Libéria, la CBL est chargée de réglementer et de superviser les institutions financières bancaires et non bancaires, les fournisseurs de services financiers et les produits financiers, y compris les services d'assurance. Elle promulgue les règlements, lignes directrices et directives qui établissent des normes prudentielles et des normes concernant les pratiques sur le marché. En outre, la CBL dispose d'un mécanisme de conformité et de surveillance utilisant des outils d'examen sur place et hors site.
- 4.98. Le secteur des services financiers non bancaires comprend (2022): deux opérateurs titulaires d'une licence fournissant des services d'argent mobile; 184 bureaux de change agréés; 14 compagnies d'assurance titulaires d'une licence; 9 établissements de microfinancement titulaires d'une licence; 2 établissements de microfinancement acceptant des dépôts; 1 établissement de financement du développement titulaire d'une licence; 12 établissements de financement communautaires ruraux; 17 établissements d'envoi de fonds; 3 entreprises de technologie financière titulaires d'une licence; 134 coopératives de crédit; et 1 270 associations villageoises d'épargne et de crédit.
- 4.99. D'importantes réformes du secteur financier sont en attente, notamment les suivantes:
 - Une modification de la Loi sur les établissements financiers est actuellement examinée par le Parlement. Elle prévoirait un régime de résolution des banques renforcé et conférerait à la CBL des pouvoirs étendus pour traiter le problème des banques en difficulté. Elle permettrait à la CBL d'imposer des volants de fonds propres supplémentaires établis au niveau des banques individuelles. L'élaboration d'un cadre de supervision fondée sur les risques est en cours.
 - Le Libéria progresse dans le renforcement de son cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (AML/CFT). Un projet de loi AML/CFT et un projet de loi sur la création d'une agence de renseignement financier sont actuellement examinés par le Parlement. Le FMI note que "le Libéria devra montrer que son cadre juridique AML/CFT est conforme aux normes internationales AML/CFT et démontrer une mise en œuvre effective. À moins d'accomplir des progrès suffisants, le Libéria risque d'être désigné "juridiction sous surveillance accrue", ce qui aurait des conséquences économiques défavorables".⁸⁹
- 4.100. L'une des priorités de la Banque centrale est de réglementer et de faciliter les services financiers électroniques pour soutenir le développement économique du pays. L'argent mobile est devenu le principal moyen de paiement au Libéria.

4.5.2.1 Services bancaires

4.101. Selon le FMI et la CBL, le sous-secteur bancaire libérien a été "relativement stable" et résilient face à l'onde de choc de la pandémie. L'économie libérienne a été entravée par un manque de confiance dans les banques dû à des pénuries (saisonnières) de dollars libériens, qui a encore stimulé la dollarisation de l'économie. Le 2021, la CBL a procédé à un remplacement complet de tous les billets de banque libériens afin de rétablir la confiance du public dans les banques.

4.102. Le Libéria comptait neuf banques titulaires d'une licence en 2022, dont une banque d'État (la Banque libérienne de développement et d'investissement). Le sous-secteur bancaire représentait environ 85% des actifs du secteur financier (avec un montant total de 168,9 milliards

90 FMI, Liberia – IMF Country Report n° 22/296. Adresse consultée: https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/CR/2022/English/1LBREA2022001.ashx; et CBL, Annual Report 2021. Adresse consultée: https://www.cbl.org.lr/sites/default/files/documents/2021annualreport.pdf.

⁹¹ FMI (2022), *Liberia: 2022 Staff Report for the Article IV Consultation*, IMF Country Report n° 22/296, page 43. Adresse consultée: https://www.elibrary.imf.org/view/journals/002/2022/296/002.2022.issue-296-en.xml.

⁸⁹ FMI (2022), *Liberia: 2022 Staff Report for the Article IV Consultation*, IMF Country Report n° 22/296, page 19. Adresse consultée: https://www.elibrary.imf.org/view/journals/002/2022/296/002.2022.issue-296-en.xml.

⁹² Banque libérienne de développement et d'investissement; Ecobank; International Bank Liberia; Global Bank Liberia; Sapelle International Bank Liberia; Union Bank for Africa; Access Bank Liberia; Guaranty Trust Bank Liberia; et Afriland First Bank Liberia. CBL, *Commercial Banks of Liberia Information*. Adresse consultée: https://www.cbl.org.lr/general/commercial-banks-liberia-information.

de LRD à la fin de 2021). Les principaux indicateurs prudentiels (ratio de fonds propres et ratio de liquidité) étaient bien supérieurs aux prescriptions réglementaires minimales. L'une des faiblesses du sous-secteur est le grand nombre de prêts improductifs, qui représentaient 22,4% du total des prêts en 2021, contre 21,2% en 2020. Les taux débiteurs des banques commerciales étaient en moyenne de 12,4% en 2021, contre un taux créditeur moyen de 3,5% (tableau 1.2).

- 4.103. Les principales prescriptions prudentielles sont les suivantes:
 - une exigence minimale de fonds propres de 10,0 millions d'USD ou l'équivalent en dollars libériens, cette somme devant être déposée sur un compte de garantie bloqué dans une banque locale jusqu'à l'octroi de la licence, et être maintenue à tout moment;
 - un ratio de fonds propres minimum, le total des fonds propres réglementaires admissibles divisé par les actifs pondérés en fonction des risques devant être égal ou supérieur à 10%, et le capital de première catégorie admissible divisé par les actifs pondérés en fonction des risques devant être égal à 5% au moins. La CBL peut exiger certains taux cibles et taux de déclenchement pour chaque banque titulaire d'une licence en fonction du profil de risques et du système de gestion des risques de la banque tels qu'ils sont évalués par la CBL; et
 - le ratio de liquidité (mesuré en pourcentage des actifs liquides par rapport aux dépôts et aux passifs désignés) doit être d'au moins 15% et peut être modifié par la CBL dans la fourchette réglementaire de 5% à 25% (article 17 l) de la nouvelle Loi FIA).
- 4.104. Pour qu'une banque étrangère puisse établir une filiale ou une succursale, il faut, entre autres choses, que l'autorité de surveillance du pays d'origine présente une déclaration d'adéquation de la surveillance. La nouvelle Loi FIA ne permet pas aux banques d'exercer des activités d'assurance.

4.5.2.2 Services d'assurance

- 4.105. La CBL est responsable (depuis 2013) de la supervision du secteur de l'assurance. La Loi portant création de la CBL modifiée et reformulée de 2020 (Partie II, article 6 O)) charge la Banque centrale d'établir un Département des assurances en son sein afin de renforcer la surveillance du secteur et d'assurer, dans un délai de cinq ans, la transition vers un nouvel organe de réglementation (la Commission des assurances) indépendant de la Banque centrale.⁹³
- 4.106. Depuis 2016, le Département des assurances a publié un Règlement sur la séparation des activités d'assurance; une Directive sur les courtiers; et des Lignes directrices sur les obligations déclaratives réglementaires. ⁹⁴ En 2017, la CBL a mis en œuvre la délivrance automatique de l'assurance "carte brune" de la CEDEAO pour la responsabilité civile automobile obligatoire.
- 4.107. En 2022, le Libéria comptait 14 assureurs (dont 5 à participation étrangère majoritaire), 4 courtiers d'assurance titulaires d'une licence et plusieurs agents d'assurance. Les primes brutes se sont élevées à 6,5 milliards de LRD pour les trois premiers trimestres de 2022 (environ 40 millions d'USD).
- 4.108. Selon les autorités, les assureurs étrangers sont soumis au même cadre réglementaire que les assureurs nationaux. Les assureurs sont tenus de maintenir au minimum 30% de participation libérienne dans leur structure d'actionnariat et/ou de capital. Les exigences minimales de fonds propres sont de 750 000 USD pour les compagnies d'assurance-vie, de 1,5 million d'USD pour les compagnies d'assurance autre que sur la vie et de 5,0 millions d'USD pour les compagnies de réassurance.
- 4.109. Les compagnies sont autorisées à exercer des activités d'assurance-vie et d'assurance autre que sur la vie (mais pas des activités de réassurance), avec des exigences minimales de fonds propres pour chaque catégorie d'activité et des canaux de déclaration distincts pour chaque catégorie. Le Règlement de la CBL de 2018 sur la séparation des activités d'assurance prévoit que

⁹³ CBL, Central Bank of Liberia Acts and By-Laws. Adresse consultée:

https://www.cbl.org.lr/index.php/publications/document-type/central-bank-liberia-acts-and-laws.

⁹⁴ CBL, *Insurance*. Adresse consultée: https://www.cbl.org.lr/publications/document-type/insurance.

⁹⁵ Article 7.0 du Règlement n° CBL/RSD/INS/009/2016 concernant les nouvelles exigences en matière de fonds propres pour les compagnies d'assurance opérant au Libéria. Adresse consultée: https://www.cbl.org.lr/sites/default/files/documents/capital_requirements.pdf.

les compagnies qui exercent des activités d'assurance mixtes doivent constituer une société de portefeuille et avoir deux filiales distinctes, à savoir une compagnie d'assurance-vie et une compagnie d'assurance générale (autre que sur la vie). Les filiales doivent avoir des dispositifs institutionnels, des équipes de gestion, des circuits de distribution, des services comptables et des canaux de déclaration distincts. Toutefois, selon les autorités, cette séparation n'est pas pleinement mise en œuvre en raison de contraintes du marché.

- 4.110. Pour la plupart, les compagnies d'assurance constituées en sociétés et titulaires d'une licence au Libéria couvrent les risques sur le marché intérieur, à l'exception de l'assurance voyage offerte par quelques-unes d'entre elles. Les lois actuelles sur l'assurance n'interdisent pas explicitement aux Libériens d'acheter des assurances à l'étranger. Par exemple, les particuliers et les entreprises qui opèrent au Libéria et qui participent à des activités de transport maritime de marchandises ont généralement contracté une assurance pour leurs marchandises avant de venir au Libéria, bien que les compagnies libériennes offrent les mêmes services. L'organisme de réglementation travaille actuellement à l'élaboration de politiques visant à établir certaines restrictions.
- 4.111. Il n'y a actuellement aucune compagnie de réassurance nationale au Libéria. Les assureurs recourent à des réassureurs étrangers pour transférer les risques qui excèdent leur capacité. Toutefois, les assureurs sont soumis à un minimum de rétention de 20% de la responsabilité totale (à l'exclusion de la responsabilité réassurée dans le cadre d'un accord d'assurance facultative). 96
- 4.112. L'assurance responsabilité civile automobile et l'assurance du fret maritime sont obligatoires. Les primes d'assurance responsabilité civile automobile sont fixées par le Ministère des transports en consultation avec le secteur de l'assurance; les primes pour les assurances non obligatoires sont déterminées par le marché.

4.5.2.3 Marché des capitaux

- 4.113. Le marché des capitaux du Libéria est sous-développé. Le pays n'a pas de marché boursier à l'heure actuelle. Les principales valeurs mobilières sont les titres de créance émis par la Banque centrale (bons de la CBL) et le gouvernement (bons du Trésor) qui sont achetés par les banques commerciales et les petits porteurs. La CBL cherche à faciliter l'établissement d'un marché secondaire pour les titres de créance. Suite à l'adoption de son règlement sur les prescriptions en matière de licences et de réglementation applicables aux établissements d'escompte, un établissement d'escompte a obtenu une licence pour assurer une intermédiation entre la CBL et le secteur financier et fournir des liquidités pour les valeurs mobilières.
- 4.114. Afin d'attirer l'investissement étranger, le Libéria a établi le cadre réglementaire d'un marché des valeurs mobilières en 2016 (Loi de 2016 sur le marché des valeurs et Loi de 2016 sur les dépositaires centraux). ⁹⁷ Conformément à la Loi sur le marché des valeurs, une Commission des opérations de bourse doit être établie sous l'égide de la CBL.

4.5.3 Services de transport

4.115. Le Libéria est un importateur net de services de transport. Les investissements dans les infrastructures de transport peuvent bénéficier de mesures d'incitation (section 3.3.1).

4.5.3.1 Transport maritime

4.116. Le Libéria a pris des engagements au titre de l'AGCS pour le transport international et national de voyageurs et de marchandises, à l'exception du cabotage et de certains services annexes et auxiliaires de tous les modes de transport (services de manutention des marchandises, services d'entreposage et de magasinage et services d'agences de transport de marchandises). Il s'est également engagé à ouvrir une gamme de services portuaires essentiels sur une base non discriminatoire.

⁹⁶ Règlement n° CBL/RSD/002/2016 sur les contrats de réassurance des compagnies d'assurance.

⁹⁷ Loi portant adoption de la Loi de 2016 sur le marché des valeurs. Adresse consultée: https://public.cbl.org.lr/doc/Securities%20Market%20Act%20-%202016.pdf.

- 4.117. En vertu de la Loi de 2010 sur l'Autorité maritime libérienne, l'Autorité maritime libérienne (LMA) a pour mandat de réglementer le secteur du transport maritime et de mettre en œuvre les obligations du Libéria au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et d'autres traités maritimes. En tant que membre fondateur de l'Organisation maritime internationale, le Libéria est partie à la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS); à la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL); à la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (STCW); à la Convention du travail maritime (MLC); et au système de contrôle par l'État du port (PSC).
- 4.118. En tant qu'État portuaire, le Libéria a l'obligation de protéger les navires étrangers qui se rendent dans ses ports, d'assurer la sécurité de l'équipage et des passagers à bord et de protéger l'environnement contre la pollution par les navires. Pour ce faire, il procède à des inspections à bord dans le cadre du système PSC conformément aux conventions maritimes internationales pertinentes, au Mémorandum d'accord d'Abuja, au Mémorandum d'accord de Tokyo et à la Résolution A.1155(32) de l'OMI sur les procédures de contrôle par l'État du port.
- 4.119. En 2022, le Libéria a adhéré à la Convention visant à faciliter le trafic maritime international (FAL). La LMA a publié un avis maritime pour donner des orientations sur la mise en œuvre de la Convention FAL afin de prévenir les retards non nécessaires dans le trafic maritime et d'aider les organismes gouvernementaux à appliquer des procédures uniformes. Le Libéria a établi un comité national pour la simplification des formalités afin d'assurer une rotation rapide des navires faisant escale dans les ports maritimes libériens. Ce comité est composé de représentants de la LRA, du Ministère de la santé pour les services sanitaires portuaires, du MOA pour la quarantaine zoosanitaire et phytosanitaire, des Services d'immigration du Libéria (LIS) et, si nécessaire, de l'Agence libérienne de la lutte antidrogue. Des vérifications des antécédents sont effectuées à bord pour déterminer le bilan de sûreté, le dernier port d'escale et la nationalité des navires. Le numéro OMI et l'état physique du navire sont confirmés visuellement avant l'embarquement. L'arraisonnement doit toujours être achevé dans un délai de 45 à 60 minutes.
- 4.120. Le Registre ouvert libérien est le deuxième plus grand registre maritime au monde après celui du Panama. Plus de 5 000 navires y sont enregistrés, représentant environ 200 millions de tonnes brutes au total et environ 14% de la flotte maritime mondiale (tableau 4.6). Le pavillon libérien est actuellement inscrit sur la Liste blanche de l'OMI concernant la conduite de l'État du pavillon et sur la Liste de la Garde côtière des États-Unis relative à la qualité (QUALSHIP 21) sur la base de la conformité de son régime PSC avec les règles internationales relatives à la sécurité des navires, à la prévention de la pollution et aux conditions de vie et de travail des gens de mer. Le registre libérien est administré par le Registre international libérien d'immatriculation des navires et des sociétés, une société privée basée aux États-Unis. Les navires qui y sont inscrits sont soumis à une taxe annuelle revêtant la forme d'un droit fixe fondé sur leur tonnage net (taxe au tonnage).

Tableau 4.6 Flotte nationale, 2015 et 2020

| Capacité de charge par type de navire (milliers de TPL) | 2015 | 2020 |
|---|-----------|-----------|
| Flotte totale | 201 568,8 | 275 242,3 |
| Pétroliers | 60 017,5 | 92 112,3 |
| Vraquiers | 73 345,4 | 116 478,0 |
| Marchandises diverses | 1 877,9 | 2 154,6 |
| Porte-conteneurs | 44 796,5 | 47 571,5 |
| Autres types de navires | 12 531,6 | 16 925,9 |

Source: UNCTAD Stat, Transport maritime. Adresse consultée:

https://unctadstat.unctad.org/countryprofile/maritimeprofile/en-gb/430/index.html.

4.121. En 2015, le Libéria et la Chine ont conclu un accord sur le transport maritime, qui dispose que chaque partie reçoit un traitement favorable dans les ports de son partenaire. ⁹⁸ L'accord prévoit, entre autres choses, que "les propriétaires de navires battant pavillon libérien, lorsqu'ils se rendent dans un port de la République populaire de Chine, doivent payer des droits de tonnage exactement au même taux que ceux qui sont facturés aux navires légalement enregistrés en République

https://www.mofa.gov.lr/public2/doc/China%20Maritime%20Agreement.PDF et https://www.liscr.com/ChinaAgreement.

 $^{^{98}}$ Agreement between the Government of Liberia and the Government of the People's Republic of China on Maritime Transport. Adresses consultées:

populaire de Chine et battant pavillon chinois. Les mêmes avantages s'appliqueront réciproquement aux navires battant pavillon chinois qui entrent et/ou opèrent dans les ports libériens". 99

- 4.122. En ce qui concerne le cabotage, le Libéria exige que tous les navires opérant dans ses eaux signent un mémorandum d'accord prévoyant qu'ils forment un nombre déterminé de gens de mer libériens. Il exige également que tous les gens de mer travaillant sur ces navires obtiennent un livret des gens de mer libérien et une licence d'officier.
- 4.123. L'Autorité portuaire nationale (NPA) est une autorité/entreprise d'État chargée de réglementer et de gérer les quatre ports publics du Libéria (Monrovia, Buchanan, Greenville et Harper). Le pays a enregistré 384 escales portuaires en 2021, principalement de transporteurs de vrac sec et de porte-conteneurs (tableau 4.7).

Tableau 4.7 Débit des navires dans les ports du Libéria, 2016-2021

(Tonnes, sauf indication contraire)

| | | Année civile | | | |
|--|-----------|--------------|------------|------------|------------|
| | 2016/17 | 2017/18 | 2018/19 | 2019/20 | 2021 |
| Nombre de navires | 400 | 429 | 460 | 444 | 384 |
| Tonnage de port en lourd d'été | 8 471 835 | 11 879 462 | 15 313 178 | 14 831 685 | 11 840 117 |
| Conteneurs (EVP) | 85 857 | 87 263 | 96 289 | 83 236 | 122 311 |
| Trafic de marchandises à l'importation | 1 766 254 | 2 849 784 | 1 954 928 | 1 714 847 | 3 219 102 |
| Trafic de marchandises à l'exportation | 1 937 067 | 3 634 491 | 5 277 922 | 5 327 753 | 4 388 984 |
| Trafic de marchandises total | 3 703 321 | 6 484 274 | 7 232 850 | 7 042 601 | 7 608 087 |

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

- 4.124. Le port franc de Monrovia est le plus grand port du Libéria; il traite environ 90% du commerce des marchandises du pays. Long de 600 mètres, son quai principal peut accueillir trois ou quatre navires. Le port est certifié comme ayant un niveau de sécurité 1 selon le Code international pour la sécurité des navires et des installations portuaires (ISPS). Il fonctionne selon un modèle de port propriétaire foncier sous la supervision de la NPA. APM Terminals est titulaire d'une concession pour la fourniture de services maritimes et la manutention de marchandises en conteneurs et en vrac, et en a le monopole dans un rayon de 30 milles du port. Les droits portuaires sont perçus par APM Terminals puis remis à la NPA. Le tarif d'APM Terminals est soumis à l'approbation de la NPA. Les sociétés ci-après ont obtenu une licence pour l'exploitation de leurs propres terminaux au port franc: Firestone (caoutchouc); China Union (minerai de fer); Western Cluster (minerai de fer); Srimex Oil & Gas Company (produits pétroliers); et Conex (produits pétroliers).
- 4.125. Le port de Buchanan traite la plupart des exportations de minerai de fer du pays; ArcelorMittal détient la concession (25 ans). Des exportations de bois, traitées par la NPA, sont aussi réalisées. Buchanan est certifié comme ayant un niveau de sécurité 1 selon le Code ISPS. Le port de Greenville traite principalement l'huile de palme. Les concessions sont détenues par les sociétés de plantation Golden Veroleum et Equatorial Palm. Des exportations de bois, traitées par la NPA, sont aussi réalisées. Greenville est certifié comme ayant un niveau de sécurité 2 selon le Code ISPS. Le port de Harper est le plus petit port, avec une profondeur maximale comprise entre 5 et 7 mètres. Il traite principalement du bois.
- 4.126. Le Libéria prévoit d'établir un port sec pour les marchandises dans la ville commerciale de Ganta, dans le comté de Nimba. Cette installation devrait contribuer à réduire la congestion au port franc de Monrovia, à étendre les activités commerciales de Monrovia à d'autres régions du pays et à renforcer le commerce et le transbordement vers la Guinée, la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone. Environ un tiers du trafic de conteneurs du Libéria, est transporté vers la zone de Ganta, qui sert de plaque tournante pour les marchandises destinées à la partie sud-est du pays (en raison du manque de liaisons routières et ferroviaires directes entre Monrovia et d'autres parties du pays), ainsi que pour les marchandises destinées à la Guinée et à la Côte d'Ivoire. Le Libéria dispose d'un chemin de fer de 190 km reliant Yekepa (site de la mine de fer d'ArcelorMittal situé près des frontières avec la Guinée et la Côte d'Ivoire) au Port de Buchanan. Le chemin de fer de Yekepa passe près du futur port sec, ce qui pourra servir à faciliter le transport de marchandises destinées à l'arrière-pays.

⁹⁹ Liberian Corporate Registry (2016), "Liberia and PRC Conclude Historic Agreement on Maritime Transport", 12 février. Adresse consultée: https://liberiancorporations.com/maritime/liberia-and-prc-conclude-historic-agreement-on-maritime-transport/.

4.127. En 2020, un accord entre le Libéria et la Guinée est entré en vigueur. Il vise à garantir un accès ouvert et non discriminatoire au chemin de fer et aux infrastructures connexes et à permettre le transport de produits miniers en provenance de Guinée à travers le corridor Yekepa-Buchanan. Le nouvel Office national des chemins de fer est chargé de superviser le régime d'accès au chemin de fer du Libéria.

4.5.3.2 Transport aérien

4.128. La politique du transport aérien relève de l'Autorité de l'aviation civile du Libéria (LCAA), selon les autorités. Le secteur est réglementé par la LCAA conformément à la Loi de 2019 sur l'Autorité de l'aviation civile du Libéria. 101 Les normes et pratiques recommandées (SARP), qui figurent à l'annexe 9 de la Convention de Chicago, ont été incorporées à la suite d'une modification de la Loi.

4.129. Le Libéria est membre de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), de la Commission de l'aviation civile africaine et du Groupe de l'Accord de Banjul, et partie à la Décision de Yamoussoukro. La gestion du trafic dans l'espace aérien supérieur (10 000 pieds et plus) est attribuée à la Région d'information de vol de Roberts (RFIR). La LCAA peut accorder les droits de troisième, quatrième ou cinquième liberté de l'air lorsque les opérateurs fournissent des documents satisfaisants concernant la sécurité aérienne. Selon les autorités, le Libéria est favorable à l'inclusion des droits de cinquième liberté de l'air dans le champ d'application de ses accords internationaux sur le transport aérien.

4.130. Le Libéria est partie à neuf accords bilatéraux sur les services aériens en vigueur (tableau 4.8). Il n'a pas de compagnie aérienne nationale. Le cabotage n'est pas autorisé pour les transporteurs étrangers. Actuellement, six compagnies aériennes internationales desservent huit destinations: Royal Air Maroc (Casablanca); Brussels Airlines (Bruxelles); Kenya Airways (Accra (Ghana); Nairobi (Kenya)); Air Côte d'Ivoire (Abidjan); ASKY Airlines (Accra (Ghana); Lomé (Togo)); et Air Peace (Accra (Ghana); Lagos (Nigéria)). DHL assure des vols de fret à destination du Libéria.

Tableau 4.8 Accords bilatéraux du Libéria sur les services aériens

| Pays | Date de signature | Entrée en vigueur |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------|
| Belgique | 17 juillet 2019 | |
| Roumanie | 28 novembre 1974 | 28 octobre 1980 |
| Corée, République de | 13 juin 1978 | 23 août 1978 |
| Congo, République démocratique du | 27 septembre 1973 | 14 septembre 1977 |
| Allemagne | 6 février 1976 | 19 juillet 1977 |
| Royaume-Uni | 26 septembre 1975 | 10 février 1976 |
| France | 13 janvier 1966 | 13 janvier 1966 |
| Suisse | 31 août 1960 | 3 avril 1962 |
| Suède | 9 décembre 1959 | 20 avril 1960 |

Source: LCAA.

4.131. L'Autorité des aéroports du Libéria (LAA) assure le contrôle de gestion et le contrôle opérationnel de tous les aéroports et de toutes les installations du Libéria. En 2021, le pays a adopté un programme de facilitation du transport aérien visant à améliorer l'efficacité des formalités de dédouanement à la frontière, tout en garantissant la sécurité et l'application effective des lois. La LAA et les exploitants d'aéroports sont censés consulter en permanence les exploitants d'aéronefs, les organismes de contrôle et les autres parties prenantes pour s'assurer que les installations et les services fournis sont satisfaisants et permettent la prise en charge rapide de l'équipage, des passagers, du fret, des bagages et du courrier, le dédouanement et le stockage.

https://www.emansion.gov.lr/doc/Executive%20Order%20112%20-%20Establishment%20of%20the%20National%20Railway%20Authority.pdf.

¹⁰⁰ Décret exécutif n° 112. Adresse consultée:

¹⁰¹ Loi portant modification et reformulation de la "Loi visant à créer une autorité de l'aviation civile indépendante, à réglementer et à promouvoir l'aviation civile au Libéria et à favoriser son développement sûr et ordonné, ainsi qu'à atteindre d'autres objectifs connexes" et création de la Loi de 2019 sur l'aviation civile du Libéria. Adresse consultée:

 $[\]frac{\text{https://lcaa.gov.lr/sites/default/files/documents/LCAA\%20Act\%20of\%202019\%20\%28Full\%20Page\%20Document\%29_0.pdf.}{\text{ment\%29_0.pdf}}$

- 4.132. L'aéroport international du Libéria, à savoir l'Aéroport international Roberts (RIA), à Monrovia, accueille près de 100 000 passagers par an (tableau 4.9). Un projet de modernisation et d'agrandissement des terminaux a été achevé en 2018. L'aéroport fournit les services suivants:
 - Services d'escale: National Aviation Services (NAS).
 - Services de manutention des marchandises: General Logistics Services (GLS) & NAS.
 - Services de restauration à bord des aéronefs: Newrest.
 - Services de contrôle du trafic aérien: LCAA.
 - Ravitaillement d'aéronefs: Conex.
 - Exploitation des terminaux: LAA / RIA.
 - Services de sauvetage et de lutte contre les incendies: LAA / RIA.
 - Sécurité aérienne: LAA/RIA; sous-traitance prochaine à SASS (fournisseur de services étranger).

Tableau 4.9 Arrivées de passagers par transport aérien, 2016-2021

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|-------------------|--------|--------|---------|--------|--------|--------|
| Air Côte d'Ivoire | 11 400 | 14 465 | 12 891 | 9 868 | 7 066 | 8 246 |
| Air France | | | | | | 14 316 |
| Arik Air Limited | 11 724 | 7 831 | 11 183 | 7 108 | 3 967 | 6 010 |
| Africa World | | 203 | 4 366 | 5 906 | 4 808 | 4 970 |
| Asky Airlines | | 1 029 | 6 099 | 9 993 | 12 485 | 8 898 |
| Air Peace | | | 2 415 | 9 408 | 3 407 | 8 595 |
| Brussels Airlines | 20 520 | 17 116 | 19 366 | 23 153 | 28 942 | 17 972 |
| Kenya Airways | 21 200 | 20 591 | 16 419 | 15 429 | 11 104 | 12 761 |
| KLM | | 10 430 | 13 615 | 755 | | |
| Med View Airline | 121 | 4 572 | 545 | | | |
| Royal Air Maroc | 20 544 | 15 755 | 13 800 | 14 457 | 5 764 | 11 456 |
| Total | 85 509 | 91 992 | 100 699 | 96 077 | 77 543 | 93 224 |

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

4.133. L'aéroport national exploité sous licence¹⁰² – l'Aéroport James Spriggs Payne, situé dans l'Aérodrome de Sinkor, près de Monrovia – est actuellement desservi par Eco World Airlines, un nouveau transporteur commercial qui a débuté ses activités intérieures en janvier 2023; et par la MAF, une ONG internationale intervenant dans des opérations humanitaires et médicales.

4.5.4 Services de télécommunication et services postaux

- 4.134. Dans le cadre de l'AGCS, le Libéria a inscrit des engagements "complets" pour les services de télécommunication et a accepté le document de référence sur les télécommunications. 103
- 4.135. En vertu de la Loi de 2007 sur les télécommunications, la Société des télécommunications du Libéria (LIBTELCO), qui appartient à l'État, a notamment pour mandat, en tant qu'opérateur national, d'aider "à fournir des réseaux, installations et services de télécommunication sécurisés aux organismes et entités gouvernementaux à des prix compétitifs". 104
- 4.136. Selon les autorités, le marché libérien des télécommunications mobiles est ouvert aux nouveaux arrivants, y compris aux opérateurs étrangers. Lonestar Cell MTN et Orange Liberia sont désignés comme opérateurs dominants par l'organisme de réglementation. Les deux opérateurs fournissent des services 3G/4G avec leurs propres réseaux à Monrovia et aux alentours et des services 2G ailleurs. En 2020, LIBTELCO a obtenu une licence pour la fourniture de services de réseau mobile, à la suite d'une modification de la Loi de 2007 sur les télécommunications. ¹⁰⁵ LIBTELCO (devenue LTC Mobile) n'a pas encore commencé à fournir des services mobiles.

¹⁰² Il y a aussi neuf aéroports/pistes d'atterrissage en état d'être exploités.

¹⁰³ Document de l'OMC WT/ACC/LBR/23/Add.2 du 9 octobre 2015.

 $^{^{\}rm 104}$ Ordonnance d'exemption n° 4 de 2011 de la LTA.

¹⁰⁵ Projet de loi complémentaire de la Loi de 2007 sur les télécommunications. Adresse consultée: https://www.wto.org/english/thewto_e/acc_e/lbr_e/wtacclbr15_leg_10.pdf.

4.137. Les services Internet sont encore sous-développés. 106 La pénétration d'Internet était d'environ 49% en 2021 (tableau 4.10). Actuellement, il n'y a pas de réseau de fibre optique dorsal national hormis les boucles de fibre locales que LIBTELCO, CSquared et Orange Liberia déploient pour desservir de gros clients à Monrovia. Les services Internet mobiles et les services à large bande sont disponibles par l'intermédiaire des opérateurs de réseaux mobiles GSM et des fournisseurs de services Internet. Le coût élevé des abonnements et la largeur de bande limitée des connexions font que l'accès à Internet est coûteux et que les débits de connexion sont faibles.

Tableau 4.10 Principaux indicateurs relatifs aux télécommunications, 2018-2021

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---|-------|-------|-------|-------|
| | 2010 | 2013 | 2020 | 2021 |
| Opérateurs de réseaux mobiles (n°) | 2 | 2 | 2 | 3 |
| Fournisseurs de services Internet (n°) | 8 | 8 | 7 | 7 |
| Pénétration de la téléphonie (%) | 77 | 72 | 76 | 78 |
| Pénétration d'Internet (%) | 39 | 47 | 49 | 49 |
| Recettes brutes des opérateurs (millions d'USD) | 106,8 | 112,9 | 141,2 | 150,3 |
| Recettes fiscales du secteur (millions d'USD) | 23,9 | 24,9 | 32,7 | 50,3 |

Source: Renseignements communiqués par les autorités.

- 4.138. Une coentreprise publique-privée (appelée CSquared) entre Google, Mitsui & Co (Japon), Convergence Partners (Afrique du Sud) et la Banque mondiale construit actuellement un anneau de fibre optique autour du Grand Monrovia pour améliorer la pénétration des services à large bande. En 2021, elle a également obtenu une licence pour étendre le réseau de fibre optique de Monrovia aux frontières avec la Guinée et la Côte d'Ivoire. À terme, plus de 13 villes autres que Monrovia devraient avoir un accès à Internet à large bande pour la première fois. 107
- 4.139. La connectivité internationale est assurée depuis 2014 au moyen du câble sous-marin ACE (Africa Coast to Europe), qui a un point d'arrivée à Monrovia. Trois titulaires de licences (LIBTELCO, Lonestar et Orange) relient leurs réseaux au système de câble ACE. Le Consortium libérien du câble (CCL) fonctionne comme un partenariat public-privé pour assurer l'utilisation et le fonctionnement efficaces du point d'arrivée du câble ACE. Il est détenu par l'État (55%), LIBTELCO (20%), Lonestar Cell MTN (10%) et Orange (10%). Le niveau de participation des opérateurs détermine la capacité dont ils disposent, mais chacun peut aussi en acheter aux autres, et en particulier à l'État. Chaque propriétaire peut également vendre de sa capacité aux autres et à d'autres fournisseurs d'accès à Internet et opérateurs de téléphonie mobile titulaires d'une licence, en particulier à ceux qui sont entrés sur le marché après l'établissement du CCL.
- 4.140. Le Ministère des postes et des télécommunications est chargé de la politique gouvernementale dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information ainsi que de la surveillance des services postaux. Il a élaboré une politique nationale des télécommunications et des TIC pour la période 2019-2024. 108 Les principaux enjeux sont d'accélérer l'utilisation des services liés aux TIC, qui est limitée par rapport aux voisins ouest-africains du Libéria, et de corriger les disparités qui existent au sein du pays s'agissant de l'accès aux services liés aux TIC et de leur caractère abordable.
- 4.141. L'Autorité des télécommunications du Libéria (LTA) a été créée en 2007 en tant qu'autorité indépendante chargée de la réglementation et de la concurrence pour les services de télécommunication. 109
- 4.142. La Loi de 2007 sur les télécommunications prévoit deux types de licences. Les licences par catégorie sont délivrées pour une période de 12 mois, renouvelable chaque année. Les licences individuelles sont délivrées pour une durée maximale de 15 ans. La procédure d'octroi (par exemple appel d'offres ou principe du "premier arrivé, premier servi") est déterminée par la LTA.

¹⁰⁶ Liberia Information and Communications Technology (ICT) Policy (2019-2024). Adresse consultée: http://www.ltcmobile.com.lr/res/pdf/ApprovedNationalICTPolicy2019-2024Liberia.pdf.

¹⁰⁷ CSquared, Liberia. Adresse consultée: https://www.csquared.com/index.php/services/liberian- market/; Administration du commerce international des États-Unis, Liberia - Country Commercial Guide: Telecommunication (Date de dernière publication: 3 août 2022). Adresse consultée: https://www.trade.gov/country-commercial-guides/liberia-telecommunication.

¹⁰⁸ Liberia Information and Communications Technology (ICT) Policy (2019-2024). Adresse consultée: http://www.ltcmobile.com.lr/res/pdf/ApprovedNationalICTPolicy2019-2024Liberia.pdf.

109 La LTA a été créée par la Loi de 2007 sur les télécommunications.

- 4.143. Outre l'impôt sur les sociétés (25%) et la taxe sur les marchandises et les services (10%), les fournisseurs de services de télécommunication sont assujettis aux taxes et aux redevances suivantes:
 - Surtaxe: 5% (prélevée sur la même base que la taxe sur les marchandises et les services).¹¹⁰
 - Redevance réglementaire: 9% (prélevée sur la même base que la taxe sur les marchandises et les services).
 - Droits de licence: opérateurs de réseaux mobiles 250 000 USD plus 3% des recettes brutes annuelles plus droits annuels relatifs à l'autorisation d'utiliser le spectre (100 000 USD); opérateurs de réseaux d'infrastructure 150 000 USD plus 3% des recettes brutes annuelles plus droits annuels relatifs à l'autorisation d'utiliser le spectre (50 000 USD); fournisseurs de services Internet: 10 000 USD plus 3% des recettes brutes annuelles plus droits annuels relatifs à l'autorisation d'utiliser le spectre (3 000 USD).
 - Contribution en faveur de l'accès universel 0,05% des recettes annuelles brutes.
 - Appel international entrant 0,14 USD par minute.
 - Appel international sortant 0,05 USD par minute.
- 4.144. Les tarifs des télécommunications et autres redevances tels que les frais d'interconnexion perçus par les fournisseurs de services dominants sont soumis à l'approbation de la LTA. LIBTELCO est assujettie à toutes les redevances réglementaires et à tous les droits d'utilisation du spectre, mais elle est exonérée des droits de licence.
- 4.145. Du fait de la concurrence entre Lonestar Cell MTN et Orange Liberia, les prix des services de téléphonie vocale et de transmission de données au Libéria ont considérablement diminué. Les autorités indiquent toutefois que les pratiques de fixation de prix d'éviction ont forcé les petits concurrents à quitter le marché et créé un obstacle à l'entrée de nouveaux acteurs. Les recettes annuelles du secteur ont chuté de plus de moitié en 2017/18, les investissements ont stagné et la qualité du service a baissé de façon préoccupante. L'organisme de réglementation a jugé qu'il y avait manifestement lieu d'intervenir pour sauver les deux principaux opérateurs d'une concurrence ruineuse et d'un retour à un monopole dans les services de télécommunication. Compte tenu de l'expérience du monopole dans le domaine des télécommunications qu'avait eu le Libéria, l'organisme de réglementation était également préoccupé par l'incidence que cela aurait sur les consommateurs, selon les autorités.
- 4.146. Ainsi, en octobre 2019, la LTA a établi un plancher tarifaire pour les services de téléphonie mobile (0,0156 USD par minute) et pour les services mobiles de données (0,00218 USD par mégaoctet) pour assurer la stabilité du marché et créer des conditions égales pour les concurrents. L'Ordonnance sur les prix planchers a établi les prix des services de téléphonie et de transmission de données plus haut que ce que les opérateurs proposaient. Après que le marché est arrivé aux prix élevés prévus par cette ordonnance et a renoué avec la croissance, les opérateurs ont commencé à abaisser leurs prix au-dessous du prix plancher à la recherche de parts de marché. Les deux opérateurs n'ont pas procédé à ces réductions de façon uniforme. La baisse moyenne du prix effectif par minute a atteint 26% pour la téléphonie, tandis que le prix moyen par mégaoctet de données a chuté de 35% entre octobre 2021 et mars 2022. L'organisme de réglementation a auditionné les opérateurs, qui ont admis avoir violé l'Ordonnance sur les prix planchers et se sont engagés à prendre des mesures pour se mettre en conformité, et en ont effectivement pris, selon les autorités. Même avec la baisse des prix, les recettes du secteur ont continué de croître.
- 4.147. Le Libéria a une politique de services universels visant à assurer un accès abordable et universel aux services de téléphonie vocale et à large bande pour tous les citoyens. Le Fonds d'accès universel (UAF) est opérationnel depuis 2017. Le programme d'accès universel est mis en œuvre par le biais d'une structure interinstitutions composée des Ministères des postes et des

¹¹⁰ "Une surtaxe additionnelle de 5% s'applique aux services de télécommunication spécifiés à l'article 1022 a) 2)." Adresse consultée: https://revenue.lra.gov.lr/wp-content/uploads/2021/08/REVENUE-CODE-LIBERIA-REVENUE-CODE-AMENDEMENT-2020-min.pdf.

¹¹¹ Orange (2019), "PSA for LTA New Regulatory Order 0016-02-25-19 on Floor Prices", 1^{er} septembre. Adresse consultée: https://www.orange.com.lr/en/psa-lta-floor-prices-orange-liberia.html.

télécommunications, des finances et de la planification du développement, et des affaires intérieures; de la LTA; de fournisseurs de services titulaires d'une licence; et d'un représentant de la communauté des consommateurs. Le programme est géré par le Conseil d'administration de l'accès universel, présidé par le Ministère des postes et des télécommunications, et par le Comité de mise en œuvre, présidé par la LTA. La licence délivrée aux fournisseurs de services contient une obligation de contribuer à l'UAF.

- 4.148. Les Postes du Libéria sont administrées par le Département des opérations du Ministère des postes et des télécommunications, qui est l'opérateur et organisme de réglementation désigné pour les services postaux, y compris pour les fournisseurs de services de courrier privés. Selon les autorités, le pays n'a pas de politique postale, et sa Loi sur les postes est obsolète. Il faudrait qu'une nouvelle loi sur les postes décentralise les opérations et transforme la Poste en une entité commerciale.
- 4.149. Selon les autorités, aucun des services postaux ne fait l'objet d'un monopole d'État. Le Ministère fournit, entre autres choses, des services de courrier ordinaire (courrier ordinaire, lettres et petits colis recommandés sortants, services de colis sortants), et des services de distribution de courrier à domicile et en entreprise aux abonnés. Des services de courrier accéléré sont fournis en concurrence avec des fournisseurs de services de courrier privés. En outre, le Ministère a introduit des services d'adressage physique et numérique et des services financiers postaux.

4.5.4.1 Tourisme

4.150. Le tourisme au Libéria en est aux premiers stades de son développement. Il n'y a guère de données exactes et à jour sur le secteur (tableau 4.11). Les arrivées de touristes sont estimées à environ 38 000 par an pour la période 2018-2019; ils proviennent principalement des États-Unis et du Ghana.

Tableau 4.11 Indicateurs du tourisme, 2016-2019

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|---|------|------|------|------|
| Arrivées de touristes internationaux | | | | |
| Recettes du tourisme international (millions d'USD) | | | | 1,9 |
| Exportations de services de voyage (millions d'USD) | 6,1 | 11,1 | | 1,9 |
| Importations de services de voyage (millions d'USD) | 3,5 | 6,0 | 7,7 | 5,7 |

.. Non disponible.

Source: Organisation mondiale du tourisme, Global and Regional Tourism Performance. Adresse consultée: https://www.unwto.org/tourism-data/global-and-regional-tourism-performance; et Conseil mondial du voyage et du tourisme, Economic Impact Reports. Adresse consultée:

https://wttc.org/research/economic-impact.

- 4.151. Le Ministère de l'information, des affaires culturelles et du tourisme (MICAT) est responsable de la politique et de la réglementation du tourisme. La Loi de 2020 sur l'Autorité nationale du tourisme du Libéria a été adoptée par le Parlement pour approbation par le Président. Elle charge le nouvel organisme de réglementer et de promouvoir le tourisme. Actuellement, l'Association nationale du tourisme du Libéria (LINTA)¹¹² et l'Association touristique du Libéria (TAL) encouragent l'industrie du tourisme au Libéria, en étroite collaboration avec le Ministère.
- 4.152. Une Stratégie nationale libérienne d'exportation dans le secteur du tourisme pour 2016-2020 a été élaborée avec l'aide de l'ITC. Le tourisme du surf, l'écotourisme, le tourisme animalier et le tourisme culturel et patrimonial sont considérés comme les domaines ayant le plus fort potentiel. En outre, le Libéria a lancé une Stratégie de commercialisation et de marque touristiques et a procédé à une évaluation de l'impact économique d'un système de visas à l'arrivée afin d'assouplir les contraintes liées aux visas.
- 4.153. Selon les autorités, il y a environ 130 hébergements touristiques dans le pays. Les établissements touristiques doivent être enregistrés auprès du MICAT et détenir un permis annuel. Les redevances vont de 300 à 700 USD pour les hôtels et sont de 200 USD pour les pensions (Lignes directrices). Les prescriptions en matière d'enregistrement et de licences ne sont que partiellement mises en œuvre en raison d'un soutien logistique limité pour ce qui est d'assurer la conformité.

¹¹² Liberia National Tourism Association. Adresse consultée: https://linta.wildapricot.org/.

¹¹³ ITC, *Liberian National Export Strategy on Tourism, 2016-2020*. Adresse consultée: https://www.MoCI.gov.lr/doc/LIBERIA%20NATIONAL%20TOURISM%20STRATEGY.1.pdf.

4.154. Le Libéria a pris des engagements "partiels" au titre de l'AGCS en ce qui concerne les services de tourisme.

114 Par exemple, la présence commerciale dans les restaurants et les "autres services d'hébergement" est assujettie à des montants minimaux d'investissement étranger. Les investisseurs étrangers dans les organisateurs touristiques (à l'exclusion des services de délivrance de billets d'avion) doivent constituer une coentreprise ou un partenariat avec une personne physique ou morale libérienne. En vertu de la Loi de 2010 sur l'investissement, les services d'agences de voyages sont réservés aux Libériens (section 2.4.2). L'investissement dans le secteur du tourisme peut bénéficier de mesures d'incitation (section 3.3.1).

 $^{^{\}rm 114}$ Document de l'OMC GATS/N/SC/155 du 6 septembre 2016.

5 APPENDICE - TABLEAUX

Tableau A1. 1 Commerce des marchandises par groupes de produits, 2016-2021

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 ^a |
|--|---------|-------|--------------|-------------|-------|-------------------|
| Exportations (millions d'USD) | 279,4 | 358,3 | 548,5 | 542,9 | 607,7 | 878,5 |
| | | (% | du total de | s exportati | ons) | |
| Minerai de fer | 17,3 | 13,6 | 26,5 | 43,2 | 47,6 | 39,5 |
| Caoutchouc | 20,0 | 21,5 | 12,5 | 15,8 | 13,5 | 12,5 |
| Produits minéraux | 52,0 | 55,8 | 47,0 | 33,2 | 34,0 | 40,5 |
| Or | | | | 30,3 | 32,0 | 38,7 |
| Diamants | | | | 3,0 | 2,0 | 1,7 |
| Huile de palme | | 1,9 | 1,8 | 2,1 | 0,6 | 3,7 |
| Autres | 10,8 | 7,2 | 12,3 | 5,7 | 4,3 | 3,8 |
| Importations (sur une base f.a.b.) | 1 201,1 | 997,9 | 1 041,1 | 933,8 | 998,0 | 1 337,7 |
| (millions d'USD) | | | | | | |
| | | (% | du total des | s importati | ons) | |
| Produits alimentaires et animaux vivants | 22,3 | 28,0 | 27,2 | 28,3 | 25,5 | 26,6 |
| dont le riz | 7,9 | 12,6 | 10,7 | 14,3 | 12,2 | 13,9 |
| Produits minéraux, combustibles et lubrifiants | 28,1 | 21,7 | 14,8 | 15,5 | 19,0 | 16,6 |
| dont les produits pétroliers | 24,8 | 19,3 | 10,5 | 12,4 | 16,2 | 10,3 |
| Machines et matériel de transport | 22,6 | 22,2 | 24,8 | 22,5 | 23,2 | 26,6 |
| Autres | 27,0 | 28,0 | 33,2 | 33,6 | 32,4 | 30,2 |

.. Non disponible.

a Estimation.

Note: Les renseignements proviennent de la balance des paiements.

Source: Estimations du Secrétariat de l'OMC, sur la base de plusieurs éditions du *Annual Report* publiées

entre 2018 et 2021 par la Banque centrale du Libéria.

Tableau A1. 2 Exportations de marchandises par destination, 2016-2021

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 ^a |
|-------------------------------|-------|-------|-------------|--------------|-------|-------------------|
| Exportations (millions d'USD) | 279,4 | 358,3 | 548,5 | 542,9 | 607,7 | 878,5 |
| | | (% | du total de | s exportatio | ns) | |
| Afrique | 16,9 | 4,3 | 3,6 | 4,0 | 1,3 | 2,4 |
| CEDEAO | 16,8 | 2,9 | 2,5 | 3,8 | 1,2 | 1,4 |
| Chine | 3,8 | 0,1 | 0,2 | 5,9 | 5,5 | 0,4 |
| Émirats arabes unis | 0,6 | 1,1 | 0,7 | 4,5 | 2,8 | 1,2 |
| Inde | | | | 0,0 | 0,1 | 1,3 |
| Suisse | 0,04 | 2,0 | 40,8 | 27,8 | 29,5 | 38,1 |
| Zone euro | 0,6 | 0,2 | 0,1 | 34,5 | 46,5 | 44,0 |
| États-Unis | 12,1 | 15,7 | 10,7 | 9,5 | 7,1 | 8,0 |
| Mexique | [] | [] | 0,1 | 1,1 | 0,2 | 0,2 |
| Autres | 66,0 | 76,6 | 43,8 | 12,7 | 7,0 | 4,5 |

Non disponible.

а Estimation.

Estimations du Secrétariat de l'OMC, sur la base de plusieurs éditions du *Annual Report* publiées entre 2018 et 2021 par la Banque centrale du Libéria. Source:

Tableau A1. 3 Importations de marchandises par origine, 2016-2021

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 ^a |
|-------------------------------|---------|-------|--------------|-------------|-------|-------------------|
| Importations (millions d'USD) | 1 201,1 | 997,9 | 1 041,1 | 933,8 | 998,0 | 1 337,7 |
| | | (% | du total des | importation | s) | |
| Afrique | 30,1 | 23,3 | 16,3 | 17,4 | 21,3 | 18,3 |
| CEDEAO | 27,5 | 21,1 | 13,7 | 15,2 | 18,7 | 15,2 |
| Chine | 14,9 | 18,4 | 21,9 | 20,4 | 17,8 | 14,4 |
| Émirats arabes unis | 3,8 | 3,0 | 1,2 | 1,7 | 1,9 | 2,5 |
| Inde | | 13,7 | 17,4 | 19,6 | 17,6 | 20,8 |
| Suisse | | | | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| Zone euro | 5,6 | 3,2 | 3,1 | 2,1 | 9,6 | 2,7 |
| États-Unis | 7,3 | 7,9 | 6,5 | 6,3 | 6,8 | 4,8 |
| Brésil | | 1,9 | 1,6 | 2,0 | 1,8 | 1,8 |
| Australie | 0,3 | 0,3 | 0,1 | 0,1 | 0,4 | 0,5 |
| Autres | 38,0 | 28,3 | 31,9 | 30,2 | 22,9 | 34,1 |

Non disponible.

Estimation.

Estimations du Secrétariat de l'OMC, sur la base de plusieurs éditions du *Annual Report* publiées entre 2018 et 2021 par la Banque centrale du Libéria. Source:

Tableau A3. 1 Récapitulatif des droits NPF appliqués par le Libéria, 2017, 2023 et TEC de la CEDEAO

| | 2017 | | 20 | 23 | TEC de la CEDEAO | | |
|--|---------|------------|---------|------------|------------------|------------|--|
| | Moyenne | Fourchette | Moyenne | Fourchette | Moyenne | Fourchette | |
| | simple | tarifaire | simple | tarifaire | simple | tarifaire | |
| | (%) | (%) | (%) | (%) | (%) | (%) | |
| Tous les produits | 11,8 | 0-35 | 10,3 | 0-35 | 12,1 | 0-35 | |
| SH 01-24 | 15,1 | 5-35 | 11,6 | 5-35 | 16,2 | 5-35 | |
| SH 25-97 | 11,1 | 0-35 | 10,1 | 0-35 | 11,2 | 0-35 | |
| Par catégorie de l'OMC | 11,1 | 0-33 | 10,1 | 0-33 | 11,2 | 0-33 | |
| Produits agricoles | 14,3 | 5-35 | 11,2 | 5-35 | 15,6 | 5-35 | |
| (définition OMC) | 14,5 | 3-33 | 11,2 | 3-33 | 13,0 | 3-33 | |
| Animaux et produits d'origine animale | 20,5 | 5-35 | 10,4 | 5-20 | 24,1 | 5-35 | |
| Produits laitiers | 14,2 | 5-35 | 12,7 | 5-35 | 16,0 | 5-35 | |
| Fruits, légumes et | 15,9 | 5-35 | 11,1 | 5-20 | 17,6 | 5-35 | |
| plantes | 13/3 | 3 33 | /- | 3 20 | 17,70 | 3 33 | |
| Café et thé | 13,7 | 5-35 | 11,4 | 5-20 | 14,2 | 5-35 | |
| Céréales et préparations | 12,8 | 5-35 | 10,5 | 5-20 | 13,6 | 5-35 | |
| à base de céréales Graines oléagineuses, | 10,9 | 5-35 | 10,2 | 5-20 | 12,3 | 5-35 | |
| graisses, huiles et leurs produits | | 3-33 | | 3-20 | · | 3-33 | |
| Sucres et sucreries | 13,6 | 5-35 | 11,0 | 10-20 | 13,5 | 5-35 | |
| Boissons, liquides | 17,0 | 5-35 | 15,6 | 5-20 | 17,2 | 5-35 | |
| alcooliques et tabac | | | | | | | |
| Coton | 5,0 | 5,0 | 5,0 | 5,0 | 5,0 | 5,0 | |
| Autres produits | 9,4 | 5-22 | 10,4 | 5-20 | 9,5 | 5-20 | |
| agricoles n.d.a. | | | | | | | |
| Produits non agricoles (définition OMC) | 11,4 | 0-35 | 10,2 | 0-35 | 11,5 | 0-35 | |
| Poissons et produits de la pêche | 15,5 | 5-20 | 12,3 | 5-20 | 15,9 | 5-20 | |
| Minéraux et métaux | 10,8 | 0-22 | 10,4 | 0-20 | 11,7 | 0-20 | |
| Produits chimiques et fournitures pour la photographie | 7,6 | 0-35 | 7,1 | 0-35 | 7,7 | 0-35 | |
| Bois, pâte de bois, papier et meubles | 11,9 | 0-22 | 11,5 | 0-20 | 11,9 | 0-20 | |
| Textiles | 15,9 | 0-35 | 12,6 | 0-20 | 16,3 | 0-35 | |
| Vêtements | 20,0 | 20,0 | 20,0 | 20,0 | 20,0 | 20,0 | |
| Cuir, caoutchouc, chaussures et articles de voyage | 13,0 | 0-22 | 12,4 | 0-20 | 12,9 | 0-20 | |
| Machines non électriques | 7,2 | 5-22 | 7,1 | 5-20 | 7,0 | 5-20 | |
| Machines électriques | 11,0 | 0-22 | 9,5 | 0-20 | 11,3 | 0-20 | |
| Matériel de transport | 9,9 | 0-20 | 9,1 | 0-20 | 8,7 | 0-20 | |
| Produits non agricoles n.d.a. | 14,3 | 0-22 | 11,5 | 0-20 | 14,4 | 0-20 | |
| Pétrole Par secteur de la CITI | 8,3 | 0-10 | 9,2 | 0-10 | 7,9 | 0-10 | |
| CITI 1 – Agriculture, chasse et pêche | 11,2 | 5-35 | 9,7 | 5-20 | 9,7 | 5-20 | |
| CITI 2 – Industries extractives | 5,2 | 0-10 | 7,6 | 0-15 | 7,6 | 0-15 | |
| CITI 3 – Industries manufacturières | 12,0 | 0-35 | 10,4 | 0-35 | 10,4 | 0-35 | |
| CITI 4 – Energie électrique | 5,0 | 5,0 | 5,0 | 5,0 | 5,0 | 5,0 | |
| Par stade de | | | | | | | |
| transformation | | | | | | | |
| Premier stade de transformation | 10,0 | 0-35 | 9,5 | 0-20 | 10,4 | 0-35 | |
| Produits semi-finis | 9,7 | 0-35 | 8,6 | 0-20 | 10,0 | 0-35 | |
| Produits finis | 13,4 | 0-35 | 11,5 | 0-35 | 13,7 | 0-35 | |

| | 2017 | | 2023 | | TEC de la CEDEAO | |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | Moyenne simple (%) | Fourchette tarifaire (%) | Moyenne simple (%) | Fourchette tarifaire (%) | Moyenne simple (%) | Fourchette tarifaire (%) |
| Par section du SH | | | | | | |
| 01 Animaux vivants et produits du règne animal | 16,0 | 5-35 | 11,5 | 5-35 | 17,2 | 5-35 |
| 02 Produits du règne végétal | 12,5 | 5-26 | 9,9 | 5-20 | 13,8 | 5-35 |
| 03 Graisses et huiles | 13,6 | 5-35 | 11,8 | 5-20 | 15,4 | 5-35 |
| 04 Produits des industries alimentaires, boissons et tabac | 17,5 | 5-35 | 14,0 | 5-20 | 18,3 | 5-35 |
| 05 - Produits minéraux | 6,2 | 0-20 | 7,6 | 0-20 | 6,1 | 0-20 |
| 06 Produits des industries chimiques ou des industries connexes | 7,2 | 0-35 | 6,7 | 0-35 | 7,2 | 0-35 |
| 07 Matières plastiques, caoutchouc et ouvrages en ces matières | 10,2 | 0-20 | 10,3 | 0-15 | 10,8 | 0-20 |
| 08 Peaux, cuirs et ouvrages en ces matières | 13,3 | 5-22 | 11,8 | 5-15 | 12,3 | 5-20 |
| 09 Bois et ouvrages en bois | 12,8 | 5-20 | 12,7 | 5-20 | 12,8 | 5-20 |
| 10 Pâte de bois, papier et carton | 10,0 | 0-20 | 10,0 | 0-20 | 10,1 | 0-20 |
| 11 Matières textiles et ouvrages en ces matières | 16,7 | 0-35 | 14,3 | 0-20 | 16,9 | 0-35 |
| 12 Chaussures, coiffures, etc. | 15,8 | 10-22 | 12,9 | 10-15 | 15,8 | 10-20 |
| 13 Ouvrages en pierres, plâtre, ciment | 15,1 | 5-20 | 13,7 | 5-20 | 16,7 | 5-20 |
| 14 Pierres gemmes, métaux précieux et perles | 11,6 | 5-22 | 13,5 | 5-20 | 10,4 | 0-20 |
| 15 Métaux communs et ouvrages en ces matières | 11,3 | 5-20 | 10,5 | 5-20 | 12,5 | 5-20 |
| 16 Machines, matériel électrique, etc. | 8,6 | 0-22 | 8,0 | 0-20 | 8,5 | 0-20 |
| 17 Matériel de transport | 9,9 | 0-20 | 9,1 | 0-20 | 8,8 | 0-20 |
| 18 Instruments de précision | 11,1 | 0-22 | 9,9 | 0-15 | 10,7 | 0-20 |
| 19 Armes et munitions | 14,8 | 10-20 | 10,0 | 5-15 | 14,9 | 10-20 |
| 20 Ouvrages divers | 19,1 | 5-22 | 14,3 | 5-20 | 18,5 | 5-20 |
| 21 Objets d'art, etc. | 16,0 | 14-20 | 11,1 | 10-20 | 20,0 | 20,0 |

Note: Le tarif douanier de 2017 se fonde sur la nomenclature du SH 2017 (6 233 lignes au niveau des lignes tarifaires à 10 chiffres). Le tarif douanier 2022 et le TEC se fondent sur la nomenclature du SH 2022 (6 440 et 6 381 lignes au niveau des lignes tarifaires à 10 chiffres, respectivement).

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base de données communiquées par les autorités.

Tableau A3. 2Lignes tarifaires pour lesquelles le taux appliqué dépasse le taux consolidé, 2023

| Code tarifaire | Tarif appliqué en 2023 tel qu'indiqué | TEC de la CEDEAO | Taux consolidé |
|--|---|---------------------|-------------------|
| SH 3917 Tubes et tuyaux et leurs accessoires, en matières | | | |
| plastiques. 3917399000 | 15 | 20 | 10 |
| SH 3926 Autres ouvrages en matières plastiques et ouvrages en | 15 | 20 | 10 |
| autres matières des n° 39.01 à 39.14. | | | |
| 3926901000 | 10 | 5 | 5 |
| SH 4901 Livres, brochures et imprimés similaires | | | |
| 4901999000 | 8 | 0 | 0 |
| SH 8415 Machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité | | | |
| 8415101000 | 10 | 5 | 5 |
| 8415901000 | 10 | 5 | 5 |
| SH 8418 Réfrigérateurs, congélateurs-conservateurs et autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, à | | | |
| équipement électrique ou autre 8418101000 | 10 | 5 | 5 ou 25ª |
| 8418301000 | 10 | 5 | 5 00 25 |
| 8418401000 | 10 | 5 | 5 |
| 8418610000 | 10 | 5 | 5 |
| 8418690000 | 10 | 5 | 5 |
| SH 8419 Appareils, dispositifs ou équipements de laboratoire pour la cuisson, la torréfaction | | | |
| 8419500000 | 10 | 5 | 5 |
| 8419900000 | 10 | 5 | 5 |
| SH 8421 Centrifugeuses, y compris les essoreuses centrifuges; appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz | | | |
| 8421211000 | 10 | 5 | 5 |
| 8421219000 | 10 | 5 | 5 |
| 8421230000 | 10 | 5 | 5 |
| 8421290000 | 10 | 5 | 5 |
| 8421310000 | 10 | 5 | 5 |
| 8421391000 8421399000 | 10 10 | 5 5 | 5 5 |
| SH 8443 Machines et appareils servant à l'impression au moyen de | 10 | 3 | 3 |
| planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 84.42 | | | |
| 8443319000 | 8 | 5 | 5 |
| 8443399000 | 8 | 5 | 5 |
| SH 8471 Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités | 10 | F | _ |
| 8471301000 8471309000 | 10 10 | 5 5 | 5 5 |
| 8471411000 | 10 | 5 | 5 |
| 8471419000 | 10 | 5 | 5 |
| 8471491000 | 10 | 5 | 5 |
| 8471499000 | 10 | 5 | 5 |
| 8471501000 | 10 | 5 | 5 |
| 8471509000 8471601000 | 10 10 | 5 5 | 5 5 |
| 8471601000 | 10 | 5 | 5 |
| 8471701000 | 10 | 5 | 5 |
| 8471709000 | 10 | 5 | 5 |
| 8471801000 | 10 | 5 | 5 |
| 8471809000 | 10 | 5 | 5 |
| 8471900000 CH 9509 Agriculture | 10 | 5 | 5 |
| SH 8508 Aspirateurs 8508700000 | 15 | 10 | 10 |
| SH 8522 Parties et accessoires reconnaissables comme étant | 13 | 10 | 10 |
| exclusivement ou principalement destinés aux appareils des n° 85.19 ou 85.21 | | | |
| 8522900000 | 15 | 10 | 10 |

| Code tarifaire | Tarif appliqué en 2023 tel qu'indiqué | TEC de la CEDEAO | Taux consolidé |
|--|---|---------------------|----------------------|
| SH 8523 Disques, bandes, dispositifs de stockage rémanent des | | | |
| données à base de semi-conducteurs, "cartes intelligentes" et | | | |
| autres supports pour l'enregistrement du son ou pour | | | |
| enregistrements analogues 8523299000 | 15 | 20 | 10 |
| SH 8525 Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision | 15 | 20 | 10 |
| 8525500000 | 10 | 5 | 5 |
| 8525600000 | 10 | 5 | 5 |
| SH 8526 Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar), | | | |
| appareils de radionavigation et appareils de radiotélécommande. | | | |
| 8526100000 | 10 | 5 | 5 |
| 8526910000 | 10 | 5 | 5 |
| 8526920000 | 10 | 5 | 5 |
| SH 8528 Moniteurs et projecteurs, n'incorporant pas d'appareils de | | | |
| réception de télévision | 10 | - | 5 ou 40 ^b |
| 8528420000 8528520000 | 10 10 | 5 5 | 5 ou 40 ⁵ |
| 8528620000 | 10 | 5 | 5 ou 20° |
| 8528711000 | 10 | 5 | 5 00 20 |
| SH 8531 Appareils électriques de signalisation acoustique ou | 10 | J | 3 |
| visuelle | | | |
| 8531100000 | 10 | 5 | 5 |
| 8531900000 | 10 | 5 | 5 |
| SH 8539 Lampes et tubes électriques à incandescence ou à | | | |
| décharge, y compris les articles dits "phares et projecteurs scellés" | | | |
| et les lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges | | | |
| 8539520000 | 20 | 20 | 10 |
| SH 8541 Dispositifs à semi-conducteur | _ | - | 0 |
| 8541410000 | 5 5 | 5 | 0 |
| 8541490000 SH 8542 Circuits intégrés électroniques | 5 | 5 | 0 |
| 8542330000 | 10 | 10 | 5 ou 10 ^d |
| SH 8543 Machines et appareils électriques | 10 | 10 | J 00 10 |
| 8543401000 | 20 | 20 | 10 |
| SH 8703 Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles | | | |
| principalement conçus pour le transport de personnes | | | |
| 8703231100 | 10 | 5 | 5 |
| 8703241100 | 10 | 5 | 5 |
| SH 8707 Carrosseries des véhicules automobiles des n° 87.01 à | | | |
| 87.05, y compris les cabines. | | _ | _ |
| 8707101000 | 10 | 5 | 5 |
| SH 8802 Autres véhicules aériens, à l'exception des véhicules | | | |
| aériens sans pilote du n° 88.06 8802110000 | 10 | 5 | 5 |
| 8802110000 | 10 | 5 | 5 |
| 880220000 | 10 | 5 | 5 |
| 8802300000 | 10 | 5 | 5 |
| 8802400000 | 10 | 5 | 5 |
| SH 8805 Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules | | | _ |
| aériens; appareils et dispositifs pour l'appontage de véhicules | | | |
| aériens et appareils et dispositifs similaires; appareils au sol | | | |
| d'entraînement au vol; leurs parties | | | |
| 8805290000 | 10 | 5 | 5 |
| SH 8906 Autres bateaux, y compris les navires de guerre et les | | | |
| bateaux de sauvetage autres qu'à rames | 1.5 | 10 | 10 |
| 8906900000 | 15 | 10 | 10 |
| SH 9013 Lasers, autres que les diodes laser; autres appareils et instruments d'optique | | | |
| 9013800000 | 15 | 10 | 10 |
| 9013900000 | 15 | 5 | 5 |
| 7013700000 | 1 13 | , | , |

| Code tarifaire | Tarif appliqué en 2023 tel qu'indiqué | TEC de la CEDEAO | Taux consolidé |
|---|---|---------------------|-------------------|
| SH 9027 Instruments et appareils pour analyses physiques ou | | | |
| chimiques | | | |
| 9027200000 | 15 | 5 | 5 |
| 9027300000 | 15 | 5 | 5 |
| 9027500000 | 15 | 5 | 5 |
| 9027810000 | 15 | 5 | 5 |
| 9027890000 | 15 | 5 | 5 |
| 9027900000 | 15 | 5 | 5 |

- a Consolidé à 5% pour les combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées (à l'état complètement démonté, des types utilisés dans l'industrie d'assemblage).
- b Consolidé à 5% pour une machine automatique de traitement de l'information utilisée exclusivement ou principalement dans un système automatique de traitement de l'information.
- c Consolidé à 5% pour ceux qui sont aptes à être connectés directement à une machine automatique de traitement de l'information utilisée exclusivement ou principalement dans un système automatique de traitement de l'information.
- d Consolidé à 5% pour les amplificateurs (circuits intégrés à composants multiples).

Source: Calculs du Secrétariat de l'OMC, sur la base des renseignements concernant les droits appliqués communiqués par les autorités; et liste codifiée du Libéria figurant dans la base de données LTC.